

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-travail-patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE
SUPÉRIEURE

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER TRAINING
COLLEGE

DEPARTMENT OF FRENCH

**L'IMPACT DU LANGAGE DES RÉSEAUX
SOCIAUX SUR LES PRODUCTIONS ÉCRITES
DES APPRENANTS DU SECONDAIRE EN ZONE
RURALE : CAS DU CYBERLANGAGE**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur
de l'Enseignement Secondaire Général Deuxième Grade (Di.P.E.S. II)*

par

Didier Ronald NZOUTOUOP TCHONANG

Licencié en lettres modernes françaises

sous la direction de

Mme Rodolphine Sylvie WAMBA

Professeur

Membres du jury

Présidente : Odette BEMMO, Maître de conférences (ENS Yaoundé)

Rapporteur : Rodolphine Sylvie WAMBA, Professeur (ENS Yaoundé)

Examineur : Germain EBA'A, Maître de conférences (U.Y.1)

Année académique 2018-2019

DÉDICACE

À ces deux illustres personnes qui ont à tout jamais marqué mon existence : ma défunte grand-mère, trop tôt partie, et Petite Fleur.

REMERCIEMENTS

Comme tout travail de recherche ardu par son étendue et complexe dans son développement, cette étude m'a sérieusement éprouvé à chacune de ses étapes. Mais je m'en suis sorti chaque fois, avec le concours circonstanciel de certaines personnes, dont je ne saurais ici taire les noms. Qu'il me soit donc permis par l'occasion, d'adresser mes remerciements particuliers à :

La directrice de mon mémoire, le Professeur Rodolphine Sylvie WAMBA, qui a accepté encadrer ce mémoire avec beaucoup de patience et d'abnégation. De même que son soutien constant et sa patience m'ont été indispensables à la réalisation de ma recherche, ses conseils précieux et son professionnalisme ont su guider et alimenter mes réflexions.

Ma tendre moitié, Raïssa Bibiche, pour tout le soutien, l'accompagnement et la motivation sans faille à mon endroit durant la réalisation de ce travail.

Mon ami et frère d'armes ETOUNDI ALEGA Hugues Aimé qui m'a largement guidé vers le choix final du thème de ce travail.

Mon cher ami et aîné académique, OUM OUM Martin, pour son soutien indéfectible, mais aussi et surtout pour ses conseils oh ! Combien précieux !

Ma famille, notamment Maman Anne EBOLO, pour m'avoir soutenu et encouragé durant les deux années passées dans cette prestigieuse institution qu'est l'école normale supérieure de Yaoundé.

Toute ma déférente gratitude est adressée aux illustres membres du jury, qui me font l'insigne honneur d'évaluer ce modeste travail, et qui, à coup sûr, m'apporteront par leurs critiques un plus, en vue d'un(e) éventuel(le) approfondissement ou amélioration de ce travail.

Enfin, mes remerciements vont à l'endroit de tous ceux qui, de près ou de loin, d'une manière ou d'une autre, m'ont assisté dans l'élaboration de ce travail de recherche ; qu'ils trouvent ici l'expression de ma sincère gratitude, bien que n'étant pas tous nommés.

À tous, je n'ai qu'un seul acte de langage à formuler : Merci !

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ADEL : Analyse du Discours à Entrée Lexicale

DI.P.E.S : Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire

EAO : Enseignement Assisté par Ordinateur

FLS : Français Langue Seconde

H.G : Hypothèse Générale

H.R : Hypothèse de Recherche

I.G.E : Inspection Générale des Enseignements

MMS : MultiMedia Messaging Service

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

SMS : Short Message Service

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TICE : Technologies de l'Information et de la Communication en Éducation

V.D : Variable Dépendante

V.I : Variable Indépendante

LISTE DES TABLEAUX ET SCHÉMAS

Tableau 1 : facteurs de variation de la langue.	19
Tableau 2 : répartition des élèves par classe.....	63
Tableau 3 : répartition des enseignants en fonction de l’attitude des apprenants pendant les cours de français.....	70
Tableau 4 : répartition des apprenants en fonction de l’assiduité des élèves aux cours de français.....	70
Tableau 5 : répartition des enseignants en fonction de l’appréciation de l’orthographe française.....	71
Tableau 6 : répartition des enseignants selon les impressions sur le niveau des apprenants en orthographe.....	71
Tableau 7 : répartition des enseignants en fonction de leur connaissance du cyberlangage.....	72
Tableau 8 : répartition des enseignants en fonction de la présence ou des interférences du cyberlangage dans les copies d’apprenants.....	72
Tableau 9 : répartition des enseignants en fonction des avis sur les fréquences d’interférences du cyberlangage.....	73
Tableau 10 : répartition des enseignants en fonction de leurs avis sur la nature de l’influence que pourrait subir l’orthographe vis-à-vis du cyberlangage.....	74
Tableau 11 : répartition des enseignants en fonction de leurs avis sur les raisons d’utilisation du cyberlangage par leurs apprenants.....	74
Tableau 12 : répartition des apprenants en fonction de la possession d’appareils électroniques de communication.....	75
Tableau 13 : répartition des apprenants selon le type d’appareil électronique déjà utilisé.....	75
Tableau 14 : répartition des apprenants selon le degré de maîtrise l’internet.....	76
Tableau 15 : répartition des apprenants selon l’accès aux réseaux sociaux.....	76
Tableau 16 : répartition des informateurs selon la fréquence de connexion aux réseaux sociaux..	77
Tableau 17 : répartition des informateurs selon l’échange via un support du cyberlangage.....	77
Tableau 18 : répartition des informateurs selon le type de langue usité dans leurs conversations..	78
Tableau 19 : répartition des informateurs selon la fréquence d’introduction des marques du cyberlangage dans leurs productions écrites.....	79
Tableau 20 : répartition des informateurs selon leurs appréciations de l’orthographe française...	80
Tableau 21 : répartition des informateurs selon leurs raisons d’utilisation du cyberlangage.....	80
Tableau 22 : répartition des informateurs selon leurs appréciations du cyberlangage.....	81
Schéma 1 : schéma de la communication selon Roman Jakobson.....	46
Schéma 2 : le schéma de la communication selon KERBRAT ORECCHIONI.....	49

RÉSUMÉ

L'avènement des NTIC, par le truchement des réseaux sociaux, a donné naissance à une nouvelle forme scripturale, qui prend corps à travers internet, grâce aux différents supports de communication (téléphone, ordinateur, tablette) : c'est le cyberlangage. Il s'infiltré crescendo dans notre paysage scolaire et impacte sur l'orthographe des apprenants. Cette nouvelle écriture, qui ne respecte pas les codes orthographiques conventionnels, a changé leur manière d'écrire. L'objectif de ce travail est non seulement de compléter les études s'étant intéressées à ce nouveau phénomène et ses répercussions sur la langue française écrite, mais surtout, de montrer comment l'avènement des réseaux sociaux a familiarisé les apprenants avec le cyberlangage qui se dresse désormais en obstacle à la maîtrise de l'orthographe en milieu scolaire. C'est ainsi que nous avons intitulé notre travail *L'impact du langage des réseaux sociaux sur les productions écrites des apprenants du secondaire en zone rurale : cas du cyberlangage*. Pour ce faire, nous avons posé comme hypothèse générale que, les procédés d'écriture du cyberlangage entraveraient la maîtrise du français normatif en général, et particulièrement de l'orthographe. De cette hypothèse générale découlaient trois hypothèses secondaires. Grâce à la méthode empirique qui consistait à travers un sondage et une observation directe à récolter des données issues du terrain, toutes nos hypothèses ont été confirmées. Aussi sommes-nous parvenus à la conclusion selon laquelle le cyberlangage influence considérablement et de manière négative l'orthographe des apprenants, ce qui nous a poussé à proposer quelques voies de remédiation.

Mots clés : réseaux sociaux, cyberlangage, influence, orthographe conventionnelle, performance.

ABSTRACT

The advent of NICTs and social media gave rise to a new form of writing which manifests through our daily use of communication devices (the mobile phone, the computer, the tablet) : it is called the cyber language. It gradually permeates the school environment and impacts learners' orthography. This new form of writing that violates the standard orthographic system has changed their writing style. The aim of this study is not only to add to previous empirical studies on this new phenomenon and its drawbacks, but more importantly to show how the advent of social media has acquainted learners with cyber language which therefore stands as a barrier to the acquisition of orthographic rules in schools. Our work is titled : *The Impact of Social Media Language on Secondary Schools Learners' Writing Skills in Rural Areas : the Case of Cyber language*. It is premised on the hypothetical consideration that cyber language writing system negatively impacts the mastery of standard french in general and orthography in particular. From the main hypothesis sprout three secondary hypotheses. Using such methods as interviews and participant observation, the data collected after investigations validate all our hypotheses. We therefore came to the conclusion that cyber language has considerable negative bearings on learners' orthography, which permitted us to come up with ways to remedy this.

Keywords : social media, cyber-language, influence, standard orthography, performance.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Cameroun est l'un des pays qui s'identifie par ses richesses non seulement culturelles et naturelles, mais aussi et surtout par son paysage linguistique dont la pluralité et la complexité n'ont de cesse de nous fasciner. En dehors de ses deux langues officielles que sont le français et l'anglais, elles-mêmes langues étrangères et héritages de la colonisation, nous retrouvons en plus ses multiples langues nationales. Ainsi, toutes ces langues associées donnent naissance à des parlers hybrides que nous pouvons définir comme des langues nées de la cohabitation de toutes ces autres langues au sein d'un groupe. C'est désormais dans cette catégorie que l'on peut identifier le camfranglais, qui selon les sociolinguistes, est une sorte de *parler camerounais* argotique tiré du français, de l'anglais et d'autres langues locales. Nous identifions en outre le pidgin-english qui se définit comme une sorte de créole, comparable à ceux utilisés aux Antilles, pratiqué au Cameroun dans les zones à forte diversité linguistique, ainsi qu'à Douala, où le cosmopolitisme de la ville a imposé cette langue, fortement sollicitée dans les transactions commerciales. Elle sert de langue véhiculaire dans les deux régions anglophones ; c'est également l'idiome véhiculaire dans les grandes villes commerçantes. Ces parlers familiers, pratiqués dans la plupart des cas par les jeunes, connaissent une dispersion et une pénétration sociales importantes dans notre pays. De ce fait, le français parlé par les Camerounais est désormais influencé par des emprunts aux langues locales, par l'anglais, le pidgin-english et par de nombreux néologismes typiquement camerounais. Constat est dès lors fait que, de ce *nouveau parler*, émerge une nouvelle forme linguistique scripturale non conventionnelle (qui ne respecte pas les normes françaises) qui prend corps à travers les TIC, notamment les réseaux sociaux, du fait de leur prolifération et de leur multiplicité : c'est le cyberlangage. En effet, dans le paysage actuel, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) étant de plus en plus présentes, la communication et l'accès à l'information se réalisent n'importe où, sans délai, hors de lieu et hors du temps, et touchent le grand public, mais de façon majestueuse la tranche des jeunes qui avec l'apparition des plateformes de discussion et les réseaux sociaux (Messenger, Facebook, Twitter, Snapchat, Instagram, etc.) sont presque tous devenus des adeptes de cette nouvelle forme d'écriture appelée : *cyberlangage*. Ce nouveau langage jugé comme étant un code qui ne respecte pas les normes standards du français normatif, notamment les normes orthographiques, représente une nouvelle aire faite essentiellement de

mots, de néographies, de symboles, de rébus où les jeunes internautes s'expriment d'une façon rapide, libre et ludique. En effet, cette nouvelle *mode linguistique* qui intéresse les jeunes et influence la langue nous préoccupe, ce qui en justifie notre intérêt qui nous a conduit à formuler notre sujet ainsi que suit : *L'impact du langage des réseaux sociaux sur les productions écrites des apprenants du secondaire en zone rurale : cas du cyberlangage*. Pour mieux comprendre notre sujet, nous nous proposons d'élucider ses termes clés.

Le terme *Impact* est, d'après le dictionnaire Larousse 2014, une *action qu'une personne exerce sur une autre* (ascendance, autorité, emprise, poids, puissance). C'est aussi une *action qu'une chose exerce sur quelqu'un ou sur quelque chose d'autre*. C'est donc l'effet, l'influence, la répercussion.

Pour adopter cette acception au contexte de notre étude, nous dirons que l'impact est l'ensemble des répercussions, influences ou portées que les réseaux sociaux exercent sur la conscience, la personnalité et les aptitudes intellectuelles de leurs jeunes usagers, modifiant positivement ou négativement les attitudes, les pensées, les comportements et la personnalité des individus. C'est dans ce sens que se rapporte notre étude, dans la mesure où nous voulons mesurer ou évaluer l'impact que produit le langage des réseaux sociaux sur les performances linguistiques des jeunes en milieu scolaire.

Le *Langage* est un système de signes structurés, c'est une capacité humaine qui permet au locuteur de s'exprimer ou de communiquer une pensée au moyen d'un système de signes.

Les *Réseaux sociaux* sont de nouvelles formes de communication virtuelles, plus fortes que le modèle traditionnel, nées de l'avènement des NTIC. Un réseau social peut être défini comme un ensemble d'individus, d'organisation ou entités entretenant des relations sociales fondées sur l'amitié, le travail collaboratif et l'échange d'informations.

C'est un monde très diversifié et il en existe plusieurs types. D'aucuns sont à usage exclusivement professionnel, orientés sur la mise en valeur et les échanges professionnels de ses membres, et d'autres à usage privé, beaucoup plus connus sous l'appellation de réseaux à grand public, avec pour objectif de connecter les individus entre eux, afin de partager des informations, des liens et de créer un contenu qui sera également partagé. C'est l'exemple de Facebook, WhatsApp, Twitter, etc.

Le *langage des réseaux sociaux* renvoie donc à la façon d'écrire, à une forme du discours mise en œuvre par des utilisateurs, visant à transmettre un maximum d'informations en un minimum de temps. C'est encore une nouvelle forme scripturale, mise en œuvre par les

utilisateurs des réseaux sociaux, qui privilégie le fond du message transmis à la forme, car ne respectant pas les règles de la norme orthographique.

Les *productions écrites* désignent l'ensemble d'écrits produits par une quelconque personne dans une langue donnée qui varient aussi bien sur les plans de l'orthographe, du vocabulaire, de la syntaxe, du lexique et autres. Parler de *production écrite*, c'est parler d'écriture, car l'on produit en écrivant. Produire un écrit c'est se servir de son cerveau pour réaliser soi-même une phrase ou un texte quelconque. Il peut s'agir d'une rédaction, d'une dissertation, d'un article de journal et bien d'autres.

La *zone rurale* englobe l'ensemble de la population, du territoire et des autres ressources des campagnes, c'est-à-dire les zones situées en dehors des grands centres urbanisés.

Le Cyberlangage est un terme lui-même constitué de deux notions majeures, qu'il convient d'élucider pour une compréhension somme toute aisée.

Le Cyber

Le mot cyber lui-même n'est pas du tout né, contrairement à ce que l'on pourrait croire, dans la mouvance de la Toile. Si l'on y repère son origine anglaise, cybernétique « contrôle et régulation des êtres et des machines »¹.

Il est tiré du mot grec *kubernétique* signifiant *art de gouverner*². Ce préfixe est présent notamment dans cybernétique, cyberspace, cybertexte, servant à former des mots liés aux nouvelles techniques de communication numériques (internet). *C'est un préfixe devenu à la mode à la deuxième moitié du XX^e siècle*³.

Le langage

Tel que défini plus haut, c'est un système de signes structurés, c'est une capacité humaine qui permet au locuteur de s'exprimer ou de communiquer une pensée au moyen d'un système de signes.

En somme donc, le *cyberlangage* est un aboutissement d'une recherche de réduction ou d'économie de temps et d'efforts, pour transmettre une information le plus vite possible, toute en ayant recours à certains procédés (l'extension graphique, la phonétique, les anglicismes, le rebus... etc.).

¹ H. Walter et G. Walter : *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*, Larousse, 2002, p.74

² *Dictionnaire historique de la langue française, Le Robert*, 2016, p.150.

³ R. BUI, *Cyber, I logiciels & services hebdomadaire*, mercredi 17 juin 2015, N° 397-398.

Cette notion semble préoccuper les sociolinguistes, et ceci pourrait se justifier la pluralité de définitions qui lui sont attribuées.

Aurélia DEJOND⁴, journaliste canadienne, définit le cyberlangage comme une forme de discours mise en œuvre par les utilisateurs de TIC. Elle l'appelle aussi *cyberdiscours* ou *cyberlangue*. C'est aussi une langue parallèle et complémentaire qui vise à exprimer un maximum d'idées en un minimum de temps et d'espace.

Grimm-GOBAT, dans le même sillage, pense que : *c'est une langue qui sert de prétexte pour débarrasser la langue française de son corset académique par une simple transcription d'énonciations quotidiennes*⁵. Car en effet, la navigation sur la toile est très souvent conditionnée par un crédit horaire qu'il faut exploiter au maximum. Le langage usité vise juste l'essentiel.

De ces définitions, nous constatons que le cyberlangage est un type de parler qui privilégie le message et pas sa forme, et qu'il est instable dans sa structure formelle. Il s'intègre assez rapidement dans les habitudes linguistiques des apprenants. Notre travail consiste à montrer que l'avènement des réseaux sociaux a donné naissance à cette nouvelle forme scripturale qui tend à détruire l'orthographe française. En effet, le constat fait dans nos établissements secondaires laisse clairement comprendre que la langue française est victime de nombreuses entraves et entorses qui l'éloignent crescendo de son usage normatif et standard. Cette déroute de la langue s'est beaucoup plus accentuée en ce 21^e siècle avec l'avènement et la recrudescence des réseaux sociaux qui ont donné naissance à cette nouvelle forme scripturale qui prend forme grâce à internet et par les canaux de l'ordinateur, des tablettes, des téléphones portables, etc. Le cyberlangage est de plus en plus présent dans le paysage scolaire et connaît un grand essor, car trop sollicité par les apprenants du secondaire dans leurs productions écrites, au grand détriment du français normatif, ce qui oriente notre réflexion vers son impact sur la maîtrise de la langue standard, notamment l'orthographe. Notre motivation pour le choix de ce sujet émane d'un certain nombre de faits.

En effet, l'observation faite dans nos établissements scolaires du secondaire, notamment ceux situés en zones rurales, nous permet de constater avec regret que la langue française et particulièrement l'orthographe, dans son usage, est prise en otage par d'autres langues, locales ou étrangères, ainsi que par de nouvelles formes scripturales nées de

⁴ A. Dejond, *La Cyberl@ngue française*, Tournai, La Renaissance du livre, 2002, p.13

⁵ G. Grimm-Gobat, *Texto, Les smsistes réinventent la langue française ?* in « LATITUDES », mardi 16 avril 2002.

l'avènement des réseaux sociaux à travers leur grande emprise sur les jeunes, surtout ceux du secondaire. Il est donc d'usage de les rencontrer dans des sites où ils échangent des messages qui sont pour la plupart des formes de communication dans lesquelles prédomine un réel relâchement stylistique, débouchant sur un certains nombres d'écarts linguistiques : on parlerait alors de : *nouvelle mode linguistique*, née du contact des technologies de l'information et de la communication (TIC). C'est dès lors consciemment ou inconsciemment qu'ils reproduisent cette nouvelle écriture dans leurs écrits scolaires, empiétant ainsi sur les normes et les canons du français standard et le conduisant crescendo vers son déclin. C'est fort de ce constat et dans l'optique de poser notre pierre dans la dénonciation de ce style langagier qui cause certainement problème dans notre milieu éducatif que nous avons formulé notre sujet ainsi qu'il suit : *l'impact du langage des réseaux sociaux sur les productions écrites des apprenants du secondaire en zone rurale : cas du cyberlangage*.

Toutefois, il convient de préciser que des études antérieures ont été faites sur le sujet, quoi que les avis divergent, et nous ne saurons mener une réflexion sur le sujet sans évoquer certains travaux menés par nos prédécesseurs dans ce domaine.

En effet, une polémique anime les sociolinguistes en ce qui concerne l'impact du cyberlangage sur les performances en orthographe. Dans un premier camp se situent ces chercheurs qui pensent que la langue française, précisément l'orthographe, est menacée par cette nouvelle forme scripturale. Ainsi :

Claude Duneton pense que le français tire vers sa fin, à cause non seulement de tous les mélanges linguistiques, mais aussi à cause de l'arrivée du cyberlangage. Ainsi, le français se décline de la norme académique tant à l'oral qu'à l'écrit. Il précise que :

L'intérêt d'une phrase bien construite est devenu pour la masse de population jeune, qui sera vieille dans soixante ans, infiniment secondaire si ce n'est superfétatoire⁶.

La preuve en est que pour lui que les bacheliers font de plus en plus de fautes au fil du temps. Cette négligence apparaît dans les prestations orales et surtout écrites des apprenants.

Après une étude des mécanismes de la langue, Aurélia Dejond⁷ estime qu'il faudrait attirer l'attention des chercheurs sur ce phénomène. Elle pense réellement que *l'orthographe est en train de subir, malgré elle, une réforme en profondeur*. Elle décrit de façon systématique le développement de la nouvelle écriture dans les tchats et les forums.

⁶ C. Duneton, *La mort du Français*, Paris, Plon, 1999, P. 72.

⁷ A. Dejond, op.cit., p 13.

Description qui sera reprise par Veronis et Guimier⁸ dans l'optique de reconnaître aux internautes un mode scriptural spécifique qui associe le verbal et le non verbal. La frontière entre la mode et le bouleversement de la langue en ce qui est du cyberlangage est très étanche, car les excès ou alors les nouveaux parlers ne se limitaient qu'à l'oral. À cet effet, il existe désormais un comité de lutte contre les fautes volontaires, présenté sur le site http://www.sur-la-toile-.com/mod_news_article_610.html

Fairon démontre au cours d'un colloque sur la langue française que le cyberlangage est du ressort de la paresse que de la faiblesse. Il réalise avec Klein Paumier, à travers le projet *faites don de vos sms à la science*⁹, que les scripteurs sms font preuve de paresse dans leurs rédactions. Il évoque alors les concepts de *fautes de compétences et fautes de performances* pour traduire les erreurs qui selon lui, se développent dans cette forme de communication. Il aborde le sujet du SMS dans sa forme graphique plutôt que dans son utilisation, pose néanmoins la question du danger que son utilisation présente sur l'orthographe traditionnelle.

Mireille Ntsama Ndong¹⁰ laisse voir dans son mémoire de Di.P.E.S II que les apprenants, de manière inconsciente et involontaire, infiltrent régulièrement des expressions issues du cyberlangage dans les productions scolaires, ce qui, selon elle, est une grave entorse à la langue française.

Enfin, Landyne Gaëlle Kamtchuien Metiege¹¹ dans son mémoire de Di.P.E.S. II, démontre que le langage électronique dans sa forme et dans son déploiement est une véritable gangrène pour la maîtrise de l'orthographe française, car il influence les réflexes d'écriture des jeunes.

Cependant, un autre camp pense que la langue française ne souffrira pas, voire jamais de ce néo-langage ou de ces mutations linguistiques. Ainsi :

Janin, un promoteur des TIC dans une entreprise de téléphonie mobile, fait suffisamment confiance aux jeunes pour pouvoir *faire la part des choses entre la littérature classique et le sms*. Les jeunes selon lui sont donc assez intelligents pour ne pas confondre

⁸ J. Veronis et E. Guimier, « Le Traitement des nouvelles formes de communication écrites ». In G. Sabah, *Compréhension automatique des langues et interaction*, Paris, Hermès Science, 2006, P.35.

⁹ C. Fairon et Al, *Le langage SMS. Etude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête « Faites don de vos SMS à la science »*, Presses universitaires de Louvain-la-Neuve, Cahiers du Cental, 2006, pp 1 – 3.

¹⁰ M. Ntsama Ndong, *Impact de l'écriture cybernétique sur les productions écrites de langue française des élèves du cycle d'orientation : cas des élèves du lycée général Leclerc et du lycée bilingue de Yaoundé*, mémoire de Di.P.E.S II, 2002-2003, inédit, p.65.

¹¹ L. G. Kamtchuien Metiege, *L'influence négative des NTIC sur la pratique de l'orthographe en milieu scolaire : cas du langage électronique*, mémoire de Di.P.E.S. II, 2015-2016, inédit, p.61.

deux systèmes qui obéissent à des besoins de communication complètement différents. Il conclut donc qu'ils sauront faire un distinguo entre la littérature classique à celle des réseaux sociaux.

Daline Ngounou¹² va dans la même lancée que Janin et conclut dans son mémoire de Di.P.E.S. II que le cyberlangage n'a aucun effet négatif sur la maîtrise de l'orthographe car les apprenants, quoi qu'ils soient adeptes de ce nouveau mode scriptural, sont pour la plupart assez conscients pour distinguer le contexte d'usage.

Pascale Certa en 2001 dans son ouvrage intitulé *Le Français d'aujourd'hui, une langue qui bouge*¹³, présente les différents attentats à la langue française que sont l'argot, le verlan et aujourd'hui le cyberlangage. Il y démontre que le français a toujours survécu et survivra encore à ce type de phénomènes. Le cyberlangage passera donc comme les autres, sans compromettre la pérennité de ladite langue.

David Gonsalves (2007 :2) positionne le cyberlangage dans un contexte social et met l'accent sur la dédramatisation du phénomène. L'usage du cyberlangage a un but communicationnel plus ludique que formel. Les apprenants du secondaire ne semblent confondre ni les registres de langue dans leurs échanges oraux, ni les registres d'écriture dans leurs devoirs écrits. Et s'ils le font, c'est moins dans la confusion des écritures texto et conventionnelles que dans la non maîtrise des formes et normes orthographiques.

Après avoir recensé les différents avis des auteurs sur le cyberlangage et la langue française, il en ressort que certains caractérisent cette écriture comme étant un simple moyen de communication qui ne saurait empiéter sur la maîtrise parfaite de la langue française, voire même être exploité à des fins didactiques. Seulement, le cyberlangage ne pose pas un problème d'intelligence, mais d'acquisition d'automatismes qui pourraient nuire à la maîtrise de la langue standard. C'est d'ailleurs dans cette logique que s'inscrivent les chercheurs du deuxième groupe qui considèrent le cyberlangage comme un frein pour l'évolution de la langue française, notamment l'orthographe. Cette revue de la littérature nous permet d'énoncer notre sujet de recherche ainsi que suit : *l'impact du langage des réseaux sociaux sur les productions écrites des apprenants du secondaire en zone rurale : cas du cyberlangage*. Il est à noter qu'à travers cette revue se laisse entrevoir le statut de cette langue

¹² D. Ngounou, *Usage du cyberlangage et incidence sur l'orthographe des apprenants : cas des élèves de PCG3 et de Tle G2-1 du lycée technique industriel et commercial de Yaoundé*, mémoire de Di.P.E.S. II, inédit. P.73

¹³ P. Certa, *Le Français d'aujourd'hui, une langue qui bouge*, Paris, Balland / Jacob Duvernet, 2001, p.15

encore embryonnaire dans notre contexte, ce qui est d'ailleurs plus perceptible dans les prestations écrites des jeunes en scolarisation, d'où le problème qu'il conviendra de présenter. Notre sujet pose le problème de la qualité de la langue usitée par les apprenants, précisément leur niveau de maîtrise de l'orthographe française. Il apparaît que celle-ci semble être en état de dégradation permanente, et le cyberlangage est considéré comme cause du phénomène car elle se nourrit d'abréviations plus ou moins conventionnelles, d'emprunts, de néologismes et de tronctions, bref un désordre et une liberté de production dont le seul souci est de communiquer, sans aucun intérêt pour l'aspect formel. Ce style largement pratiqué par les jeunes en scolarisation suscite de nombreuses inquiétudes, car on penserait que la probabilité de maîtrise de la norme standard serait très faible chez ces locuteurs. De ce problème découle notre problématique.

Michel Beaud définit la problématique en ces termes : *c'est l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettent de traiter le sujet*¹⁴.

Cette question principale est la question de recherche. Dans le cadre de notre sujet, elle est construite autour de l'orthographe, du cyberlangage et ses corollaires que sont l'internet, le téléphone, l'ordinateur, la tablette. Fort du constat précédemment effectué, il est question de savoir ce qu'il faut entendre par cyberlangage. Le système orthographique du cyberlangage fonctionne-t-il de la même manière que celui de la langue française ? Comment le cyberlangage interfère-t-il sur l'orthographe standard des apprenants ? En quoi son usage peut-il être néfaste pour la maîtrise de la langue standard ?

Après avoir posé nos questions de recherche, il nous semble à présent propice de formuler quelques réponses anticipées ou hypothèses.

Le Larousse¹⁵ définit le mot hypothèse comme une *proposition initiale à partir de laquelle on construit un raisonnement*. MACE, quant à lui, dit de l'hypothèse qu'elle est un *énoncé décoratif qui précise la relation anticipée entre les phénomènes observés*.¹⁶ LOUBET y apporte plus de lumière lorsqu'il fait valoir que les hypothèses :

Apparaissent tout au début d'une recherche. Elles sont surtout constituées de questions à propos de l'objet de la recherche et des concepts opérationnels formulés en termes relativement vagues du

¹⁴ M. Beaud, *L'Art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1998, p.32.

¹⁵ Dictionnaire Larousse, 2002, p.80

¹⁶ G. Mace, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Paris, P.U.F., 1998, p.76

*chercheur (...) Leur rôle est de déclencher la recherche et de baliser le terrain sur lequel elle va s'exercer.*¹⁷

L'hypothèse peut donc être définie comme une *affirmation provisoirement suggérée, comme une explication d'un phénomène*.¹⁸ On émet des suppositions de départ, aux fins de mener la recherche. Elle est une feuille de route qui éclaire la réflexion, mais ne décide pas de l'aboutissement de la recherche. Il en existe deux types : l'hypothèse générale et les hypothèses de recherches.

L'hypothèse générale sert à orienter et à opérer des choix à propos de la recherche, plus précisément des objectifs et de la méthode. Elle est unique. Dans notre contexte, nous l'avons formulée ainsi qu'il suit :

Hypothèse générale (HG) : Les procédés d'écriture du cyberlangage entraveraient la bonne maîtrise de la langue française par les apprenants.

De l'hypothèse générale, découlent les hypothèses de recherche (HR). Encore appelées hypothèses secondaires, elles dérivent de l'H.G. Madeleine Grawitz les définit d'ailleurs en termes de *propositions de réponse à une question posée*. Dans notre analyse, nous avons pu en relever trois :

Hypothèse de recherche (HR) 1 : la familiarité des apprenants avec le cyberlangage handicaperait leurs performances écrites. Ou encore, l'usage régulier du cyberlangage par les apprenants handicaperait leurs performances écrites.

Hypothèse de recherche (HR) 2 : le libertinage linguistique qui caractérise ce moyen d'expression motiverait les apprenants à plus l'utiliser.

Hypothèse de recherche (HR) 3 : La complexité de l'orthographe française entraverait sa propre maîtrise.

Toute recherche sérieuse se doit de viser des objectifs précis, et la nôtre ne saurait déroger ni à cette règle, ni à cette logique ; c'est en ce sens qu'à travers notre analyse, nous comptons atteindre quelques objectifs précis.

En effet, l'objectif d'un travail représente le but à atteindre ou encore ce que l'on veut qu'il soit retenu à la fin de nos investigations. Notre étude à propos de l'usage du

¹⁷ J-L Loubet Del Bayle, *Introduction aux méthodes de sciences sociales*, Paris, Privat, 1989 p.158.

¹⁸ A. Ouillet, *Processus de recherche : Une introduction à la recherche*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 1999, p.30

langage des réseaux sociaux et de son impact sur la maîtrise de la langue française a pour objectif de montrer comment l'avènement des réseaux sociaux, à travers sa forme scripturale, favorise l'essor d'un nouveau langage, le *cyberlangage*, qui se dresse en obstacle au développement des connaissances et de la maîtrise de la langue chez les apprenants du secondaire en zone rurale, ceux de la classe de première en particulier. Elle veut démontrer que l'usage non contrôlé de cette *nouvelle mode linguistique* est susceptible de handicaper les performances écrites des apprenants. Il s'agira, après observation, de démontrer que la cyberécriture et plus singulièrement les procédés mis en œuvre ne sont en aucun cas des facilitateurs pour l'acquisition de la langue française ; bien au contraire, ils peuvent entraver sa maîtrise, ceci d'autant plus que dans notre contexte existent déjà plusieurs parlars nés du contact des langues étrangères avec les langues locales. Seulement, le langage des réseaux sociaux semble plus offensif, car il permet de matérialiser l'oral à travers une transcription entièrement majeure. Nous comptons donc non seulement les prévenir du danger qui les guette lorsqu'ils se prêtent de manière assez libertine au jeu du cyberlangage, mais aussi et surtout les amener à faire une séparation nette entre le langage employé dans les réseaux sociaux et celui d'une situation de classe, ou mieux encore, les amener à utiliser une langue française normée dans leur usage des réseaux sociaux et par conséquent dans leurs copies. Nos objectifs ainsi présentés, il nous incombe de délimiter notre champ d'étude.

Chaque recherche appartenant à un domaine précis, la nôtre s'aligne dans le domaine de la didactique du français langue seconde (FLS), plus précisément la didactique de l'écrit. Étant donné que notre étude est tout aussi linguistique que sociale, nous avons trouvé judicieux d'inscrire notre sujet dans le champ de la sociolinguistique. Plusieurs études ayant déjà été menées dans ce domaine, la spécificité de notre sujet est qu'il explore la piste des réseaux sociaux et donc uniquement internet comme potentiel facteur d'appauvrissement du niveau de langue écrite des apprenants du secondaire, mais aussi, contrairement à tous les prédécesseurs, la recherche est entièrement tournée vers la zone rurale. Il nous incombe pour plus de précision, de définir notre rayon d'action dans le cadre de notre recherche. Ainsi, de toutes les communications observables à travers internet, nous nous préoccupons surtout voire uniquement du cyberlangage, ceci en raison du fait qu'il semble plus courant chez les jeunes apprenants. En ce qui est de la délimitation de la population d'étude, nous avons choisi les élèves du second cycle du Lycée Bilingue de Njombé, plus particulièrement ceux de la classe de première. Ce choix se justifie par deux raisons : d'abord en raison de la place de choix qu'elle occupe dans le cursus scolaire. En effet, la classe de seconde étant considérée

comme une classe de transition qui s'inscrit dans la continuité des classes du 1^{er} cycle, celle de première est cependant une classe de fixation où les élèves doivent consolider et appliquer effectivement les acquis du 1^{er} cycle. Sur ce, ils sont appelés à ce niveau d'études, à appliquer les règles qui régissent les normes de la langue française dans leurs productions écrites. Ce qui suppose au préalable, non seulement une bonne maîtrise de celle-ci, mais aussi de son intériorisation par les élèves. Ensuite, ce choix se justifie par la probabilité élevée chez les apprenants de cette classe d'avoir un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable qui sont des outils permettant accès aux réseaux sociaux. Cette recherche s'articulera autour d'un certain nombre de variables.

Gordon Mace définit la notion de variable comme :

Une caractérisation, un attribut ou encore une dimension d'un phénomène observable empiriquement et dont la valeur varie en fonction de l'observation (...) C'est donc un instrument de précision ou de spécification qui permet de traduire des énoncés possédant des références empiriques plus précises de façon à permettre de vérifier empiriquement des énoncés abstraits.¹⁹

D'après cette définition, la variable est un phénomène observable, susceptible de changer et de prendre plusieurs formes particulières. Elle est un instrument de précision et de vérification. On distingue la variable dépendante et la variable indépendante.

La variable dépendante définit le comportement que le chercheur veut étudier. C'est la variable expliquée. Dans notre recherche, nous avons comme variables :

Variable dépendante (VD) 1 : les mauvaises prestations écrites.

Variable dépendante (VD) 2 : l'usage des jargons.

Variable dépendante (VD) 3 : la complexité de l'orthographe.

La variable indépendante, quant à elle, relève de l'environnement psychique ou social qui par suite d'une manipulation pratiquée par le chercheur au cours d'une intervention prend certaines valeurs afin que puisse être évalué son impact sur certains comportements. C'est la variable explicative du phénomène étudié. Dans notre cas, il s'agit du cyberlangage et de son impact sur l'orthographe. Nous avons regroupé trois variables indépendantes (Vi).

Vi 1 : l'usage régulier du cyberlangage.

¹⁹ G. Mace, Op.cit., p.77

Vi 2 : L'absence de règles codifiées dans le cyberlangage qui stimule la rapide évolution de la norme endogène

Vi 3 : la non maîtrise du français standard.

Après présentation de ces variables, il nous incombe de nous pencher à présent sur les modalités et indicateurs.

La modalité est l'ensemble des particularités qui tournent autour du problème à résoudre. Les indicateurs sont des instruments de précision et de mesure des variables. Ils ajoutent un second niveau de précision au concept opératoire de l'hypothèse et aident à la formation de l'information, étant donné qu'ils permettent de classer un objet dans une catégorie par rapport à une caractéristique donnée. Donc, ils permettent de mieux définir les variables et sont de plusieurs ordres. Gordon Mace les définit d'ailleurs comme des :

Instruments qui permettent d'articuler en langage concret le langage abstrait utilisé à l'étape de la formulation du problème et jusqu'à un certain point à l'étape de l'énonciation de l'hypothèse. Ils précisent les variables et ils permettent de classer un objet dans une catégorie par rapport à une certaine caractéristique donnée²⁰.

Toute recherche s'articule autour d'une méthode qui très souvent est fonction du type de sujet ainsi que des objectifs prédéfinis. Pour vérifier nos hypothèses, nous observerons les apprenants des classes de première A4, C et D du Lycée Bilingue de Njombé. Les raisons ayant motivées ce choix ont été précédemment évoquées. Concrètement, pour mener à bien notre tâche, nous nous soumettrons à la méthode expérimentale par laquelle on formule des hypothèses, on observe les phénomènes et on établit le lien entre ces deux pôles, après la mise à l'épreuve ou l'analyse des faits. Il s'agira en d'autres termes de recueillir les données via les sondages et l'observation directe des copies d'élèves, en vue de procéder à leur analyse descriptive et statistique ; ce qui nous permet d'élaborer un plan à deux parties, comportant chacune deux chapitres.

La première partie qui s'intitule *cadre théorique* est constituée de deux chapitres. Dans le premier chapitre intitulé *théorie de référence*, nous parlerons des généralités sur la sociolinguistique dont notre sujet fait partie du vaste champ de recherche. Donc à travers cette théorie, nous pourrions mieux situer notre sujet. À cet effet, nous convoquerons des théoriciens tels que René König et William Labov. Notre deuxième chapitre intitulé *généralités sur les réseaux sociaux, étude du cyberlangage et de l'orthographe française*, sera consacré à l'exploration et à l'explication de ces différentes notions. Concrètement, en ce qui concerne les réseaux sociaux, nous présenterons entre autres son historique, sa typologie, son

²⁰ G. Mace, Ibidem.

importance ainsi que ses limites. Pour ce qui est du cyberlangage, nous présenterons entre autres son origine, ses mediums, son but ainsi que ses caractéristiques. Quant à l'orthographe française enfin, nous nous attarderons sur son évolution dans la langue française, ses difficultés et les objectifs assignés à son enseignement au Cameroun.

La deuxième partie intitulée *cadre méthodologique* comporte également deux chapitres. Le chapitre trois donc, traite de la méthodologie de l'étude, de la présentation, de l'analyse et de l'interprétation des résultats obtenus, ainsi que de la validation des hypothèses. Il s'agira ici d'explicitier la méthodologie qui conduit notre étude, de présenter les résultats issus de l'enquête menée sur le terrain ainsi que ceux obtenus lors de l'étude des copies d'élèves. Après quoi s'en suivra une analyse minutieuse, assortie d'une interprétation, qui nous permettront de valider ou d'invalider les hypothèses préalablement formulées. Enfin le quatrième chapitre intitulé intérêts et limites de l'étude, suggestions, nous permettra d'abord de nous prononcer sur les intérêts que revêt notre étude, ensuite d'émettre des limites à celle-ci et enfin, faire quelques propositions didactiques aux différents acteurs du système éducatif, en vue de pallier le problème de la mauvaise qualité de l'orthographe française chez les apprenants, probablement liée à leur usage intensif du cyberlangage.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE

CHAPITRE 1

THÉORIE DE RÉFÉRENCE : LA SOCIOLINGUISTIQUE

Nous éluciderons au cours de ce chapitre, la notion de sociolinguistique. En tant que science du langage, sa présentation facilitera la compréhension de notre travail. Aussi, après définition et historique, nous présenterons entre autres son objet d'étude ainsi que quelques théories qui entretiennent un rapport étroit avec notre sujet.

1.1. Définition

La sociolinguistique est une linguistique qui a pour objet l'étude du langage et de la langue sous leur aspect socioculturel. C'est, en d'autres termes, l'étude de la langue en milieu social, plus précisément des rapports entre la société et les langues. William Labov la définit en ces termes : *au sens strict, la sociolinguistique est la linguistique elle-même, c'est-à-dire l'étude de la structure et de l'évolution de la langue, que ce soit du point de vue phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique, mais considérée au sein du contexte social formé par la communauté linguistique*²¹.

1.2. Historique

William Labov est souvent considéré, du moins dans la tradition anglo-saxonne, comme le fondateur de la sociolinguistique moderne. C'est lui qui publia en 1966 *The Social Stratification of English in New York City* (La Stratification sociale de l'anglais à New York). La sociolinguistique constitue une réaction à la position générativiste, selon laquelle, tout linguiste devrait se placer au niveau de la compétence et non de la performance, et donc étudier uniquement la norme linguistique sans tenir compte de l'usage, perçu comme fuyant. La sociolinguistique vient donc avec pour mission de montrer que contrairement à la vision générativiste du langage, la performance n'est pas aléatoire. La variation qui la conditionne en effet n'est pas libre, mais plutôt structurée par des règles sous-jacentes.

²¹ W. Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1976, p. 79

1.3. Objet d'étude

Selon Labov, la sociolinguistique doit être en mesure d'*expliquer et de décrire les variations dans l'usage de la langue, tant à l'échelle microsociale au niveau de l'individu et des relations interindividuelles qu'à l'échelle macrosociale (au niveau d'une communauté entière*²²). Il s'agit de décrire et d'expliquer les variations tant chez des individus pris séparément que dans un groupe plus large. On constate dès lors que le langage est le reflet des relations sociales et qu'il joue un rôle de marqueur identitaire, ce dont la sociolinguistique doit être capable de rendre compte.

À travers son objet d'étude, il nous semble propice de parler de la langue car, elle constitue l'élément fondamental de la sociolinguistique.

1.4. La langue

1.4.1. Définition

Une approche linguistique de la langue précise que c'est un système de signes doublement articulé. En d'autres termes, la construction du sens se fait à deux niveaux d'articulation. On trouve d'abord celui des entités signifiantes à savoir le morphème, le lexème ou monème, formant des énoncés. Puis, celui des unités distinctives de sens (phonème) formant des unités signifiantes. André Martinet²³ précise que l'ordre de description est nécessairement l'inverse de l'ordre de perception ou d'usage de la langue. La description va des phonèmes vers les unités signifiantes.

Ferdinand De Saussure²⁴ distinguera alors la langue de la parole. À ce sujet, il pense que la langue est sociale alors que la parole, c'est l'utilisation de la langue par un locuteur, donc individuelle. Le langage a une dimension diachronique (évolution des signes au cours du temps) et une dimension synchronique (rapports entre les signes à un instant donné). C'est dans l'étude de ce second aspect que Saussure a particulièrement innové. Selon lui, la perspective diachronique doit être étudiée, certes, mais elle ne permet pas de rendre compte du fait que le langage est un système. En effet, elle prend uniquement en compte les modifications au cours du temps ; l'approche synchronique, elle, montre que la signification des signes dépend de la structure de l'ensemble du langage.

²² W. Labov, *Idem*, P. 83.

²³ A. Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1970, pp. 21-23

²⁴ F. De Saussure, *Cours de linguistique générale*, Payot, 1916, p.210.

1.4.2. La formation des langues

Cette formation peut se définir comme étant le mode de constitution d'une langue. On distingue à ce sujet deux types de formation : la formation naturelle et la formation artificielle.

1.4.2.1. Les langues naturelles

Ce sont les langues qui se sont formées au cours du temps par la pratique de ses locuteurs, à partir d'états de langues antérieures et ou d'emprunts à d'autres langues. C'est d'ailleurs le cas de plusieurs langues parlées dans le monde.

1.4.2.2. Les langues construites

On appelle sous ce terme les langues qui résultent d'une création normative d'un ou de plusieurs individus. On constate donc de ce fait une réelle volonté de création qui s'oppose à la spontanéité, au hasard des langues dites naturelles. Nous prenons l'exemple de l'esperanto, de l'interlingua.

De ce qui précède, il ressort clairement que la langue provient des interactions entre les hommes, entre la nature et l'environnement dans lequel on évolue. Les langues peuvent donc naître et disparaître en fonction de ses locuteurs ou encore en fonction de certains facteurs définis par William Labov.

1.5. Les facteurs sociolinguistiques d'évolution et de variation du français

Comme toute langue, le français est influencé par un certain nombre d'éléments et peut par conséquent subir des modifications spatiotemporelles. Ces variations se situent généralement au niveau du son, du lexique et de la morphosyntaxe, et résultent des facteurs externes à la langue. Selon William Labov, les facteurs externes de cette variation peuvent être sociologiques ou socio-historiques. Pour être plus concret, dans toutes les circonstances de la vie, on ne parle pas de la même façon au cours d'une journée et, à partir de cela, on observe des différents usages d'une langue et on dégage plusieurs axes de différences qui sont fréquemment classés en registres de langue et sont visés par la notion de variation linguistique.

Toute communauté linguistique use de plusieurs variétés linguistiques. Ce phénomène de la diversité des usages au sein d'une même langue dans le processus social de la communication se manifeste sur plusieurs axes : temporel, géographique, social, situationnel.

La sociolinguistique distingue, comme le note Marie Louise MOREAU, quatre grands types de variation.

1.5.1. La variation diachronique : chronolecte

Ce type de variation joue sur l'axe temporel, il s'agit du changement de la langue selon les époques (histoire) qu'elle traverse. *La variation diachronique est liée au temps, elle permet de contraster les faits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents*²⁵.

1.5.2. La variation diatopique : régiolecte

Ce type de variation joue sur l'axe géographique car, la langue se répartit selon les différents usages qui en sont faits d'un pays à un autre, d'une région à une autre et même d'une ville à une autre. *La variation diatopique joue sur l'axe géographique, la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de régiolectes, de topolectes ou de géolectes*²⁶.

1.5.3. La variation diastratique : sociolecte.

Elle se joue sur l'axe social, c'est la variation d'une langue à l'intérieur d'un groupe social, selon le contexte d'usage. C'est le cas de la différence entre langage de jeunes et celui des personnes âgées. *La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de sociolectes*²⁷.

1.5.4. La variation diaphasique : idiolecte.

Aussi appelée variation situationnelle ou stylistique, ce type joue sur l'axe situationnel, définit par Gadet Françoise comme la : *capacité des locuteurs à moduler leur façon de parler en fonction des différents interlocuteurs et activités*²⁸. Cette variation prend en considération les différents usages, divers styles ou registres de la même langue, employés selon les situations de communication (objets d'échange) :

On parle de variation diaphasique lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours. Ainsi, la production langagière est-elle influencée par le caractère

²⁵ M. L. Moreau, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Belgique, Ed. Mardaga, 1997, p. 284.

²⁶ Ibidem.

²⁷ Idem.

²⁸ F. Gadet, *La variation sociale en français*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, 2006, p. 172.

plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des registres ou styles différents²⁹.

Tableau 1 : facteurs de variation de la langue

	Temps (Diachronie)	Espace (Diatopie)	Classe sociale (Diastratie)	Registre d'interaction (Diaphasie)
Variété	Chronolecte	Régiolecte	Sociolecte	Idiolecte
Exemple d'énonciateur en situation	Né en 1905 Né en 1970	Nouveau Brunswick -> Acadien en situation de bilinguisme qui apprend le français en classe.	Ouvrier Boucher Bûcheron Pêcheur Syndicaliste	Locuteur en situation de : - discours - monologue - formulations ritualisées...

Facteurs de variation de la langue³⁰

Ces quatre paramètres sont enchevêtrés. On entend par lecte, une variété déterminée par un ou plusieurs des paramètres dialecte, sociolecte, idiolecte et régiolecte. Le contact entre plusieurs langues peut créer un interlecte.

Au phénomène de la variation linguistique s'ajoutent des attitudes sociolinguistiques que sont la loyauté linguistique, l'insécurité linguistique qui découlent de l'appréciation des locuteurs sur une langue. En effet, il n'y a pas de langue ou de variétés plus ou moins belles ou difficiles. Un locuteur trouvera plus beau ou plus difficile la variété dont les traits phonétiques ou morphosyntaxiques sont les plus proches de sa propre variété ou de la norme qu'on lui a enseignée. Parlant de norme, William Labov la définit comme une expansion de la langue écrite qui trouve ses fondements dans l'histoire de l'écriture. Ce qui laisse entendre que la norme est évolutive. Dans le cas du français, notons que, au XVe et au XVIe siècle, seuls les scribes, les libraires et les imprimeurs savaient écrire, et la notion de faute n'existait pas. Au XIXe siècle, la scolarisation et l'alphabétisation obligatoires de la France apportent avec elles l'implantation de l'écriture avec la notion de norme stable et fixe. D'où le français standard.

²⁹ M. L. Moreau, op. cit, p. 284.

³⁰ W. Labov, op. cit, p. 123.

Nous terminerons par deux autres variations qui ont été considérées chez Françoise Gadet comme des autres types de variation.

1.5.5. La variation diamésique

Cette variation s'intéresse aux différents usages relatifs au canal employé par les locuteurs. Françoise Gadet donne cette explication : *les usagers ne parlent pas comme ils écrivent, et inversement* ³¹. Elle permet de mettre en lumière les écarts entre l'écrit et l'oral et de *prendre en charge les formes liées aux nouvelles technologies [...]* ³².

1.5.6. La variation diagénique

Elle s'intéresse aux différents usages relatifs à la variable sexuelle. Le facteur sexe (genre) renvoie à une réalité sociale facilement observable, une asymétrie homme/femme face à la langue, les femmes, plus sensibles que les hommes aux modèles de prestige.

1.6. Le français standard

1.6.1. Définition

Selon William Labov, le français standard est une vue de l'esprit. On se comporte comme s'il existait une variété de langue neutre, homogène et stable, en quelque sorte un *bon usage* du français. En fait, le degré 0 n'existe pas. Il y a deux grandes tendances qui peuvent se manifester.

1.6.2. La fragmentation

La fragmentation d'une langue en divers dialectes ne provient pas d'une déformation par rapport à une variété standard mais, de la séparation, souvent géographique et politique, des groupes de locuteurs de ses dialectes.

1.6.3. La standardisation

Par ailleurs, il arrive qu'il y ait une standardisation des formes de tous les dialectes au profit du dialecte de la région qui domine économiquement et politiquement. En France, l'Île-de-France a imposé son dialecte aux autres. La langue peut aussi être une réalité sociale.

³¹ Idem. p.17.

³² B. Thierry et P. Blanchet : *une introduction à la sociolinguistique* (pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde), Paris, Ed. Des archives contemporaines, 2013, p. 48.

1.6.4. La langue, une réalité sociale

Dans l'optique de l'étude de la langue en milieu social, nous avons choisi une autre approche, celle du théoricien René König³³. S'il est vrai qu'il n'établit pas clairement de distinguo entre langue et langage, on peut cependant louer le fait qu'il s'inspire des grands sociologues pour établir que le langage procède d'une réalité sociale et qu'il est lié aux comportements des individus face aux situations.

Émile Durkheim trouve dans le langage un phénomène social et souligne son caractère *institutionnel*. René König affirme à sa suite que : *le langage exerce sur l'individu la même pression que n'importe quel autre système de norme sociale*.

Ce qui veut dire que le langage est aussi important pour l'individu que toute autre activité sociale. À sa suite, Wilhelm Wundt trouvera que les changements qui surviennent dans la langue viennent des individus de la société où cette langue est en usage. Donc, la langue ne change pas d'elle-même. Ce sont les hommes qui la transforment. René König résume en ces termes ces transformations : *les mutations phonétiques et sémantiques sont toujours le fait du groupe, et pratiquement jamais d'un individu*³⁴.

Plus tard, un autre théoricien rassemble toutes les caractéristiques du langage en deux principales quand il souligne le double caractère du langage. Ainsi, le langage selon lui est, avant tout, un produit de la société, mais il est en même temps, le moyen principal de l'élaboration des relations sociales. Le langage procède donc de ce que les hommes communiquent.

Dans le même sens, c'est-à-dire celui de la société et de la langue, René König analyse deux approches différentes. La première est fonction des lois de la structure et de l'évolution de chaque langue, c'est une étude diachronique. Puis, la seconde, synchronique, est fonction des relations du langage avec d'autres faits sociaux. Par ailleurs, la langue comme phénomène social n'exclut pas d'autres formes de communication existantes. C'est l'exemple des mimiques, des gestes, des interjections, qui sont les multiples usages de la langue. On peut également étudier la langue en tant que signe doué de signification et ses relations avec la

³³ R. König, *Sociologie, Nouvelles bibliothèques scientifiques*, Flammarion, 1992, p. 187.

³⁴Ibidem.

grammaire, la syntaxe et la logique. König pense en somme que, la langue, tout comme le langage, *est intégrée à un réseau d'imbrication extrêmement complexe*³⁵.

La langue peut, dans une autre acception, désigner une expression du comportement. Pour illustrer cette idée, nous ferons une fois de plus appel à René König. Il établit un net distinguo entre la langue objet et la métalangue qui est un *discours sur le discours* et non une simple continuation de langage quotidien. C'est à ce niveau que nous nous situons dès lors que nous nous proposons d'analyser le discours des jeunes chargés de borborygmes.

Ainsi, en réfléchissant sur le discours, L. Whorf évolue en établissant une analogie entre le discours des individus et leur comportement. Il en ressort que les manières dont les hommes se comportent face aux situations sont identiques aux manières dont ils parlent des situations. Donc, il existe une corrélation entre les normes culturelles et les structures linguistiques. C'est dire que du parler d'un individu, on peut établir les liens avec sa culture ou sa région. Cette remarque cadre avec notre contexte où on identifie généralement l'appartenance culturelle d'un individu en fonction de son expression.

Somme toute, la sociolinguistique met en évidence la langue qui dans cette perspective renvoie à tout idiome remplissant deux fonctions sociales fondamentales que sont la communication et l'identification.

1.7. La communication

1.7.1. Définition

Plusieurs auteurs s'exercent dans la définition de la communication.

Paolo Alto affirme qu'elle est un système de relation où les individus ne peuvent se penser isolement. Elle agit en boucle par la rétroaction. Une autre assertion la présente comme étant la relation qui s'établit entre deux pôles, en vue d'un échange de messages. Dans le même ordre d'idées, Roman Jakobson³⁶ assigne à cette notion six facteurs auxquels sont liées six fonctions distinctes.

En bref, nous remarquons que, quel que soit la définition, la communication désigne le processus de transmission d'informations. De part son étymologie latine *communicare* qui signifie mettre en commun, nous pouvons donc affirmer qu'elle consiste à mettre en commun les informations et les connaissances, ce qui fait d'elle un phénomène cognitif qui doit

³⁵Idem, p.191.

³⁶R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963, p. 228.

s'appuyer sur des fonctions complexes. Quoique controversés, les travaux de Jakobson ont permis d'établir la base de toute communication, à savoir la présence de deux co-énonciateurs qui échangent sur un thème en utilisant un langage, un code précis. Cependant, la communication pour être effective et parfaite, nécessite le respect de certaines lois, qu'Oswald Ducrot³⁷ appelle les lois du discours.

1.7.2. Les lois du discours

Oswald Ducrot définit les lois du discours comme un ensemble de règles que les interlocuteurs sont censés respecter pour assurer l'acte de communication. Ces lois guident l'auditeur dans la reconstruction du sens et constituent une convention analogue aux règles d'un jeu. À ce sujet, Ducrot distingue quatre lois majeures.

1.7.2.1. La loi de sincérité

C'est une loi qui exige qu'on ne dise que ce qu'on croit vrai et même ce qu'on a des raisons suffisantes de tenir pour tel. Si non, on s'expose à l'accusation de parler à la légère. C'est une loi sans laquelle aucune espèce de communication ne serait possible, puisque l'auditeur n'accorderait à *a priori* aucune confiance au locuteur.

1.7.2.2. La loi d'intérêt

C'est une loi selon laquelle un locuteur ne peut parler à un destinataire que de ce qui est susceptible de l'intéresser. Ce qui explique en quelque sorte la difficulté d'engager un sujet avec un inconnu ; dès lors, on fait très souvent recours aux sujets *passerpartout*, de peur de le blesser.

1.7.2.3. La loi d'informativité

D'après cette loi, un énoncé doit pouvoir apporter au destinataire des informations qu'il ignore jusque-là. Dans le cas contraire, il est très probable qu'on suive des phrases du genre *je sais déjà*.

1.7.2.4. La loi d'exhaustivité

Celle-ci stipule que le locuteur est tenu de donner dans un domaine précis, l'information maximale compatible avec la vérité.

1.7.3. Analyse du discours sociolinguistique

La sociolinguistique s'occupe du rapport des phénomènes linguistiques et sociaux. Marcellesi, cheval de proie de la sociolinguistique, résume la démarche de cette discipline en

³⁷ O. Ducrot et Al, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, seuil, 1972, p. 280.

ces termes : *Mettre en évidence le caractère systématique de la covariance des structures linguistiques et sociales et, éventuellement, établir une liaison de cause à effet*³⁸. Bien que l'analyste fasse appel à la langue, son objectif est d'apporter des réponses autres que linguistiques, au phénomène étudié. Relèvent également de la sociolinguistique, l'étude des *jugements portés sur le comportement verbal des individus*³⁹, ainsi que celle de l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé, qu'on caractérise selon la distance ou la modalisation. Certaines analyses sociolinguistiques font appel aussi à l'étude du mode d'énonciation. Marcellesi propose trois modèles d'analyse dont la problématique est celle du rôle du langage dans les pratiques sociopolitiques. Il s'agit de l'ADEL, de l'analyse sémantique du discours et de l'analyse automatique du discours.

1.7.3.1. L'analyse du Discours à Entrée lexicale (ADEL)

Ce modèle a été élaboré par Jean Baptiste Marcellesi, sociolinguiste français. Malgré sa problématique lexicale, il se démarque de la lexicométrie et de l'analyse factorielle. Il affirme dans ce sens que : *il n'est pas possible de définir les unités lexicales sans faire appel aux combinaisons dans lesquelles elles entrent et à l'univers des énoncés dans lesquels elles sont impliquées*⁴⁰.

Dans le même ordre d'idées, il pense encore que *les mots ne valent que par les propositions qui les sous-tendent*⁴¹. Ainsi, l'ADEL, à partir des présupposés de l'analyse harrissienne, tend à *dégager autour des unités lexicales les fronts propositionnels de chaque discours dont l'ensemble forme ce qu'il est convenu d'appeler le discours de ces unités*⁴². Refusant d'entrer dans le discours par des catégories de sens, l'ADEL part donc des mots-pivots de la catégorie du nom ou du verbe, pour aboutir aux opérations suivantes :

- 1- Indexation systématique des unités ;
- 2- Calculs d'absence, de présence, de fréquence relative de termes spécifiques ;
- 3- Dégagement éventuel de termes pertinents ou d'un ordre d'analyse ;
- 4- Traitement des contextes syntaxiques, établissement de chaînes d'équivalence, dégagement de fronts propositionnels, c'est-à-dire, la réduction des énoncés en phrases de base ;

³⁸ J-B Marcellesi, « Langages », N° 23, 1971, p. 19.

³⁹J-B Marcellesi, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Minuit, 1973, p. 445.

⁴⁰ J-B Marcellesi, *Sociolinguistique. Épistémologie, langues régionales, polyphonie*, Paris, l'Harmattan, 1971, p. 60.

⁴¹J-B Marcellesi In « C. Kerbrat Orecchioni et Maurice Mouillaud », *Le Discours politique*, Lyon, PU, 1984, p.119.

⁴² Ibidem.

5- Analyse des phénomènes d'énonciation.

La démarche de Marcellesi est en fait celle de l'analyse linguistique. Cependant, il reste que *ses conclusions intéressent la sociologie politique, puisqu'elles cherchent à établir un rapport entre les comportements politiques et les comportements verbaux*⁴³. Le problème de ce modèle réside dans le choix de la proposition comme contexte d'une unité lexicale. *En effet, les processus discursifs se développent sur des unités linguistiques plus complexes et plus vastes*⁴⁴, l'affirme Maingueneau.

1.7.3.2. L'analyse automatique du discours

Les postulats théoriques de ce modèle articulent le matérialisme historique, la théorie des idéologies et la théorie du discours. L'objectif est de déterminer la structure du processus de production qui correspond à tel état des conditions de production du discours. Dans ce modèle, le sujet est conçu comme une entité entièrement dominée par la formation discursive dans laquelle s'inscrit son discours, c'est-à-dire, il n'est pas à la source du sens. Dans sa démarche, l'analyse du discours automatique comprend trois phases :

- La phase de construction sociohistorique du corpus, réalisé en fonction des conditions de production dominante ;
- La phase de délinéarisation syntaxique des surfaces textuelles, directement dérivée de l'analyse harrissienne, où le corpus est divisé en *séquences discursives autonomes*, définies par leur *unité thématique* ;
- La phase de traitement automatique des données obtenues, consistant à effectuer un travail de comparaison des relations binaires de chaque séquence discursive autonome à toutes les autres relations binaires des différentes séquences d'un corpus.

En s'attachant à mettre en évidence les traits formels constants qui caractérisent les formations idéologico-discursives données, l'analyse automatique du discours se présente comme une véritable sémantique des conditions de production. De plus, elle n'est pas inséparable de la problématique des termes-pivots, puisque la méthode harrissienne à laquelle recourt ce modèle pour la délinéarisation syntaxique, *ramenait le discours à un*

⁴³ J. Dubois, in « Marcellesi », *Sociolinguistique. Épistémologie, langues régionales*, op.cit. p. 73.

⁴⁴ Dominique Maingueneau, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette, 1987, p. 57.

*ensemble de propositions articulées autour d'un terme-pivot*⁴⁵ ; d'où son apparentée patente avec le modèle de Marcellesi.

1.7.3.3. L'analyse formelle et Sémantique

C'est en réaction à l'analyse du discours fondée sur le *structuralisme américain* et *européen* et qui tentait d'élaborer une *grammaire textuelle* que Knauer propose ce modèle d'analyse qu'il entend rattacher à la sociolinguistique. Partant de la théorie générale de l'énonciation, cette analyse *s'effectue sur la base des concepts linguistiques de distance, modalisation, tension, opacité et transparence*⁴⁶. Dans sa dimension formelle, ce modèle prend en compte les embrayeurs que sont les pronoms, les adverbes de temps et de lieu, les performatifs, et ceci dans le but de découvrir les stratégies communicatives suivies par le sujet parlant. Mais, pour Knauer, la stratégie communicative du sujet s'exprime aussi et surtout dans *l'emploi quantitatif d'un mot-clé*, autour duquel s'articulent les idées essentielles, d'où la dimension sémantique de l'analyse où sont transformées les phrases contenant les mots-clés, afin qu'elles se caractérisent par une structure de base commune. Dans cette optique, il postule des classes de signification où l'on peut classifier les mots-clés.

Enfin, en s'intéressant également au rôle joué par le langage à l'égard de l'évolution et du renforcement des convictions et positions politiques chez les destinataires, ce modèle s'ouvre sur l'extralinguistique et, dès lors, échappe aux préoccupations de l'analyse du discours.

Il a été question dans ce chapitre d'élucider la notion de sociolinguistique qui en tant que science du langage avait pour mission de faciliter la compréhension de notre travail. Aussi resterons-nous toujours dans la dimension théorique de cette partie, pour développer le prochain chapitre, axé sur la présentation des différents concepts clés de notre sujet.

⁴⁵ Dominique Maingueneau, op.cit., p. 87.

⁴⁶ Knauer G. In « Kerbrat-Orecchioni et Maurice Mouillard », *Analyse du discours politique*, op.cit., p. 109.

CHAPITRE 2

GÉNÉRALITÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, ÉTUDE DU CYBERLANGAGE ET DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.

En tant que concepts clés de notre travail, il nous semble avisé de procéder à une analyse somme toute approfondie de ceux-ci. Aussi nous proposons-nous au cours de ce chapitre, tout d'abord, de faire une généralité sur les réseaux sociaux, de mener une étude sur le cyberlangage et ses techniques, et enfin, étudier l'orthographe française.

2.1. GÉNÉRALITÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

J'ai écrit sur ton mur, Je t'ai retweeté, J'ai +1 ton dernier post, etc., tant d'expressions qui ne voulaient absolument rien dire, il y a dix ans. C'est désormais officiel, les réseaux sociaux font partie de notre quotidien, voire même, nous vivons à une époque que, pour exister, il faut avoir un profil Facebook, un compte Twitter, WhatsApp, Google+, LinkedIn, Viadeo. Toutes des plateformes que rares sont ceux qui ne les connaissent pas.

Dans cette section intitulée généralités sur les réseaux sociaux, il s'agira de définir la notion, de retracer son historique ainsi que sa typologie, son support d'accès, et enfin, nous lèverons un pan de voile sur son importance et limites dans le processus d'enseignement/apprentissage.

2.1.1. Définition

L'arrivée des NTIC a fait naître de nouvelles formes de communication virtuelles plus fortes que le modèle traditionnel : c'est le cas des réseaux sociaux.

Un réseau social est défini comme étant un ensemble d'individus, d'organisation ou entités entretenant des relations sociales fondées sur l'amitié, le travail collaboratif et l'échange d'informations.

2.1.2. Historique

Les réseaux sociaux font partie d'une entité beaucoup plus large et connu sous le nom des médias sociaux (Social media). Ils ont vu le jour aux États-Unis, peu de temps après la propagation d'Internet dans les années 1990. Grâce au développement des téléphones portables, l'explosion de la création de nouveaux réseaux sociaux a eu lieu. Le premier réseau social à avoir réuni toutes les catégories de base pour faire quelque chose de complet est Sivdegrees.com en 1997. Cependant en 2000, le site a dû fermer malgré des millions d'utilisateurs, par manque d'argent. Mais, depuis Sivdegrees.com, la création de nouveaux

réseaux sociaux ne cesse d'augmenter. À partir de 2003, l'augmentation en volume de nouveaux réseaux sociaux a donné lieu à un terme anglais : YASN (« Yet Another Social Networking », soit « encore un autre réseau social »). C'est réellement en 2008 qu'ils ont connu un vrai essor. D'ailleurs, selon une étude assez récente, parmi tous les outils internet, ce sont eux qui ont connu la croissance la plus rapide. À titre d'illustration, le mot « Facebook » est le 6ème mot le plus recherché sur Google en 2008, et c'est le 2ème en terme de progression. Désormais, nous en dénombrons une pléthore dont les plus populaires sont entre autres : Facebook®, YouTube®, WhatsApp®, Facebook Messenger®, Facebook Groups®, Google Hangouts, Instagram®, Google+, Twitter®, Snapchat®.

2.1.3. Typologie

C'est un monde très diversifié et il en existe plusieurs types :

- Les réseaux sociaux à usage exclusivement professionnel, orienté sur la mise en valeur et les échanges professionnels de ses membres. C'est l'exemple du réseau social LinkedIn®, crée en 2002 en Californie (États-Unis), qui est un réseau professionnel très actif. Selon une étude menée en novembre 2015, le site comptait plus de 400 millions de membres issus de 170 secteurs différents d'activité dans plus de 200 pays et territoires.
- Réseaux sociaux à usage privé, beaucoup plus connus sous l'appellation de réseaux à grand public, avec pour objectif de connecter les individus entre eux, afin de partager des informations, des liens et de créer un contenu qui sera également partagé. Ex : Facebook, WhatsApp, Twitter, etc.

2.1.4. Fonctionnalités

Comme le nom l'indique, un réseau social est un réseau de contacts. Quel que soit le réseau social, les fonctionnalités sont plus ou moins toutes similaires : après s'être inscrit à un réseau social et mis en ligne votre profil, l'on peut effectuer des recherches soit par nom (Jean Dupont par exemple), ou par mots clés (Informatique, imagerie, communication...). Après avoir fait la recherche et trouvé les personnes souhaitées, l'on peut les ajouter à notre liste d'amis. L'objectif étant tout de même d'inviter le plus de monde, afin de permettre à notre réseau de prendre de l'ampleur, et s'agrandir.

2.1.5. Support d'accès : Internet

À la fin de la deuxième Guerre Mondiale, l'Union Soviétique a procédé au lancement du premier satellite Spoutnik, au début des années 1957. Dépassés par cette merveille

soviétique, les Américains décident alors de la création d'une agence spatiale (ARPR), entendons Agence pour les Projets Avancés. Suite aux recherches approfondies menées par ladite agence, les scientifiques décidaient alors de créer « l'ARPANET » qui représentait un système de communication informatique ne pouvant pas être ébranlé par les tentatives nucléaires. C'est donc à la suite de la connexion de l'ARPANET avec d'autres réseaux internationaux que naîtra l'Internet. Dès lors, depuis sa création dans les années 1970, il est devenu un moyen d'information et de communication très répandu. L'Internet peut être défini comme un ensemble d'ordinateurs qui stockent des informations, des documents et qui favorise leur inter-échange. C'est un vaste réseau informatique à échelle planétaire qui permet de s'informer et de découvrir. Il favorise la connexion entre plusieurs personnes situées aux quatre points cardinaux. Beaucoup le considère comme une toile qui réduit la terre en un petit village planétaire. De même qu'il offre de nombreux avantages, il présente aussi des inconvénients majeurs. Mais il appartient à l'utilisateur d'en faire bon usage. Enfin, il est le canal unique et exclusif de déploiement des réseaux sociaux qui n'auraient pas d'existence autrement.

2.1.6. Portée des réseaux sociaux dans le processus enseignement / apprentissage

Comme tout élément existant sur terre, ils représentent un couteau à double tranchant. Aussi revient-il à l'utilisateur de savoir s'en servir.

2.1.6.1. Importance des réseaux sociaux dans le processus enseignement / apprentissage

Les réseaux sociaux sont une aubaine dans le secteur éducatif, dans ce sens qu'ils :

- Facilitent l'échange et le partage de connaissances. La création d'un groupe ou d'un forum sur un réseau social peut amener les apprenants à régulièrement discuter sur un sujet donné, à mener un débat intellectuel, etc. Tel peut être le cas de Facebook, WhatsApp et autres. Il suffit aux apprenants d'être en lien avec d'autres internautes qui publient et discutent sur des sujets à caractères didactico-pédagogique.
- Sont des moyens didactiques qui peuvent favoriser la mise à niveau pour les apprenants en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ; dans la mesure où, au contact des autres dans un groupe ou forum, ils découvriront des méthodes leur permettant d'apprendre comme les autres.
- Créent une interaction au sein du collectif enseignants / apprenants. Ils représentent une bonne occasion pour les enseignants de mieux suivre les avancements de leurs élèves, leur offre une occasion de prolonger leur action pédagogique, compte tenu des

contraintes de temps et d'effectifs auxquelles ils sont généralement confrontés, même si cela est fait dans un cadre extrascolaire. Dans un groupe commun, ils pourront échanger sur des sujets qui n'ont pas été bien compris en classe. Ils leur offre donc une plateforme de répétition ou de révision.

Même s'ils offrent de nombreuses opportunités à la prolongation de l'action pédagogique, il n'en demeure pas moins que leur intrusion dans le domaine fasse mauvaise figure.

2.1.6.2. Limites des réseaux sociaux dans le processus enseignement / apprentissage.

À ce titre, ils peuvent entraîner :

- La dépendance des apprenants, tout en réduisant leur concentration sur les tâches qu'ils ont à faire. Car, nombreux sont les apprenants qui passent plus de temps connectés aux réseaux sociaux au détriment de leurs travaux scolaires, ce qui impacte négativement sur les performances scolaires.
- L'adoption de nouveaux styles langagiers inadéquats à l'environnement scolaire qui entraîne une légèreté dans leurs rédactions et une simplification de la langue standard.
- Favorise une proximité cupide, aussi bien entre les élèves qu'entre les enseignants et ceux-ci. Car, sous le prétexte d'une action pédagogique, ces réseaux sont souvent utilisés à d'autres fins beaucoup plus ludiques et déviantes que pédagogiques. Ceux-ci se retrouvent impliqués dans des *familiarités* de tout genre, au mépris de l'action pédagogique. Ainsi vu, l'immixtion des réseaux sociaux dans la chose éducative reste à craindre.

Il a été question au cours de ce rapport de faire une généralité sur les réseaux sociaux. Nous avons tout d'abord défini le concept, nous avons ensuite remonté son historique, sa typologie, nous avons de manière sommaire peint son principal médium qu'est l'Internet, pour se pencher enfin sur les usages et les opportunités qu'il nous propose dans le processus enseignement/apprentissage, tout en ne manquant pas de souligner ses limites dans le même processus. Il nous convient à présent de faire une étude de la forme scripturale à laquelle elle a donné naissance.

2.2. ÉTUDE DU CYBERLANGAGE

Si les êtres humains ont privilégié le langage pour communiquer et échanger des impressions, des messages oraux ou écrits pour être compris dans un groupe de société, c'est en raison de son fondement qui est tout à fait naturel et humain. Pour toute communication, il

faut un code comportant des procédés et des règles à suivre. Mais, avec l'émergence des réseaux sociaux et l'utilisation constante de l'internet notamment, un langage spécifique est apparu : *le cyberlangage*. C'est un procédé facile et rapide qui ne correspond pas aux normes linguistiques acceptables. Il est considéré comme un code particulier identitaire à l'individu, un moyen de communication très courant que les jeunes internautes utilisent. Il sera question dans cette section de procéder tout d'abord à une définition du concept, ce qui nous permettra de mieux le cerner et le situer. Ensuite, nous préciserons ses principaux médiums, ses différents procédés d'écriture, question de le distinguer des autres formes langagières. Enfin, nous procéderons à une analyse tant sociolinguistique que linguistique de la notion.

2.2.1. Définition du cyberlangage

Ce terme est constitué de deux notions majeures qu'il convient d'élucider pour une compréhension somme toute aisée.

Le Cyber

Le mot cyber lui-même n'est pas du tout né, contrairement à ce que l'on pourrait croire, dans la mouvance de la Toile. Si l'on y repère son origine anglaise, cybernétic « contrôle et régulation des êtres et des machines⁴⁷.

Il est tiré du mot grec *kubernétike*, signifiant *art de gouverner⁴⁸*. Ce préfixe est présent notamment dans cybernétique, cyberespace, cybertexte, servant à former des mots liés aux nouvelles techniques de communication numériques (internet). *C'est un préfixe devenu à la mode à la deuxième moitié du XX^e siècle⁴⁹.*

Le langage

C'est un système de signes structurés, c'est une capacité humaine qui vient en aide à l'homme pour s'exprimer ou communiquer une pensée au moyen d'un système de signes.

Le cyberlangage

Le cyberlangage en lui-même est un aboutissement d'une recherche de réduction ou d'économie de temps et d'efforts pour transmettre une information le plus vite possible, tout en ayant recours à certains procédés (l'extension graphique, la phonétique, les anglicismes, le rebus... etc.).

⁴⁷ H. Walter et G. Walter, Op.cit.

⁴⁸ *Dictionnaire historique de la langue française, Le Robert*

⁴⁹ R. BUI, *Cyber, I logiciels & services hebdomadaire*, mercredi 17 juin 2015, N° 397-398.

Une pluralité de définition est assignée à la notion de cyberlangage tel que nous l'avons étudiée précédemment, en faisant appel à Aurélia Dejond.

*Il s'agit uniquement d'une langue truffée de sigles, d'abréviations, de troncation, de jeux de mots, d'émoticônes, de rebus, qui complète de manière ludique, marrante, étonnante et subtile la langue française existante. Les règles de base sont en effet revisitées pour gagner de l'espace mais aussi et surtout pour jouer avec la langue*⁵⁰.

Ainsi qu'à Grimm-Gobât. L'office Québécois lui, pense que :

*Ce langage graphique, direct et ludique permet d'oser, d'inventer, d'innover, de détourner la langue conventionnelle, de narguer les règles, de se sentir libre, de jongler sans limite avec les mots, avec le plaisir de transgresser et d'être reconnu par la tribu cyber*⁵¹.

C'est donc dire que chaque internaute réduit sa propre *cyberlangue* par rapport à sa propre identité ou son style, en utilisant différents procédés linguistiques. De ces définitions, nous constatons que le cyberlangage est un type de parler qui privilégie le message et non la forme. Notre curiosité est dès lors orientée vers une question. D'où nous vient ce langage et pourquoi semble-t-il s'incruster dans nos habitudes ?

2.2.2. Origine du cyberlangage

Des mots *cyber*, diminutif de cybernétique qui, d'après le dictionnaire Larousse, est une science qui a pour objet l'étude des contrôles automatiques ; et *langage*, qui est une manière de s'exprimer ; le cyberlangage est donc une façon de s'exprimer, née de la manipulation des outils informatiques en général, et plus précisément de l'ordinateur. De même, *cyber*, l'élément du mot composé le plus usité, renvoie à cette même idée car, précise Gabriel Otman, *il nous vient du grec kubernêtikê, avec le sens de piloter un navire et, par métaphore, gouverner un pays*⁵². La communication illimitée avec autrui a nécessité la mise en place d'une charte déontologique, la netiquette, qui stipule que les injures raciales, antisémites, les insultes, les grossièretés, sont proscrites. La création des réseaux sociaux tels que *Facebook, twitter, whatsapp*, etc., favorisent les communications électroniques. Seulement, le conditionnement de ces communications par le temps et l'espace a occasionné

⁵⁰ A. Dejond, *Op. Cit*, p. 10.

⁵¹ Proposé par l'Office québécois de la langue française 1997, disponible sur [www.granddictionnaire.com] consulté le 18/07/2018.

⁵² G. Otman, *Terminologie de l'intelligence artificielle : avec définitions, références, et index français-anglais*, La Maison du dictionnaire, 1997, p.128.

une précision et une concision dans les textes. Il fallait donc dire beaucoup de choses en très peu de temps et d'espace, d'où la création des mécanismes réducteurs qui laissent libres cours à l'imagination des usagers. Il faut noter que c'est dans les années 90 que le phénomène de cyberlangage apparaît.

En somme, nous avons ici vu l'origine et quelque peu l'évolution du cyberlangage. Il convient à présent d'explicitier ses médiums, c'est-à-dire ses moyens de transmission.

2.2.3. Moyens de transmission du cyberlangage

Ici, nous voulons désigner les voies par lesquelles on véhicule le cyberlangage, nous voulons énumérer quelques supports scripturaux et leurs caractéristiques.

2.2.3.1. Le blog

Encore appelé *blogue* ou *cybercarnet*, le blog est un type de site web censé contenir régulièrement de nouveaux *billets*, c'est-à-dire des notes ou articles agglomérés au fil du temps sur un sujet donné. Le blog donne la possibilité au *blogueur* de mélanger textes, hypertextes, et éléments multimédias tels que les sons, les images, les vidéos, dans ses billets. Le terme est d'ailleurs issu de l'aphérèse d'un mot composé de la contraction de *web log*, pouvant renvoyer en anglais au journal ou registre. Il existe des termes néologismes de blog tels que *bloguer*, verbe néologisme qui décrit l'action d'écrire et de publier les billets sur le blog. Nous avons également le terme *blogosphère* qui renvoie à l'ensemble des blogs ; *bloguesques*, adjectif qui renvoie à ce qui dérive du blog. Pour qu'un internaute puisse consulter un blog, il doit y être hébergé, c'est-à-dire inscrit, ce qui se fait à partir de l'ordinateur de l'éditeur ou du fournisseur. Les domaines d'utilisation du blog sont très variés, notamment dans la pédagogie, l'entreprise, la culture, etc. C'est une plateforme de communication aujourd'hui très répandue, et juridiquement reconnue par les lois ; ce qui lui donne une valeur à part entière dans les relations interhumaines et sociales.

2.2.3.2. Le chat

Également d'origine anglaise, *chat* signifie bavardage. Il se définit selon Jacques Anis⁵³ comme un espace public à travers lequel on accède à certains sites librement, en s'inscrivant et en choisissant un pseudonyme pour qui le souhaite. C'est une communication collective dans son principe, mais essentiellement interindividuelle dans son fonctionnement réel. Les messages sont destinés aux participants du site. On a dans ce cadre, la coexistence de

⁵³ J. Anis, op cit., p.76

conversations simultanées, et non une véritable conversation collective, laquelle est rendue impossible par le nombre ultra élevé de participants et donc la plupart des serveurs accueillant des centaines de personnes dans un même salon. Bien que l'on soit proche du temps réel, la saisie s'effectue dans une zone séparée et l'affichage du message dans l'espace public n'est effectif que lorsque l'intégralité du message est validée. Les messages sont en général de deux à quatre lignes, l'affichage est bref car, organisé sur le mode du défilement, et la durée du message est très réduite. Les émoticônes les plus courants sont automatiquement réalisés sous forme de pictogrammes, par insertion directe de l'image ou par insertion indirecte (par les caractères).

2.2.3.3. Le MMS

De l'anglais *Multimedia Messaging Service*, (Service de messagerie multimédia), le MMS est un système d'émission et de réception de messages multimédias pour la téléphonie mobile. Il étend les capacités du SMS qui sont de 160 caractères, et permet en plus de transmettre des photos, des enregistrements audio et des vidéos. Le message MMS est construit par le locuteur de façon similaire à un courrier électronique avec pièces jointes. Le message est alors envoyé à un serveur spécialisé de l'opérateur appelé *plateforme MMS* qui détermine si l'interlocuteur est équipé d'un terminal lui permettant de recevoir les MMS. Si tel est le cas, le message est alors temporairement placé sur un serveur *http*. L'interlocuteur, après un long processus pourra alors recevoir son message. Au cas où l'interlocuteur n'est pas compatible au MMS, une adresse lui sera envoyée, lui indiquant de consulter le message sur le web. Ce mécanisme ne se préoccupe pas du mode de communication utilisé. Somme toute, il convient de retenir que le MMS est un service de messagerie qui nécessite un téléphone sophistiqué pouvant associer images, sons, textes et vidéos.

2.2.3.4. Le SMS

De l'anglais *Short Message Service*, le SMS est un espace privé, comparable à la correspondance épistolaire et à la communication téléphonique. Il s'agit d'une communication interindividuelle entre des partenaires qui dans la plupart des cas se connaissent et partagent une certaine intimité. C'est une communication en différé, mais rapide. C'est-à-dire qu'une spontanéité est visée pour la lecture du message, et une réponse est attendue dans de brefs délais. Melançon évoque à propos du courrier électronique une *illusion technique de synchronicité*⁵⁴. Les SMS comportent une synchronicité virtuelle dont l'actualisation dépend

⁵⁴ B. Melançon, « Remarques sur le courriel et la lettre », in *Sévigne@internet*, 1996, p.36.

de l'accessibilité et de la disponibilité du destinataire. La saisie se fait généralement à partir du clavier réduit du téléphone portable. Contrairement au MMS, le SMS permet l'envoi de courts messages textuels car, le nombre de caractères est réduit à 160. Selon Edward Lantz de la NASA, le premier SMS fut envoyé en 1989, d'un beeper Motorola, par Raina Fortini, de New-York à un ami à Melbourne Beach. Le premier SMS commercial est envoyé en 1992 sur le réseau GSM de Vodafone au Royaume-Uni par l'architecte logiciel Neil Papworth de Sema Group depuis son ordinateur vers un téléphone mobile. Le message en question était : *Merry Christmas*. En 1994, l'écriture du SMS est rendue publique par le téléphone Nokia 2110. De nos jours, le SMS est un marché cible car, tous les jours naissent de nouvelles méthodes d'utilisation, que ce soit par le monde professionnel ou par un particulier. Nous avons l'exemple des participations à des jeux télévisés, pronostics de matchs, annonces publicitaires, etc.

Passés en revue les supports du cyberlangage, nous constatons que ce sont des services qui ont pour points communs la libre communication écrite ou iconique offerte par les opérateurs de téléphonie ou de l'internet. Cette libre communication attire les usagers qui optent pour un style qui leur est volontaire. Le cyberlangage, puisqu'il s'agit bien de ce *parler*, semble prisé par bon nombre d'usagers. Après l'avoir précédemment défini, après avoir étudié ses supports, nous étudierons à présent ses caractéristiques ou procédés d'écriture.

2.2.4. Les procédés d'écriture du cyberlangage.

Depuis le déploiement des premiers dispositifs techniques permettant la communication à distance, les usages sociaux des TIC se sont diversifiés comme le langage. Il se présente comme une variété hétérogène nouvelle et créative ; il s'agit d'une forme écrite compréhensible pour les internautes : c'est le cyberlangage.

Cette *variété de langue*⁵⁵ laisse de côté l'aspect normatif de l'orthographe et met en avant la créativité des *clavardeurs*⁵⁶ qui ont une manière individuelle de produire des messages ou des commentaires différents.

⁵⁵ A. Dejond, Op.cit, p.10.

⁵⁶ Proposé par l'Office québécois de la langue française 1997, disponible sur [www.granddictionnaire.com] consulté le 18/07/2018.

Chaque internaute réduit son propre langage *cyberlangage* par rapport à sa propre identité ou son style en utilisant différents procédés linguistiques comme abréviation, extension graphique, émoticônes, alternance codique, rébus, anglicisme, smileys, etc.

Contrairement à la communication écrite reposant sur du papier, le cyberlangage présente des attributs d'un codage aux propriétés et formes multiples, dans divers domaines, associant l'utile et le ludique. Dans cette partie, nous analyserons les formes linguistiques du cyberlangage, c'est-à-dire, les variations linguistiques qui distinguent le cyberlangage du langage normé, du langage courant. À ce sujet, trois axes nous intéressent. Il s'agit d'abord des variations graphiques notamment les néographies, ensuite des particularités morphosyntaxiques et lexicales, et enfin, les smileys ou émoticônes.

2.2.4.1. Les néographies

On entend par néographie, toute forme d'écriture qui s'écarte de la norme orthographique, notamment sur le plan lexical. Nous identifions à ce niveau :

2.2.4.1.1. Les réductions graphiques

Ce terme signifie soit abrégement en caractères, soit sélection de graphies supposées plus proche du phonétisme. Plusieurs types de réductions sont alors opérés :

- La réduction du phonogramme *qu* dans *ki, kel, ke, koa*, pour dire *qui, quel, que, quoi*.
Exemple : *kel ag a tu ?*
- La substitution de *c* à *k*, et de *s* à *z*, de *au* à *o*, qui provoque un effet de phonétisme.

Exemple : *comme = kom; couleur = kouleur ; case = kaz ; bisou = biz ; aura = ora ; faux = fo*

- La chute des « e » instables. **Exemple** : *vite = vit ; frère = frèr ; douche = douch*.
- La chute des mutogrammes en finale, c'est-à-dire des consonnes muettes. **Exemple** : *grand = gran ; parent = paren ; et = é ; cours = cour ;*
- La réduction de la morphologie verbale : les manipulateurs du cyberlangage font constamment appel au raccourcissement en tenant compte de l'aspect phonétique des lettres et la simplification des sons qui visent à la minimisation des messages écrits
Exemple : *veut = ve ; était = ètè ; sais = sè ;*
- La réduction phonographique avec compactage (soudures des mots), ce qui dissout les frontières des mots et évoque le mot phonique. **Exemple** : *keske = qu'est-ce que ; ojurd8 = aujourd'hui ; mapelé = m'appeler ; cé = c'est*.
- La déconstruction du phonogramme *oi*. **Exemple** : *moua = moi ; toua = toi*.

- La simplification des digrammes et des trigrammes. **Exemple** : *vrèment* = vraiment ; *som* = sommes ; *bo* = beau.

2.2.4.1.2. Les réductions à variantes phonétiques

Ce type de variation correspond à la déformation de la langue standard dans sa forme écrite, mais aussi à l'autre. Autrement dit, les mots s'écrivent tels qu'ils se prononcent. Nous avons :

- Les variantes vocaliques ou semi-vocaliques. **Exemple** : bébé = *bb* ; chaud = *cho* ; eau = *o*.
- L'écrasement phonétique. **Exemple** : *chais* = je sais ; *chui* = je suis.
- Les squelettes consonantiques, généralement utilisé dans la prise de notes. En effet, les consonnes ont généralement une valeur informative plus forte que les voyelles. Le mot français écrit est fortement charpenté autour des consonnes dont certaines n'ont pas de contrepartie phonique. Ici, les mots retenus comportent toujours la première et la dernière lettre. **Exemple** : *tt* = tout ; *ds* = dans ; *tjrs* = toujours ; *lgts* = longtemps ; *pb* = problèmes ; *ns* = nous ; *vs* = vous.
- Les rébus typographiques : Le rébus est un jeu très utilisé par les enfants. Il consiste à faire deviner des mots en utilisant des dessins ou des signes que l'on doit décrypter grâce à leur valeur phonétique *La technique du rébus révèle, outre la correspondance entre les lettres, les chiffres et les sons, une transgression de l'orthographe et un plaisir évident à jouer avec la langue*⁵⁷.

Dans ce phénomène étudié, le rébus typographique est un mariage de chiffres et de lettres produites par les internautes pour taper leurs messages ou leurs commentaires, la lecture phonétique de ce message a une signification correcte de ce qu'ils veulent transmettre.

Il n'existe pas de règles pour ce genre de procédé, chaque internaute à sa propre manière de transcrire les sons qu'il entend avec une technique simple et rapide. Ici, les lettres et les chiffres sont employés pour des valeurs phonétiques. **Exemple** : rien de neuf = *Ri129* ; à un de ces quatre = *A12c4* ; demain matin = *2ml matl* ; bien = *bl* ; saucisse = *so6s*.

- Les syllabogrammes des mots complets. **Exemple** : occuper = *OQP* ; appel = *APL* ;
- La valeur appellative de l'alphabet. **Exemple** : c'est = *C* ; elle = *L* ; des = *D*.

⁵⁷ Dictionnaire LAROUSSE, 1999, p.50

- Les étirements graphiques : Selon Jacques Anis, l'étirement graphique est défini comme :

Un procédé expressif reposant sur la répétition des lettres pour attirer l'attention. Il est conçu pour qu'aucune transcription orale ne soit possible.⁵⁸

Ce phénomène entre dans l'état psychologique et plus exactement psychique de l'interlocuteur envers le locuteur. Avec cette extension graphique, l'interlocuteur sentira le besoin ou le sentiment du locuteur, c'est une interaction qui est basée sur la sensation. Il s'agit d'un procédé beaucoup plus spécifique au chat, parce que nécessitant la souplesse du clavier de l'ordinateur ou des Smartphones. **Exemple** : bravoooooooo ! Graaaaaave ! Merciiiiiii ! Je t'aiaiiiiime.

- Les liaisons : dans la langue française, des cas possibles de liaison sont avec *z*, *t* ou *n*. Ces faits de liaison décrits, sont explicitement représentés dans la cyberécriture. **Exemple** : *lèzami* = les amis ; *chezèl* = chez elle ; *Inami* = un ami ; *itèm* = il t'aime.

La liaison ici entraîne une sorte d'agglutination dans certains syntagmes. Au lieu de deux ou trois items, c'est plutôt un seul qui est généré. Ce phénomène d'agglutination est observé entre les articles et les noms, ou entre les articles et le verbe. **Exemple** : *jlékut* = je l'écoute ; *lavwr* = l'avoir ; *lotorout* = l'autoroute ; *leka* = le cas ; *labal* = la balle. Nous remarquons que cette agglutination entraîne l'effacement de l'apostrophe.

Pour qualifier le fonctionnement global de ces graphies, Jacques Anis parle d'hétérogénéité, de polyvalence et de polysémie. Hétérogénéité à travers le fait qu'un mot peut être écrit par la combinaison de plusieurs procédés, par exemple dans *kelkl* (quelqu'un), nous avons l'association d'un phonétisme et d'une logographie. Dans le même ordre d'idées, le mot *prkoi* (pourquoi) est formé d'un squelette consonantique et d'un phonétisme. La polyvalence ou la polysémie quant-à elle, relève du fait qu'un même élément peut être lu de différentes façons. Les lettres isolées par exemple dans les textes où le *V* est transcrit *vais*, *veux*.

Le cyberlangage, de ce qui précède, est un véritable mélange de graphies. Il nous convient dès lors de parler de ses particularités morphosyntaxiques et lexicales.

⁵⁸ J. Anis, Op.cit, p. 35.

2.2.4.2. Les particularités morpho-lexicales du cyberlangage.

D'un point de vue général, nous avons pu voir que le mot était atteint dans son identité visuelle et dans ses frontières. Certaines graphies quant-à elles s'automatisent et peuvent fonctionner en allomorphes. Certains sigles, par ailleurs, tendent à se lexicaliser. Ainsi, nous aurons :

- **Les abréviations ou troncations** : c'est un phénomène qui consiste à retirer les lettres d'un mot (le plus souvent des voyelles) toute en faisant attention à ce qu'il soit reconnaissable.

Elle se définit aussi dans le Maxi dico comme *la réduction d'un mot ou d'une suite de mots, par retranchement de lettre (souvent les dernières)*⁵⁹. On en distingue plusieurs possibilités :

✓ **L'abréviation par aphérèse**

Selon le dictionnaire, elle se définit comme du genre grec⁶⁰*aphairesis*, enlèvement suppression d'un ou plusieurs phonèmes au début d'un mot. Elle est accompagnée d'un redoublement syllabique de type hypocoristique *relation à l'affection*⁶¹. Elle consiste en la *chute des segments initiaux d'un mot*⁶².

✓ **L'abréviation par syncope**

Elle est un ensemble de suppression de lettres successives ; elle est aussi appelée *abréviation par retranchement médian*⁶³. C'est une suppression de lettre à l'intérieur du mot comme exemple : grand = *gd*, dans = *ds*, etc.

✓ **L'abréviation par apocope**

Selon le dictionnaire, elle est définie comme *du grec (apocoptein, retrancher) : chute d'un ou de plusieurs phonèmes à la fin d'un mot*⁶⁴. Elle consiste en d'autres termes en la chute du segment final, exemple : association = *asso*, cinéma = *ciné* ; ordinateur = *ordi*.

⁵⁹ COLLECTIF : *Abréviation in le Maxidico : dictionnaire encyclopédique de la langue française*, Ed. de la Connaissance, Paris, 2007, p. 4.

⁶⁰ Dictionnaire Le Petit LAROUSSE, 2006, p.26

⁶¹ Dictionnaire Le Petit LAROUSSE, 2006, p.27

⁶² C. FAIRON, *Le langage SMS : révélateur d'Incompétence*, In J.-J. Didier, O. Hambursin, P. Moreau et M, Seron (éd.), "Le français m'a tué". Acte Du colloque l'orthographe française à l'épreuve du supérieur". Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain, 2006, p. p. 33-42.

⁶³ J.P. LACROUX, Orthotypo: *Orthographe & Typographie françaises*: dictionnaire raisonné, Volume I, 2008.

⁶⁴ Dictionnaire Le Petit LAROUSSE, 2006, p. 28.

- **La siglaison**

De plus en plus de sigles, formés par la première lettre de chacun des mots ou des éléments composant une expression, passent dans le langage courant. Ce procédé de création lexicale s'est fortement développé dans la seconde moitié du XX^e siècle. **Exemple** : Le TGV (*train à grande vitesse*), BD (*bande dessinée*), l'ADN (*acide désoxyribonucléique*)

- **L'anglicisme** : selon Aurélie DEJOND, *la cyberlangue française regorge d'anglicismes sous forme de mots entiers mais aussi d'abréviations ou sigles repris dans le cyberlexique commun*⁶⁵.

Un anglicisme est un emprunt linguistique à l'anglais. On parle d'emprunt linguistique lorsque les utilisateurs d'une langue adoptent un mot ou un trait linguistique d'une autre langue, par exemple un sens, une forme, une prononciation ou une structure syntaxique. L'emploi de l'anglicisme, langue véhiculaire du net, favorise une communication libre rapide et spontanée. **Exemple** : *chatter* = discuter ; *kiss* = baiser ;

Ravi qu'on ait pu se *see* = ravi qu'on ait pu se voir.

- **Le verlan** : il consiste à créer des mots argotiques selon des procédés formels. *Il s'agit d'un argot à clefs dont les formes sont codées selon des principes préétablis*⁶⁶.

Il n'est pas encore très répandu. **Exemple** : *yapa de moeufs* = il n'y a pas de femmes.

- **L'alternance codique** : (de l'anglais : code switching) est un collage, de passage d'une langue à une autre, que l'on appelle *mélange des langues* (de l'anglais : code mixing)⁶⁷.

Cette notion de bilinguisme est omniprésente dans nos textos et nos parlars quotidiens :

*La notion d'alternance codique (code-switching), ou alternance de langue, est issue des études sur le bilinguisme et le contact des langues. Elle peut se définir, selon JJ.Gumperz, comme la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage ou le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents*⁶⁸.

Exemple : *7 nga è go niè le teacher* = cette fille est allée voir le professeur.

Il est dans les matter avec les niè = il a des problèmes avec la police.

⁶⁵ A. Dejond, *Op.cit*, p. 43.

⁶⁶ Auguste Le Breton, in « Le Monde », Décembre, 1985, p.8-9.

⁶⁷ John J. GUMPERZ, *Sociolinguistique interactionnelle*, Paris, L'harmattan, p. 56.

⁶⁸ M. L. Moreau, *Op. Cit*, p. 32.

- **Les onomatopées** : dans ce contexte, elles sont fréquemment utilisées, tenant lieu de segments phrastiques. Elles sont souvent renforcées par les étirements graphiques. Exemple : *mouhahahahaha* = moi ; Ekieeeeeeeee ! Banalobaaaaeee !

2.2.4.3. Les émoticônes ou smileys

Ce sont des topogrammes et des figurations qui symbolisent une émotion pour présenter de manière schématique un clin d'œil, la tristesse, des sourires, etc. C'est une manière expressive non verbale qui décrit un sentiment, un état d'esprit ou une action d'un internaute dans un espace virtuel donnant un autoportrait sur son état psychologique et de le produire dans un message.

En effet, dans un échange, il est parfois impossible de voir son interlocuteur, et par conséquent, il est impossible de savoir si ses paroles sont ironiques ou sérieuses. Alors, pour compenser l'absence de la gestuelle ou d'intonation, ces échanges écrits récupèrent certains aspects émotionnels, des interactions brouillant les frontières entre l'écrit et l'oral. C'est le cas :

- ✓ **Des interjections. Exemple** : Hein ! Lol ! (Acronyme anglais qui signifie *Laughing out loud* et *rire aux éclats* en français) ; MDR ! (Mort de rire) etc. Ces mots marquent le rire ou l'amusement du destinataire ou du destinataire.
- ✓ **Les signes sémiologiques** : ils remplacent un mot ou un verbe au moment de l'échange entre interlocuteurs. **Exemple** : <3 = un cœur ; :(= triste ; (y) = j'aime.

Au terme, nous avons parcouru les procédés d'écriture du cyberlangage. Les études menées par Jacques Anis ont démontré que le cyberlangage s'articule autour des variations graphiques, des procédés morpho-lexicaux et des smileys ou émoticônes. Par ailleurs, la combinaison dans le cadre d'un nouveau mode de communication de ces procédés pour produire des messages brefs et expressifs est originale. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de poser un certain nombre de questions : pouvons-nous faire du cyberlangage une langue ? Qu'est-ce qu'une langue ?

2.2.5. Analyse sociolinguistique du cyberlangage

Le cyberlangage est considéré comme un moyen d'échange socioculturel. Mais le plus important est que c'est un échange de génération, c'est-à-dire nouvelle génération, nouvelle identité langagière. Toutefois, avec cette extension langagière, une autre classe de génération

adulte a pu se rattraper et a pu comprendre ce phénomène langagier sans vraiment l'utiliser. À partir de cela, le cyberlangage a trouvé place dans les études sociolinguistiques.

Selon Jacques Anis⁶⁹, il s'agit d'un *nouveau type de communication, attitude ludique, recherche d'expressivité, contestation de la norme*. Sans oublier un gain de temps ou une rapidité de rédaction. Ainsi, ce style est appelé écrit ou brut, sans oublier que pour ce langage, les jeunes internautes ont créé une vraie identité propre à eux qui est appelée aussi *l'homme numérique*⁷⁰. Selon l'approche sociologique, toute variation d'une langue donnée serait le résultat des interactions sociales ainsi que de la communauté linguistique où elle se produit. William Labov⁷¹ pense que la langue est caractérisée par une hétérogénéité qui résulte de l'hétérogénéité sociale. Autrement dit, les inégalités sociales se reflètent dans la langue et influencent le registre, la nature du discours ainsi que son déroulement. Le langage en psychologie sociale est considéré comme un comportement. Le cyberlangage pourrait donc être considéré comme tel et nécessite dès lors une analyse sociolinguistique articulée autour de l'influence sociale.

2.2.5.1. L'influence sociale

La vie de l'homme est conditionnée par des interactions sociales qui débouchent sur un mécanisme d'influences. Entendons par influence sociale, la pression psychologique qu'un individu exerce sur un autre afin de l'amener à adopter une attitude voulue par rapport à un objet ou à une situation. Certaines études permettent d'aborder l'influence sociale à partir d'un ensemble de phénomènes diffus, fondés sur la tendance à l'uniformisation qui prouve des pressions invisibles et cachées du groupe. Cette tendance se manifeste très souvent par l'imitation, la contagion et la comparaison sociale.

On parle d'imitation lorsqu'un individu cherche à faire comme les autres membres du groupe. C'est un processus par lequel les membres d'un groupe s'influencent mutuellement. Le psychologue Tarde pense à ce sujet que *l'imitation est une manifestation naissant de la tradition et de la mode*⁷². Elle est une manifestation observable, qui part d'un penchant

⁶⁹ J. Anis, *Op. Cit.*, p. 32.

⁷⁰ N. Negroponte, *l'homme numérique : Comment le multimédia et les autoroutes de l'information vont changer de vie*, Ed. Pocket, 1997, disponible sur. [www.la-zone.ch/wp-content/uploads/AdT-NDL-Negropo_1997.pdf], consulté le 17 Juillet 2018.

⁷¹ W. Labov, *Op.cit.,idem*

⁷² G. Tarde, *Les Lois de l'imitation*, Paris, PUF, 1990. P.35.

psychique, qu'il nomme *sympathie*⁷³, c'est-à-dire, la tendance d'un individu à s'accorder avec les états actifs ou affectifs des autres.

La contagion sociale quant-à elle, explique de quelle manière se propagent et se solidifient les émotions, les opinions dans des groupes sociaux, de sorte qu'elles deviennent une mode ou une tradition. Par ailleurs, il est important de noter qu'en dehors de la contagion, l'influence sociale se manifeste également par la comparaison sociale, entendons par là, un mécanisme à travers lequel un individu évalue son comportement et ses aptitudes personnelles, afin d'harmoniser son comportement avec celui du groupe, l'objectif étant l'intégration complète au sein dudit groupe.

Somme toute, il convient de noter qu'au sein d'un groupe ou d'une communauté règnent des interférences qui régulent le comportement des membres et le rôle de chacun ; ce qui paraît justifier la célérité avec laquelle se propage le cyberlangage en milieu jeune. Il existe hormis l'influence sociale, une autre influence.

2.2.5.2. L'influence diffuse

Les recherches menées par les sociolinguistes ont démontré que les médias sont des moyens de propagande du cyberlangage car, ils utilisent très souvent les écritures SMS par exemple, dans certains de leurs programmes télévisés. C'est le cas de *C foot*, *Space Dco*, *Tour 2 control*.

En outre, nous avons des sociétés ou entreprises qui utilisent la cyberécriture pour atteindre la cible jeune, et ce souvent par le truchement des panneaux publicitaires.

2.2.5.3. Le cyberlangage dans le sillage des autres langues

Comme tout comportement linguistique perçu au Cameroun, le cyberlangage s'inscrit dans le même sillage. En effet, le contact entre les langues locales et langues officielles ou étrangères a fait naître diverses autres langues que Louis Martin Onguene Essono⁷⁴ appelle les *parlures*. De ce fait, à la liste du camfranglais, du pidgin, s'ajoute désormais le cyberlangage. Le camfranglais se présente comme une variété de langue, utilisée par les jeunes générations sans distinction de niveau d'études. Dans le même sens, certaines études démontrent que les

⁷³ G. Tarde, *ibidem*.

⁷⁴ L. M. Onguene Essono, « La norme en éclats pour un français correct au Cameroun », in *Langue et communication* N° 3, vol. II, 2003, Université de Yaoundé I.

SMS usités par les jeunes sont souvent écrits en plusieurs variétés de langues. Nous prendrons les exemples des cas suivants :

Bsr. C how? 2p8 k G t wait? T ù? Came m chou lè do G go Djà o market = Bonsoir!
C'est comment ? Je t'attends depuis. Tu es où ? Viens me donner de l'argent je vais déjà au marché.

G n srè pa o school oday ch8 sick. Abeg dit o teacher k ch8 go à lhosto. = Je ne serai pas à l'école aujourd'hui. Je suis malade. S'il te plaît dit au professeur que je suis à l'hôpital.

G came. G go call la mater. = J'arrive. Je vais appeler la mère.

Ces trois exemples de message exposent un mélange de l'écriture SMS, de l'anglais, du français et du pidgin. La notion de groupe n'est pas à prendre dans le sens de cloison, en ceci qu'elle se traduit par l'attachement commun à certaines valeurs. On se retrouve donc en train de faire ce que font les autres ; ceci entraîne chez les jeunes une certaine révolte face au conformisme, ce qui pourrait d'ailleurs expliquer son adoption dans ce milieu car, c'est un moyen de communication qui n'impose aucune contrainte.

2.2.5.4. Finalités et fonctions du cyberlangage

2.2.5.4.1. Finalités

En tant que forme de communication, le cyberlangage a pour finalité majeure la transmission de l'information. Nous en voulons pour preuve les théories de Roman Jakobson et de Catherine Kerbrat Orecchioni. Cependant, on peut noter qu'il est aussi utilisé à d'autres fins. En considérant le groupe social ou l'aspect rôle des individus principaux utilisateurs du cyberlangage, on peut remarquer le caractère personnalisé des messages. Ceux-ci sont rédigés en fonction d'une entente latente entre les deux Co-énonciateurs qu'on pourrait nommer seuil de codification. En effet, tout est conçu pour que le message soit compris de la personne à qui il est destiné. Dans certains groupes, les messages sont semblables à des codes car, le déchiffrement nécessite une véritable gymnastique intellectuelle. Toute chose qui pousse Christian Baylon et Xavier Mignot à dire que :

Des messages rendus incompréhensibles parce qu'aux signaux du texte initial, accessibles à toute personne sachant lire la langue en question, ont été substitués grâce à une manipulation compliquée, des signaux différents et inaccessibles aux moins initiés⁷⁵.

⁷⁵ C. Baylon et X. Mignot, *La Communication*, Paris, Nathan, 1994, p. 137.

Ceci veut dire en d'autres termes que le cyberlangage calque sa forme sur la langue standard et complique sa compréhension. Il faut dès lors toute une autre technique pour pouvoir déchiffrer certains messages. Si par inadvertance le message est intercepté par un individu étranger au système, il lui sera incompréhensible, ou du moins difficile à déchiffrer.

Dans une autre mesure, le cyberlangage peut être un moyen de protection contre une quelconque intrusion. Aussi, les jeunes l'utilisent pour sentir libre et s'affirmer. Le sms, corollaire du camfranglais, fait penser à un moyen de revendication identitaire et d'affirmation de soi. On assiste donc après une déconstruction de la langue à l'oral, à une déstructuration à l'écrit. Ce langage a un statut particulier chez les jeunes. Vettrano Soulard affirme d'ailleurs que :

Le style scratch ou cut up d'aujourd'hui témoigne des incertitudes de la vie contemporaine, les valeurs traditionnelles s'étant effondrées, (...), il ya donc concordance entre les états de rupture sociale et d'expectative psychologique et l'apparition de cette nouvelle expression esthétique et littéraire, (...). L'art numérique est né.

Ceci voudrait dire en d'autres termes que, à travers l'écriture cybernétique, les jeunes manifestent une crise de valeurs ; ne se retrouvant pas dans le système établi, ils essayent de s'y échapper en créant un mode scriptural nouveau qui soit plus représentatif de leur personnalité ainsi que de leurs aspirations présentes. Le cadre numérique leur offre donc une occasion propice à cette émancipation.

2.2.5.4.2. Fonctions du cyberlangage

Il a plusieurs fonctions, parmi lesquelles :

- La fonction identitaire : elle marque l'appartenance de l'interlocuteur à un groupe, à une communauté, etc.
- La fonction communicative : elle permet une intercompréhension aux différents interlocuteurs en situation de communication.
- La fonction cryptique : il s'agit du principe pour les interlocuteurs de masquer, de coder leurs messages.
- La fonction ludique : celle-ci consiste en la création de sens qui donne une connotation très éloignée à première vue du référent ainsi évoqué. Le sens dans un contexte dépend des locuteurs en présence.

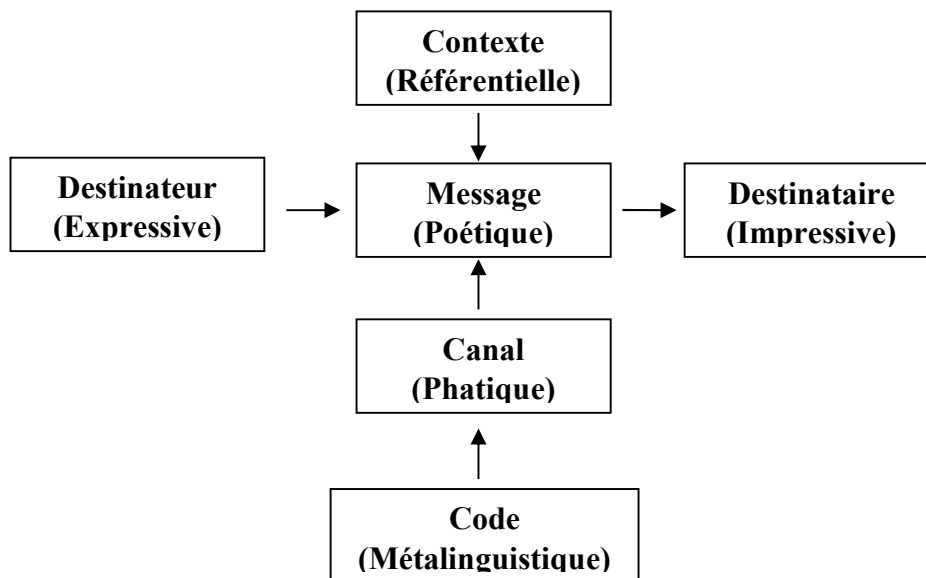
2.2.6. Analyse linguistique du cyberlangage

Le cyberlangage est un sociolecte écrit qui modifie les caractéristiques orthographiques, voire grammaticales d'une langue, afin de réduire sa longueur, dans le but de transmettre le maximum d'informations en un minimum de temps, ou dans le but d'accélérer la saisie de l'énoncé sur un clavier numérique de téléphone, de tablette ou d'ordinateur. Autrement dit, un souci de rapidité. Notre travail s'appuie dessus parce qu'en effet, il s'avère être le mode de communication le plus employé dans les réseaux sociaux. Nous comptons donc ici l'analyser ou l'étudier en tant que texte de communication.

2.2.6.1. Le cyberlangage comme modèle de communication

La transmission d'un message est le but de la communication. Deux auteurs nous préoccuperont au cours de cette analyse. Roman Jakobson et Kerbrat Orecchioni.

Schéma 1 : schéma de la communication selon Roman Jakobson. (À chaque facteur de la communication, correspond une fonction du langage entre parenthèses).



Selon ce schéma, la communication pour être effective, nécessite six facteurs essentiels.

*L'émetteur

C'est celui qui décide de transmettre un message. Il est encore appelé destinataire, locuteur ou encodeur. Dans le contexte virtuel, il s'identifie soit par son nom, son pseudonyme, son profil ou simplement son numéro. Tous ces identifiants présentent ainsi l'émetteur et ses intentions de communication. Ceci dit, c'est donc lui qui choisit l'écriture en fonction de ses intentions de communication et ses relations avec le récepteur.

***Le récepteur**

C'est celui à qui le message est destiné ; il est aussi connu sous l'appellation de destinataire, de décodeur ou d'interlocuteur. Dans la relation virtuelle de la cybernétique, l'émission d'un message suppose toujours un récepteur. On prend la peine d'écrire car on espère être lu par un destinataire précis.

***Le canal**

C'est le moyen par lequel le message est véhiculé. Dans le cas du cyberlangage, on pourra avoir le téléphone portable, la tablette, l'ordinateur ou encore l'internet. Le cyberlangage a une visée pragmatique pour les deux co-énonciateurs, du fait d'une implication manifeste de l'émetteur dans l'écrit.

***Le code**

Il s'agit d'un système de signes dont se servent les interlocuteurs en situation de communication. Le cyberlangage est un tout significatif. Au regard des contraintes spatio-temporelles, le choix des phonèmes est fonction de leur capacité à porter un sens. Il est requis des co-énonciateurs de posséder la même compétence pour encoder ou décoder le message. La complexité du cyberlangage résulte du fait qu'il faut déchiffrer les intentions du locuteur. Il faut savoir comment interpréter une lettre ou un son. C'est le cas du son [oi] qui peut s'écrire *w, oua, oia, ou oi*. Exemple : pour *moi*, on aura : *moua ; moia, mw*.

Il y a donc incompréhension lorsqu'on ne parvient pas à lire et à interpréter les mots-signes, raison pour laquelle l'usage du cyberlangage est dit socialement stratifié, en ceci qu'on se comprend mieux entre individus de même génération. D'aucuns parlent à cet effet de cybercommunauté.

***Le message**

C'est l'objet de la communication, l'information que l'émetteur voudrait passer ou faire savoir. Dans le cyberlangage, il a généralement trois formes principales.

- **Les messages dit squelettes**, dans lesquels les techniques réductrices sont grandement employées. Il nécessite une véritable gymnastique intellectuelle pour les déchiffrer.

Exemple : *bjr grd G beso1 k u m mont lkart dlvit pr tn nve. G d modl k g shterè k u rgard lpeu*. Pour dire : bonjour grand ! J'ai besoin que tu me montes une carte d'invitation pour ton neveu. J'ai des modèles que je souhaiterai que tu regardes.

- **Les messages délirés**, qui s'accompagnent d'émotions, d'émoticônes ou de smileys, de fantaisies scripturales significatives car, elles fournissent des informations sur l'humeur de l'émetteur. **Exemple** : merciiiiiiiiiiii ; saluuuuuuuuuuuuuuut.

Amusé = 😄

Etonné = 😲

- **Les messages normaux**, c'est-à-dire qui respectent la norme standard. Ceux-ci sont de plus en plus rares. **Exemple** : *Bonjour mon cher ! Comment vas-tu ce matin ? Que me vaut l'honneur de ta présence ?*

Il importe cependant de noter que l'utilisation de l'une ou de l'autre de ces formes est fonction de l'identité et des relations qu'entretiennent les deux interlocuteurs.

*Le référent

Entendu comme l'objet contenu dans le message véhiculé, il est présent dans le cyberlangage car, les interlocuteurs communiquent sur un sujet bien précis.

De ce qui précède, il apparaît que le cyberlangage obéit à tous les critères de la communication jakobsonienne. On voit intervenir les six facteurs de la communication y afférents. Seulement, cette théorie ne nous permet pas de faire le tour de la question car, certains paramètres ne sont pas pris en compte. En effet, il lui est reproché son aspect trop mécanique, parfait pour communication de machine à machine, mais inadapté pour une communication d'hommes à hommes. Toute chose qui fait dire à C. Baylon et Mignot que *les phases initiales et finales de l'acte de communication, celles qui consistent à affecter des significations aux messages et qui mettent en cause les êtres humains, sont laissées de côté*⁷⁶. Kerbrat Orecchioni⁷⁷ conçoit alors un schéma qui semble plus élargi, car associant d'autres éléments essentiels.

Catherine Kerbrat Orecchioni a conçu un schéma qui met l'accent sur les compétences que doivent posséder l'émetteur et le récepteur du message. Car, à l'émission d'un message s'effectuent plusieurs activités mentales, notamment le choix dans les diverses compétences de l'émetteur pour encoder, tenant compte de la compétence du récepteur qui poursuivra le processus inverse. Les compétences sont diverses. Elles peuvent être d'ordres linguistiques et paralinguistiques. À cet effet, elles décrivent la capacité des co-énonciateurs à communiquer en utilisant un code linguistique précis. Les compétences idéologiques et traditionnelles

⁷⁶ C. Baylon et X. Mignot, op cit, p.80.

⁷⁷ C. Kerbrat Orecchioni, *L'Énonciation*, Paris, Armand Colin, 1999, p.21-22.

quant-à elles, désignent les variables contextuelles et relationnelles qui guident l'encodage et le décodage du message. Enfin, la détermination *Psy* concerne le psychisme de l'individu, ou la part de subjectivité qu'il investit dans le message. La gestion de toutes ces compétences rencontre des contraintes spatio-temporelles dans le cyberlangage. La phase d'encodage porte sur un modèle de production qui regroupe ici toutes les possibilités d'écriture d'un mot qui à l'arrivée serviront aussi de modèle d'interprétation en vue du décodage du message.

Schéma 2 : le schéma de la communication selon KERBRAT ORECCHIONI⁷⁸

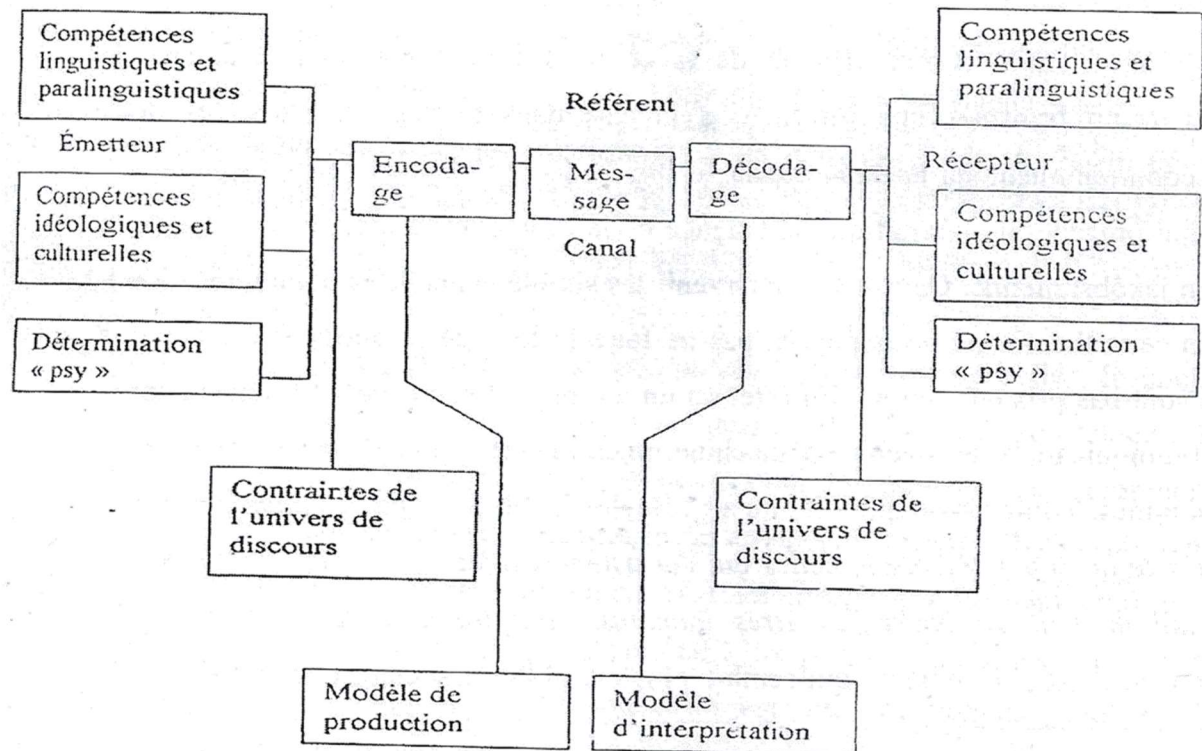


Schéma de la communication de KERBRAT - ORECCHIONI

Le cyberlangage souscrit aux fondements de la communication selon Jakobson, et plus encore à ceux de Kerbrat. Cependant, la communication pour être effective et parfaite, nécessite le respect de règles qu'Oswald Ducrot nomme les lois du discours d'où l'importance de parcourir ces autres critères.

2.2.6.2. Les lois du discours

Dans le cyberlangage, le contrat de communication est tout simple. Le message est utilisé par des personnes qui se connaissent et qui partagent à un certain niveau le même code. Oswald Ducrot définit les lois du discours comme un ensemble de règles que les interlocuteurs sont censés respecter pour assurer la réussite de l'acte de communication. À cet effet, il distingue quatre lois majeures :

⁷⁸ Ibidem

- **La loi de pertinence** : dans le cyberlangage, les situations d'énonciation sont multiples et variées. Les interlocuteurs qui très souvent se connaissent, échangent sur une pluralité de sujet, pour susciter l'intérêt de l'un comme de l'autre.
- **La loi d'information et d'exhaustivité** : vu que le cyberlangage est très centré sur l'information, nous pouvons conclure que la loi d'informativité est prise en compte. L'écriture cybernétique est un ensemble de signes portant un sens. On cherche à être précis, on essaye de donner l'information maximale en peu de signes.
- **La loi de sincérité** : l'engagement de l'émetteur n'est perceptible que par quelques marques de la personne, mais ne garantit que ce que l'on dise corresponde à ce que l'on pense. Bien au contraire, il est souvent dit que les opportunités de communication offertes par les réseaux sociaux permettent plus amplement d'entraver cette loi. Les supports étant virtuels, on n'affronte pas le regard de l'autre. On se sent plus libre de dire ce qu'on veut.
- **La loi de la modalité** : dans le cyberlangage, elle concerne le choix que l'individu opère pour passer son message. Ce choix est bien évidemment fonction des relations entre les co-énonciateurs. Il est par ailleurs une bonne mise en pratique du phénomène d'économie linguistique. Ceux qui échangent par cyberlangage doivent se comprendre pour que l'information souhaitée soit suffisante et satisfaisante pour le récepteur ; cela leur est imposé par le support ou le médium.

Nous pouvons donc conclure que le cyberlangage ne répond pas entièrement aux lois du discours telles que prescrites par Ducrot.

Au terme de cette section, il a été question de présenter le concept de cyberlangage. Pour le faire, nous l'avons tout d'abord défini. Ensuite, nous nous sommes attelé à remonter ses origines ainsi qu'à présenter ses différents supports. Nous avons présenté ses caractéristiques ou procédés d'écriture ; autrement dit, ce qui le distingue du français normatif, d'où nous avons fait recours à Jacques Anis dont les recherches sur le sujet semblent très avancées. Nous sommes parti d'une analyse sociolinguistique du cyberlangage pour s'interroger quelque peu sur ses critères linguistiques. Il en ressort donc que, quoiqu'écrit par une importante communauté, le cyberlangage ne peut pas encore être appelé langue. Nous l'affirmons pour trois grandes raisons. D'abord, il n'est qu'écrit et jamais parlé, pourtant, une langue se définit aussi et surtout par son élocution, son expressivité. Ensuite, il est une écriture contextuelle, c'est-à-dire pratiquée dans un cadre informel entre locuteurs qui partagent une certaine intimité. Et enfin, de part son instabilité structurelle, il reste et demeure

quasi impossible d'en faire une langue à part entière. Au vue de ces trois raisons, nous le considérons comme un *parler entièrement à part*. Cependant, étant donné que ce parler semble empiéter sur l'orthographe française et par ricochet sur le français normatif, il nous semble judicieux de s'y pencher de plus près. Dès lors, que veut dire français normatif ? Qu'est-ce que l'orthographe française ? Quels sont les débordements du cyberlangage sur celle-ci ?

2.3. ÉTUDE DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

Il sera question pour nous ici de faire un aperçu global du français normatif, notamment l'orthographe française. Nous procéderons ainsi par sa définition, son historique, les objectifs liés à son enseignement au Cameroun, mais aussi des difficultés qu'elle pose aux locuteurs de ladite langue.

2.3.1. Définition du français normatif

La langue est *un système des signes verbaux propres à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux*⁷⁹. Il s'agit en outre d'un code constitué en un système de règles communes à une même communauté. Alors la langue est considérée comme un outil de communication, étant aussi le reflet de la société.

Le français quant-à lui, est un concept facile à cerner mais difficile à définir. En effet, cette langue est d'abord envisagée comme le français « de base », un seuil entre ce qui est formel et ce qui ne l'est pas. Il est associé à l'usage correct: *une langue épurée de tout énoncé erroné*.⁸⁰

En somme, il correspond à une entité linguistique qui peut être aussi bien écrite qu'orale. Le bon français, c'est le français correct. *Il s'agit d'un français conçu pour agencer des limites grammaticales, orthographiques et stylistiques à l'écrit comme à l'oral*⁸¹.

2.3.2. Caractéristiques du français normatif

Le français normatif se veut une langue ayant des normes non seulement implicites, mais aussi explicites à travers des dictionnaires monolingues, une orthographe, des grammaires et d'autres ouvrages linguistiques.

⁷⁹ Le Petit LAROUSSE, 2006, p. 622.

⁸⁰S. Rebourcet, Le français standard et la norme : l'histoire d'un « nationalisme linguistique et littéraire » à la française, l'Université du Maryland Etats-Unis, 2008, p.108, disponible sur [http://cls1.recherche.usherbrooke.ca/vol2n°1/rebourcet_vol2n°1Pdf], consulté le 05 Avril 2018.

⁸¹ S. Rebourcet, Idem, p. 108.

2.3.2.1. D'un point de vue général

Le français normatif d'un point de vue général se caractérise par :

- Un vocabulaire employant dans les ouvrages de références (dictionnaires encyclopédiques).
- Une orthographe unique et stable.
- Une grammaire prescriptive et structurée.
- Une prononciation correcte.

2.3.2.2. D'un point de vue spécifique : l'orthographe.

Toutes les langues du monde sont régies par une orthographe qui sous-tend leur écriture. Pour mieux appréhender l'orthographe française, il serait important tout d'abord de la définir.

2.3.2.2.1. Définition de l'orthographe française.

Quand un système d'écriture est défini comme la norme graphique à observer par toute la communauté linguistique, on parle d'orthographe. L'orthographe est un mot d'origine grecque, formé de deux parties *orthos* qui signifie droit et exact et *graphein* qui signifie écriture. Ainsi, orthographe veut dire *écrire correctement*⁸².

Nina CATACH estime que l'orthographe du français est la façon d'écrire tous les systèmes de la langue, et ses travaux montrent que celle-ci est un vaste domaine d'étude. Elle affirme que l'orthographe est importante mais secondaire, elle n'est pas le fondement de la langue, mais elle la complète :

*La Manière d'écrire les sons ou les mots d'une langue, en conformité d'une part avec le système de transcription graphique adopté à une époque donnée, d'autre part suivant certains rapports établis avec les autres sous-systèmes de la langue (morphologie, syntaxe, lexique)*⁸³.

Somme toute, le terme orthographe peut être défini comme étant la représentation des codes d'écriture des mots composant la langue, de façon à faciliter la compréhension écrite de cette dernière, par le biais d'une normalisation. En outre, c'est l'ensemble des règles fixées par l'usage, la tradition qui régit l'organisation des graphèmes, la manière d'écrire les mots d'une langue spécifique. En plus simple et selon le dictionnaire Larousse, c'est la manière d'écrire correctement un mot. On distingue l'orthographe grammaticale de l'orthographe

⁸² G. Legros et M.L. Moreau, *Orthographe : Qui a peur de la réforme ?* Bruxelles, 2012, p. 11.

⁸³ N. Catach, *L'orthographe française, traité théorique et pratique*, Paris, Ed Nathan, 1980, p. 16.

lexicale, encore appelée orthographe d'usage. En effet, l'orthographe grammaticale s'occupe des transformations du mot selon son usage, c'est-à-dire qu'elle s'occupe des modifications grammaticales. Elle applique des règles de grammaire relatives aux rapports existants entre les mots dans un énoncé. Bien plus, elle porte généralement sur les règles d'accord des mots selon les fonctions que ceux-ci remplissent dans une phrase, entraînant une variation de leur forme : les marques du genre (masculin/féminin) ; du nombre (singulier/pluriel) ; conjugaison des verbes, etc.

En ce qui concerne l'orthographe lexicale ou d'usage qui nous intéresse dans le cadre de notre travail, elle représente la règle de la transcription écrite du mot en dehors de tout contexte de sens. Elle comprend l'ensemble des conventions qui régissent les différents graphiques des mots, sans tenir compte des fonctions respectives qu'ils peuvent remplir dans un énoncé. Elle met également l'accent sur la manière d'écrire les mots en fonction des lettres initiales, des signes graphiques.

2.3.2.2.2. Historique et évolution de l'orthographe française

L'orthographe française s'est constituée au fil du temps, en fonction des besoins, des nouvelles inventions, des néologismes et des emprunts. Ainsi, il convient de faire un aperçu sur la genèse de cette discipline.

Dès l'origine, la transcription du français à l'aide de l'alphabet latin pose un sérieux problème. Les scribes se voient contraints de créer des artifices, afin de remédier à l'insuffisance des signes. C'est dès lors que dans les serments de Strasbourg de 842, l'auteur utilise le *o* pour le *e* muet qui n'existe pas en latin. On y retrouve aussi *nostro* pour *notre*. Les XI^e et XII^e siècles voient naître une graphie simplifiée qui sert de support à des *jongleurs qui transcrivent les chansons de geste*⁸⁴. Puis au XII^e siècle, alors que le français devient la langue des textes juridiques et administratifs, on crée en plus des vingt-trois lettres de l'alphabet latin, une série de combinaison de lettres existantes, de façon à former des digrammes *an, in, on, un*. Ce procédé entraîne à son tour d'autres difficultés. On introduit par exemple un *h* muet pour obtenir une bonne prononciation de *ébahi*. De plus, les lettres viennent s'ajouter dans certains mots pour différencier certains graphèmes. Par exemple, jusqu'au XVII^e siècle, *u* et *v* se confondent. Au Moyen Âge, la graphie *vile* valait pour *ville* ; le *h* a été ajouté pour donner le son *u* au graphème *v*. Ces lettres ajoutées dites diacritiques, ne disparaîtront pas toutes avec l'apport ultérieur des accents ou des lettres supplémentaires. Si au XIII^e siècle on a eu besoin

⁸⁴ Luc Richer, www.orthographe-recommandee.info.09/2007.

d'ajouter *d* à *pie* pour éviter la confusion entre pied et oiseau, l'apparition de l'accent aigu n'a pour autant pas entraîné la chute de ce *d* au profit de *pié*. En outre, Selon l'histoire, l'orthographe serait venue de l'alphabet. Mot d'origine grec : *alpha* et *beta*, c'est l'association des deux premières lettres de l'alphabet. Au départ, l'alphabet ne comptait que vingt-trois lettres, le *v* et le *j* n'existaient pas. L'alphabet française comptera désormais vingt-six lettres grâce à Meigret et Erve Favard qui ont proposé d'allonger le *i* en *j*, de distinguer le *u* du *v*, pour créer un nouveau son. Ces lettres seront donc admises par l'Académie française en 1762. C'est d'ailleurs et enfin à partir du XVIII^e siècle que se fixe l'orthographe telle qu'on la connaît de nos jours ; l'apparition des dictionnaires, malgré certaines contradictions, entraîne l'installation d'une norme. Désormais donc, on peut non seulement écrire, construire ou lire des mots en contextes, mais aussi d'écrire les phrases et ponctuations.

2.3.2.2.3. Problèmes liés au bon usage de l'orthographe française.

L'orthographe désigne un ensemble de règles qui régissent l'écriture d'une langue donnée. Celle de la langue française est en perpétuelle mutation et rencontre de nombreux obstacles, dus à cette évolution. Il s'agit d'étudier un graphème en lui-même et par rapport à ceux qui l'environnent, car ceux-ci ont très souvent une incidence sur sa prononciation. Le problème de l'orthographe française est accentué par des lois qui ne s'appliquent pas toujours, d'où l'abondance d'exceptions. Dans le même sens, Luc Richer pense que la complexité et la richesse du français écrit que certains appellent incohérence, ne peuvent être saisies sans une étude de son évolution orthographique. Aussi nous proposons-nous dans cette partie de notre travail, de parler un tant soit peu des problèmes liés au bon usage de l'orthographe française tels que son instabilité graphique ou phonique, son contact avec d'autres langues, le conflit existant entre les lois ou codes qui la régissent.

2.3.2.2.3.1. Son instabilité graphique ou phonique

L'instabilité graphique ou phonique de l'orthographe française est l'un des grands problèmes que subit celle-ci car, un graphème peut représenter plusieurs phonèmes, et un phonème peut s'exprimer par des graphèmes différents, à l'instar du son [s] : s/ss/c/ç/sc. **Exemple** : seau ; sceau ; sa, ça. Également, des phonèmes s'expriment par des graphies complexes, digrammes ou trigrammes du son [o]. **Exemple** : au, eau, haut, etc.

En outre, l'on peut aussi relever le problème lié à la prononciation de la consonne [gn] disparue au XII^e siècle qui, au sein des mots tels que *diagnostic*, *stagnant*, ne se prononce pas de la même manière que dans *magnétisme*.

De même, nous avons le **p** médiane qui, pour des raisons étymologiques que le **[gn]**, ne se prononce pas dans les mots *baptême*, *dompter*.

2.3.2.2.3.2. Son contact avec d'autres langues

Au cours de son histoire, le français a été en contact avec d'autres langues qui y ont laissé des traces. Aussi retrouve-t-on dans le lexique français une pluralité de mots étrangers : anglais, espagnols, italiens, et même africains.

Parlant des mots italiens et espagnols, nous noterons qu'ils sont passés dans la langue française à la suite des conquêtes du XVI^e siècle. Il s'agissait pour les français d'enrichir leur culture avec celles de l'ailleurs ; c'est ainsi que par exemple, on retrouve les mots *maestro*, *soprano*, *piano* qui sont à l'origine musicale et qui font désormais partie intégrante du français.

Les mots anglais quant-à eux, sont le plus souvent liés aux innovations techniques dont la création et la vulgarisation s'accompagnent toujours d'un lexique propre. Nous en voulons pour illustration, dans le domaine de la cybernétique en l'occurrence, une pléthore de mots tels que : *cyber*, *surfer*, *chater*, *blog*, *sms*, etc., tous des mots d'origine anglo-saxonne, désormais adaptés et adoptés en français.

Enfin, il nous semble logique de rappeler que le contact avec l'Afrique a plus que favorisé l'exportation de certains mots, d'origine africaine, dans la langue française. Prenons pour exemple des mots tels que : *quinquéliba*, *ndolè*, *baobab*. Somme toute, ces diverses origines lexicologiques lèvent un pan de voile sur la complexité de l'orthographe française.

2.3.2.2.3.3. Le conflit des lois ou codes régissant l'orthographe française.

L'orthographe, en tant qu'ensemble des règles élaborées et adoptées pour l'écriture des sons, des tons, des mots, voire des manifestations d'une langue spécifique, est tributaire de l'usage. Il semble donc à ce titre logique que ce soit le parler des individus d'une communauté linguistique qui décrive la norme scripturale et orale. C'est l'arrivée de l'imprimerie qui codifiera l'orthographe, raison pour laquelle les règles d'orthographe ne sont pas toujours stables. De ce fait, on parle de confrontation des lois ou concurrence des règles, parce qu'il existe en orthographe autant de règles que d'exceptions. C'est le cas des accents, pas toujours prononcés tels qu'écrits. Nous convoquerons l'exemple des mots *événement* et *crémérie*, où le *é* est prononcé *è* ; nous avons également les cas des traits d'union qui ne sont

pas toujours règlementés pour les mots composés comme : *tout à fait* / *c'est-à-dire* ; *portefeuille* / *porte-monnaie* ; c'est la raison pour laquelle Hubert Joly parle d'une *véritable concurrence* quand une règle adoptée ne s'applique pas à un cas parce qu'elle rencontre une autre règle.

De tout ce qui précède, nous comprenons clairement que ces nombreux problèmes rendent l'orthographe française de plus en plus complexe. C'est pourquoi, au fil des temps, il y a eu de nombreuses tentatives de réformes de celle-ci, dans l'optique de la simplifier.

2.3.2.2.4. Objectifs de l'enseignement de l'orthographe au Cameroun

Plusieurs objectifs sont assignés à l'enseignement de l'orthographe française au Cameroun, répartis en deux grands groupes.

2.3.2.2.4.1. Les objectifs généraux

L'enseignement de l'orthographe française au Cameroun vise un certain nombre d'objectifs⁸⁵ :

- Amener les élèves à une plus grande maîtrise de la langue. Pour que l'élève maîtrise la langue écrite :
- Il faut lire et écrire fréquemment, acquérir les connaissances fondamentales sur les plans de l'orthographe, du vocabulaire, de la grammaire et de la syntaxe et apprendre à appliquer ces connaissances dans toutes les situations de communication ;
- L'enseignement du français doit offrir aux élèves un accès plus large à des œuvres littéraires de qualité. La parole s'éduque et la parole se forme au contact des beaux textes. Apprendre à dialoguer avec des textes, c'est pouvoir prendre contact avec autrui, avec d'autres cultures et d'autres contextes historiques, avec la bibliothèque scolaire. La classe de français doit procurer aux élèves des occasions de lire et de travailler les textes de la littérature universelle.
- L'enseignement du français doit mettre à la disposition des élèves des techniques et des méthodes utiles dans les activités pratiques de la vie journalière ; ceci consistera à rédiger une lettre, faire un compte-rendu, établir un dossier, organiser un travail individuel ou collectif, savoir téléphoner, utiliser un ouvrage de référence, utiliser un dictionnaire.

⁸⁵ MINEDUC, instructions ministérielles fixant les objectifs, principes, méthodes et programmes dans l'enseignement du français du premier et second cycle.

Il s'agit donc de préparer les élèves à la prise de décision et des responsabilités en présentant à leur préférence plusieurs choix les invitant à exprimer leurs vœux, leurs suggestions, en confiant à leur initiative des activités de recherches.

2.3.2.2.4.2. Les objectifs spécifiques

Ces objectifs définissent les attentes particulières à chaque niveau de formation. Ainsi, au premier cycle, les attentes sont :

- Lire à haute voix un texte nouveau, écouter et comprendre les propos qui lui sont adressés.
- L'élève doit être capable de connaître et manier la phrase simple, les formes verbales, les divers compléments, utiliser les phrases complexes.
- L'élève doit être capable de prendre par écrit, lisiblement et sans erreurs graves, un message oral de compréhension aisée.
- Il doit être capable de rédiger un texte de longueur raisonnable et d'inspiration personnelle, posséder un lexique lui permettant de désigner les réalités de la vie quotidienne, connaître l'orthographe des mots généralement acquis à ce niveau et les principaux signes de ponctuation et les accents.

Au second cycle par contre, l'accent sera mis sur la capacité de production de texte cohérent et correct en ses propres termes. Ce qui nous amène vers les notions de performance et de compétence, et surtout de la capacité de les mobiliser à bon escient, en temps opportun, pour identifier et résoudre de vrais problèmes.

2.3.2.2.5. Importance de l'orthographe en milieu scolaire

La fonction essentielle de l'orthographe, et sa justification, c'est de faciliter la lisibilité et la compréhension des textes. Elle n'a pas de valeur intrinsèque ; son intérêt réside dans sa fonction qui est de faciliter la compréhension et par ricochet l'élaboration d'un message écrit, comme l'affirme Nina Catach :

L'orthographe est une condition de la bonne compréhension de toute communication écrite. À celui qui lit, elle offre des indices qui facilitent la compréhension du texte, à celui qui écrit, elle impose des contraintes qui réduisent les risques de malentendus⁸⁶.

L'orthographe a dès lors une importance capitale dans la vie d'un élève. Les apprenants doivent prendre conscience de sa fonction informative et du rôle qu'elle joue dans

⁸⁶ Nina Catach et Al, *L'Orthographe française, traité théorique et pratique*, Paris, Nathan, 1986, p. 520.

la compréhension des écrits. Ainsi, les écrits à savoir la contraction de texte, le commentaire composé et la dissertation, occupent une place prépondérante dans l'objectif de la vérification de l'assimilation des savoirs appris comme des règles indépendantes de toute production d'un texte. Grâce à ses exercices littéraires, l'enseignant invite les élèves à réinvestir les savoirs acquis dans les leçons de conjugaison, de grammaire, de vocabulaire, etc. les exercices littéraires apparaissent donc comme un indicateur du *savoir orthographe* qui requiert deux compétences essentielles.

2.3.2.2.6. Les indices de la maîtrise de l'orthographe en milieu scolaire

La maîtrise de la langue à l'école propose de distinguer deux composantes dans l'apprentissage de l'orthographe : la compétence orthographique est à la fois réflexive et automatisée. On ne peut en effet, confondre les connaissances orthographiques des enfants qui sont évaluables à travers des exercices spécifiques, et leurs capacités à orthographier spontanément lorsqu'ils écrivent en ayant l'esprit occupé par une autre activité. Il faut donc d'une part, mettre en place une didactique de l'orthographe, et d'autre part, permettre à chaque élève de se doter des procédures d'autocorrection dont il a besoin lorsqu'il se trouve en situation de production d'écrit. ANGOUJARD dans *Savoir orthographe* reprend ces deux composantes sous les termes de connaissance et de production orthographique.

2.3.2.2.6.1. La connaissance orthographique

Elle est de l'ordre du savoir. Il s'agit des connaissances ayant trait au code orthographique, et elle-même se subdivise en deux formes : l'une automatisée, l'autre réflexive.

2.3.2.2.6.1.1. La connaissance automatisée

Comme son nom l'indique, c'est celle que l'on acquiert par le biais de la mémoire au premier contact avec un texte ou une image. Cela signifie qu'elle permet à l'élève en situation de lecture, l'identification immédiate des mots, et en situation d'écriture, leur réalisation en conformité avec la norme orthographique. Cette forme de connaissance est la première dont les élèves font l'expérience ; c'est elle qui leur donne le pouvoir d'écrire leurs prénoms en quelques mots très fréquemment. Elle concerne de part sa nature, la partie lexicale des mots. Son acquisition nécessite un double travail de mémorisation et de stockage.

2.3.2.2.6.1.2. La connaissance réflexive

Dans le cas précis, il faut la maîtrise des règles qui régissent l'orthographe standard, et son apprentissage n'est possible que par le biais de la compréhension. Ceci dit, il faut amener les apprenants à percevoir l'organisation du système graphique qui leur permettra de mieux apprendre l'orthographe et de découvrir ses principales caractéristiques, car elle s'édifie à partir de l'analyse des formes graphiques. De nombreux auteurs soulignent l'importance de faire percevoir aux apprenants l'organisation du système graphique : *Les élèves apprendront d'autant mieux l'orthographe que l'école leur permettra de voir en elle un système certes complexe mais dont ils peuvent découvrir progressivement les principales caractéristiques*⁸⁷.

2.3.2.2.6.2. La production orthographique

Elle est de l'ordre du savoir-faire, de la méthodologie ; c'est l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de production d'écrits, conformes à la norme orthographique. Ceci rejoint d'ailleurs les objectifs liés à l'enseignement de l'orthographe à l'école primaire.

*L'organisation du système orthographique permettra à l'élève de structurer et de savoir utiliser efficacement un fichier, un dictionnaire, des tableaux de conjugaison pour vérifier l'orthographe et se corriger. Dans toutes ces activités d'écriture, la maitre incitera l'élève à corriger ses erreurs en effectuant les travaux d'analyse nécessaires*⁸⁸.

Ainsi, l'apprenant compétent doit connaître les règles, les accords, les normes qui régissent l'orthographe française, et par la suite, doit être capable de mobiliser ces savoirs, les matérialiser pour qu'il soit qualifié de performant. Nous notons dès lors à travers cette étude que la notion d'orthographe est liée au concept de compétence et de performance.

Au terme de cette analyse, il a été question pour nous de présenter l'orthographe française. Nous avons successivement étudié son historique qui apparait comme diversifiée, en ce sens que plusieurs langues se sont greffées à travers le temps, ce qui entraîne les problèmes de complexification auxquelles elle semble se confronter. Il nous a ensuite semblé opportun d'étudier son rôle et les objectifs assignés à son enseignement dans notre pays. Mais, malgré l'accent et l'importance mis sur son enseignement au Cameroun, l'on n'a de cesse de se plaindre des performances des apprenants en orthographe. Cette médiocrité de ceux-ci inquiète les acteurs pédagogiques, et à notre niveau, nous amène à indexer l'avènement des réseaux sociaux et donc le cyberlangage, comme facteur justifiant cette

⁸⁷ N. Catach et Al, Idem. p. 160.

⁸⁸ N. Catach et Al, ibidem.

faiblesse. Dès lors, pouvons-nous affirmer avec assurance que le cyberlangage est à l'origine de la détérioration du niveau des apprenants en orthographe ? Pour prétendre répondre avec objectivité à cette question, nous convoquerons l'analyse statistique des résultats de notre enquête, ainsi que celle résultant de l'observation directe faite dans les copies des apprenants.

Cette première partie qui se referme nous aura permis de mettre en évidence les différents aspects théoriques de notre travail. Constituée de deux chapitres, elle nous a présenté tour à tour, notre théorie de référence : la sociolinguistique. En tant que science du langage, sa présentation avait pour but de faciliter la compréhension de notre travail. Nous avons ensuite fait une généralité sur les réseaux sociaux, nous avons étudié le cyberlangage et ses corollaires, et nous avons enfin étudié l'orthographe française dans sa globalité. Toute ceci nous permet d'aborder désormais, avec beaucoup plus de sérénité, le versant pratique de notre travail.

DEUXIÈME PARTIE : CADRE PRATIQUE

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE, PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS, VALIDATION DES HYPOTHÈSES

Après exploration du cadre théorique dans la partie précédente, le présent travail requiert un versant beaucoup plus pratique, pour percevoir davantage sa scientificité. Fondé sur un constat, le point focal de cette recherche repose sur des faits concrets, fondés et justifiés. Quel est l'indice tangible des déclarations faites au niveau de l'émission du problème et des principales hypothèses par rapport à *l'impact du langage des réseaux sociaux sur les productions écrites des apprenants du secondaire en zone rurale : cas du cyberlangage* ? Comment avons-nous fait le constat d'une telle problématique ? Par quels moyens ? Quels sont les résultats obtenus ?

Telles sont les questions qui orienteront notre travail tout au long de ce chapitre. Ainsi, il sera question pour nous tout d'abord, de présenter la méthodologie de l'étude, de ressortir par la suite les résultats obtenus à la suite des éléments analysés, tout en menant les interprétations y afférentes, afin de valider les hypothèses préalablement formulées.

3.1. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Nous pouvons définir la méthodologie comme étant l'ensemble de démarches, des règles, des méthodes et techniques utilisées pour mener à bien une recherche. À cet effet, nous décrirons la démarche entreprise pour l'obtention des données relatives à notre travail, nous évoquerons également les méthodes utilisées pour la vérification de nos hypothèses de recherche.

3.1.1. Nature de l'étude

Pour mener à bien notre travail, nous avons opté pour une étude de type exploratoire. Notre travail s'inscrit dans le domaine de la didactique dont les objectifs sont liés au système d'enseignement/apprentissage. Ainsi, les objectifs escomptés sont étroitement liés à l'acquisition des performances en orthographe et plus précisément à la résolution d'un problème qui serait la cause des performances insatisfaisantes en orthographe, notamment *l'impact du langage des réseaux sociaux sur les productions écrites des apprenants du secondaire en zone rurale : cas du cyberlangage*. Le cadre d'étude est le Lycée bilingue de Njombé dans le département du Mounjo, région du Littoral. Ce choix découle d'abord du fait que nous y avons vécu et donc nous maîtrisons les réalités aussi bien scolaires que

parascolaires du milieu, mais également parce que très peu d'études, (si non presque pas) ont été menées dans pareilles zones, car l'internet y a été longtemps un luxe, contrairement aux zones urbaines. Notre travail tel que nous l'avons pensé, a reposé sur des enquêtes ou sondages menées sur le terrain, auprès des enseignants et des apprenants, à travers des questionnaires adressés à chacun des acteurs. Ensuite, nous avons procédé à une observation directe des copies des apprenants, à travers des exercices littéraires que nous avons délibérément choisis, notamment *la dissertation littéraire et la discussion issue de la contraction de texte*, dans l'optique de vérifier qu'il y a réellement influence du langage des réseaux sociaux sur les productions écrites des apprenants du secondaire de ladite zone, et de toucher du doigt s'il y a lieu les différents aspects de cette influence. Ces deux acteurs sus-évoqués, constituent notre population cible.

3.1.2. Population cible

La population cible est entendue comme le groupe d'individus (enseignants et apprenants pour la présente analyse), susceptibles, dans le cadre d'une enquête, de générer des informations fiables, capables d'accompagner, d'élucider voire de fortifier le chercheur dans sa quête. Cependant, il faut rappeler qu'à l'intérieur de cette population cible délibérément choisie par ce dernier et qui est souvent trop vaste, il est important pour lui de délimiter le nombre à atteindre, en fonction de l'accessibilité ; c'est pourquoi nous parlerons ici de *population accessible*. Là encore, bien qu'accessible, cette population peut ne pas se soumettre au questionnaire et, le chercheur devra également définir, après dépouillement, la véritable population atteinte, qui constitue alors son échantillon véritable. Celui-ci doit par ailleurs répondre positivement au principe de représentativité, gage de fiabilité pour les différents résultats. À cet effet, Larousse le définit comme *fraction représentative d'une population statistique*. Ainsi, nous avons choisi comme population cible pour notre étude, les enseignants de français, ainsi que les élèves des classes de premières scientifique et littéraires du Lycée bilingue de Njombé.

Tableau 2 : répartition des élèves par classe.

Classes	Effectifs d'élèves
1 ^{ère} A4 All	72
1 ^{ère} A4 Esp	93
1 ^{ère} C	37
1 ^{ère} D	107
Total	309

Source : rapport de la rentrée scolaire 2017 – 2018 du Lycée bilingue de Njombé.

3.1.3. La pré-enquête

Il s'agit de l'application du questionnaire d'essai, à partir d'un modèle de réponses fermées. Cela voudrait signifier que la liberté de l'information ne s'exerce que dans le cadre d'une liste de réponses que nous avons choisie. Dans le but de vérifier si les questionnaires préétablis pouvaient être accessibles et compréhensifs pour la population cible, nous avons au cours de notre pré-enquête soumis ces questionnaires à cinq enseignants et à dix-neuf élèves, quelques sujets représentatifs de la population de l'enquête. Nous avons procédé par un tirage au hasard de l'échantillon, ce qui signifie que chaque élément est choisi sans aucun critère prédéfini, sans distinction de sexe, d'âge, ni de statut social. Nous nous sommes cependant assuré que chacun des acteurs, notamment les élèves, sache de quoi il était question dans le questionnaire au cours de la pré-enquête.

Nous avons à l'issue de ce travail préliminaire, obtenu des résultats qui nous permettent d'affirmer que ces élèves sont à l'ère des TIC, la plupart fréquentent les réseaux sociaux, passent beaucoup de temps lire et à écrire des *courriels* via des ordinateurs ou des téléphones portables. Cette pré-enquête nous a permis de constater qu'auprès de ces enseignants ainsi que de ces jeunes lycéens pouvaient être recueillis des résultats fiables, valides et fidèles.

3.1.4. L'enquête : les critères

Ils intègrent la validité, la fiabilité ainsi que la fidélité des données à analyser.

3.1.4.1. La validité

Cette enquête trouve sa validité du fait qu'elle est destinée à faire parler les principaux acteurs que sont les élèves. Leurs données nous permettront de nous faire une idée plus concrète sur l'usage du français dans les communications virtuelles.

3.1.4.2. La fiabilité

Nous sommes allés à la rencontre des informations sur le terrain, et toutes celles que nous avons recueillies et que nous avons ici retransmises sont fiables, car venant des élèves eux-mêmes, selon leur libre arbitre. Ceci dit, aucune contrainte ni corruption quelconque n'a été faite à l'endroit des informateurs.

3.1.4.3. La fidélité

Dans notre travail, elle concerne les questionnaires. Nous estimons que leur élaboration a tenu en compte les variables. Les questions sont donc en adéquation avec notre thème de recherche, et vont dans le même sillage que nos objectifs.

3.1.5. Méthode de collecte des données

Il existe dans les sciences humaines plusieurs méthodes pour mener des recherches. Le choix n'est cependant pas toujours aisé, car il varie en fonction du sujet et de l'objectif visé. La méthode ici, renvoie à la démarche utilisée par le chercheur pour collecter les données, pour obtenir des preuves d'existence du problème qu'il soulève et qu'il envisage résoudre. Comme tout travail scientifique, la démarche adoptée à une telle approche se conforme à de différentes étapes telles que : observer, vérifier et confirmer l'existence du problème et de ses sources, afin de proposer d'éventuelles solutions. Dans notre étude, la démarche sollicitée a été celle du sondage et de l'observation directe. Les données recueillies datent de fin Avril et début Mai 2018, donc assez récentes.

3.1.5.1. Le sondage

Le sondage est une *enquête d'envergure, réalisée auprès de plusieurs centaines de personnes afin de recueillir, de façon systématique, un ensemble d'informations pertinentes concernant l'objet d'étude*⁸⁹. Il se réalise par le biais d'un questionnaire, conçu pour une population précise. Nous avons choisi cette méthode pour pouvoir vérifier la pertinence de nos hypothèses d'une part, et pour mieux observer les personnes interrogées d'autre part. Il s'est déroulé auprès de deux types d'individus : les enseignants d'une part, et les apprenants d'autre part.

Élaboration des questionnaires

Afin de mieux approcher son destinataire, le chercheur a besoin de preuves palpables, concrètes pour justifier l'existence du problème qui sous-tend son travail. Faisant partie de ces moyens, le questionnaire est, à en croire Madeleine Grawitz,

*Un moyen de communication essentiel entre l'enquêteur et l'enquête d'une part, et, [d'autre part, entre l'enquêteur et l'enquêté]. Il comporte une série de questions concernant les problèmes sur lesquels on attend de l'enquête des informations*⁹⁰.

⁸⁹ G. Mace, op. cit. p. 82.

⁹⁰ M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, 1993, p. 501.

Comme nous l'avons martelé plus haut, notre questionnaire est porté exclusivement à l'attention des enseignants ainsi que des apprenants qui sont les principaux intervenants, et donc les partenaires privilégiés et directs du processus enseignement – apprentissage. Les uns sont ce qu'on peut qualifier dans le cadre de cette étude, les *médiateurs* entre savoirs-savants et apprenants qui, eux, en sont les *bénéficiaires*, non sans participer à leur construction. Le premier questionnaire est ainsi adressé aux enseignants qui de part leur statut didactique nous semblent on ne peut plus bien placés pour percevoir le problème relatif à l'impact du cyberlangage sur l'orthographe standard. Nous avons dans un second plan interrogé les apprenants, dans l'optique de les amener à ressortir la manière dont ils vivent la situation décrite et décriée, ou alors comment ils subissent les conséquences de ce phénomène.

La méthode requise pour la formulation des différentes questions a été la méthode mixte, dans la mesure où nous y retrouvons les questions fermées, à choix multiples, les questions ouvertes, tout ceci en fonction des hypothèses et objectifs préalablement définis. Certaines questions étaient à la fois destinées aux élèves et aux enseignants.

3.1.5.1.1. Le questionnaire des enseignants

Si les objectifs de l'éducation en général et ceux du français en particulier sont définis par le Ministère chargé de l'enseignement secondaire via la technostructure qu'est l'I.G.E. (Inspection Générale des Enseignements), c'est à l'enseignant qu'est assignée la délicate mission de mettre ces différentes mesures en pratique. Formulé à l'endroit de ces acteurs majeurs de l'enseignement, ce questionnaire se doit de respecter certaines articulations de notre travail, il se doit d'être en congruence avec les objectifs du travail de recherche. A priori, il se fonde sur les axes fondamentaux de la recherche, à savoir, l'impact du cyberlangage sur l'orthographe des apprenants d'une part, et les facteurs qui justifieraient cette écriture d'autre part. Dans une autre dimension, il convoque plusieurs autres aspects de la langue française qui sont bien entendu liés d'une manière ou d'une autre aux deux premiers points. Ainsi, on y décèle à la fois les indices visant à faire ressortir aussi bien les interférences du cyberlangage sur le français standard que les appréhensions mêmes qu'ils ont de ladite langue.

Après identification anonyme de l'enquêté, nos questions s'intéressent à la qualité de l'orthographe des apprenants, de l'idée même qu'ils se font de l'orthographe française, ainsi que du comportement global des apprenants en situation de classe de langue. C'est à partir de ces points focaux que nous avons établi neuf (09) questions mixtes dont le formulaire se

trouve dans l'annexe de notre travail. L'administration des questionnaires au niveau des enseignants s'est faite en toute simplicité, en raison de la disponibilité et de la sollicitude des uns et des autres. Nous avons donc administré 12 (douze) questionnaires, en raison du nombre d'enseignants dont disposait l'établissement.

3.1.5.1.2. Le questionnaire des apprenants

Ce questionnaire pensons-nous, est en étroite harmonie avec les objectifs et les intérêts de notre thème de recherche. Il est donc à l'image de celui des enseignants. En plus d'être au centre de toute formation, l'apprenant en est la cible principale. Et si pour un travail donné il est possible d'interroger l'objet par quelque moyen que ce soit, le chercheur ne devrait pas ménager ses efforts pour y parvenir. Cela dit, nous croyons avoir souscrit à cette logique. Pour des besoins d'une compréhension maximale du problème étudié, il nous a semblé judicieux à ce niveau de chercher à savoir comment les apprenants vivent cette situation. Nous nous sommes dès lors attelé à mettre en exergue la situation linguistique de ces derniers. Pour des besoins de précision et de concision, nous leur avons adressé un questionnaire suffisamment fourni, en rapport avec les points essentiels de notre thème. On y retrouve ici une série de onze (11) questions mixtes. Évidemment, tout comme celui de l'enseignant, le questionnaire débute par une pseudo-identification propre au domaine de l'enquête. Il préserve la vraie identité de l'intéressé. Il convient de rappeler qu'à ce niveau, nous sommes plus intéressés par certains aspects tels son âge, son sexe, sa classe, voire son statut, que son identité réelle. L'administration des questionnaires au niveau des apprenants n'a pas été aussi simple que chez les enseignants. Ceux-ci manifestaient une certaine réticence, due au fait qu'ils ne sont pas habilités à posséder par devers eux un téléphone portable en plein milieu scolaire. Malgré les effectifs pléthoriques, nous avons tout de même pu distribuer 309 questionnaires dont les répartitions selon les classes figurent dans le tableau 1. De même que nous avons pris le soin de leur expliquer l'importance de ces questionnaires ainsi que le sens de chaque question, nous les avons exhortés à la sincérité lors du remplissage, au regard du caractère hautement scientifique qu'ils regorgent.

En plus du double questionnaire adressé aux acteurs sus-cités, nous avons également usé, dans notre cadre opératoire, de l'observation directe des copies d'élèves, en mettant un accent particulier sur les attitudes langagières des uns et des autres.

3.1.5.2. L'observation directe

Cette autre étape consiste à observer minutieusement, de façon objective et sans émotions personnelles, le phénomène qu'on s'est proposé d'analyser et de décrire, afin d'en tirer les informations sur les hypothèses préalablement formulées. Elle requiert beaucoup d'efforts et de concentration de la part du chercheur, afin d'éviter toute implication subjective. Dans le cas de notre étude, nous avons observé les copies des apprenants lors des évaluations, ce qui nous a permis de relever les occurrences de fautes liées à la familiarité avec les réseaux sociaux, principalement l'usage du cyberlangage. Notre investigation a été axée sur trois principaux objectifs comme le suggère R. Galison et De Coste :

- *Vérifier une hypothèse ;*
- *Découvrir une solution à un problème ;*
- *Recenser et interpréter aussi méthodiquement que possible, un ensemble de témoignages susceptibles de répondre à un objectif précis⁹¹.*

Dans le cadre de notre travail donc, la technique de l'observation directe a été la correction des copies d'élèves lors des évaluations, afin de vérifier s'ils transposent ou non la cyberécriture dans leurs copies.

Par ailleurs, l'on ne saurait parler d'instruments d'analyse des données d'une enquête sans pour autant évoquer la technique de dépouillement de ladite enquête, car la crédibilité de cette dernière réside plus dans sa capacité à produire des résultats représentatifs du phénomène.

3.1.6. Technique de dépouillement des données

Il convient de rappeler en prélude à cette étape que, lors de la collecte des données sur le terrain, au regard des questionnaires qui avaient été distribués aussi bien aux enseignants qu'aux apprenants, nous avons totalement pu rentrer en possession de ceux-ci. Ainsi, sur les 12 questionnaires remis aux enseignants, nous les avons tous récupérés, d'où une récupération de 100%. Mais au niveau des apprenants s'est posé un problème car, sur les 309 élèves qui peuplent ces différentes salles de classe, seulement 301 questionnaires ont été effectivement soumis et récupérés, ce qui donne droit également à un taux de récupération de 100%. Des raisons telles que la réticence et l'absence des huit autres apprenants peuvent justifier cela.

⁹¹ R. Galison et Al, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, p. 188.

Revenant à la technique de dépouillement des réponses aux questionnaires proprement dite, elle s'est faite manuellement, mais avec l'application de la formule suivante :

$$\% = n \times 100/N$$

Légende : % = pourcentage ; n = nombre d'individus partageant la même idée sur la question ; N = nombre total d'individus interrogés.

3.1.7. Objectifs de l'enquête

L'enquête menée auprès des enseignants et apprenants du lycée bilingue de Njombé avait pour objectif d'évaluer l'impact du langage des réseaux sociaux, notamment le cyberlangage, sur l'orthographe standard des élèves dans ce milieu. Il a été question pour nous de constater la situation sur le terrain avant d'envisager quelques solutions pour pallier le problème.

3.2. PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Nous allons au cours de cette étape toucher la crème de notre travail. Il s'agira, à partir des questionnaires administrés sur le terrain ainsi que de l'observation directe des copies d'élèves, de faire une analyse interprétative minutieuse des résultats obtenus. Ainsi, nous commencerons tout d'abord par l'analyse interprétative des résultats issus du sondage, à travers les questionnaires des enseignants et des élèves ; ensuite, nous analyserons et interpréterons ceux obtenus à l'issue de l'observation directe des copies d'élèves. C'est suite à ce travail que nous validerons ou invaliderons nos hypothèses précédemment formulées.

3.2.1. Présentation des résultats de l'enquête et interprétation

3.2.1.1. Résultats de l'enquête issus du questionnaire des enseignants

Les questions posées aux enseignants contribuent à la vérification de nos hypothèses, à savoir l'interférence du cyberlangage sur les productions écrites des apprenants. Les réponses suivent l'ordre du questionnaire.

Tableau 3 : répartition des enseignants en fonction de l'attitude des apprenants pendant les cours de français.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Comment se comportent les élèves pendant les cours de français ?	Intéressés	05	41,66%
	Désintéressés	07	58,34%
Total		12	100%

Le tableau ci-dessus nous révèle que 41,66% des enseignants disent que les apprenants s'intéressent aux cours de français, à travers leur présence en classe et leur participation, tant dis que, 58,33% déclarent qu'ils se montrent désintéressés, en raison de leur passivité, leur indifférence, leur trouble ou leur somnolence.

La plupart d'enseignants pense que les apprenants font montre de passivité et de désintérêt aux cours de langue française. Toujours selon certains enseignants, ces derniers soutiennent cette attitude en assertant que l'épreuve de langue française n'est pas existante au Probatoire.

Tableau 4 : répartition des apprenants en fonction de l'assiduité des élèves aux cours de français.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Sont-ils assidus aux cours de français ?	Pas du tout	02	16,66%
	Quelquefois	02	16,66%
	Tout le temps	08	66,67%
Total		12	100%

À la question de savoir si la présence des apprenants aux cours de français est effective et régulière, 16,66% penchent pour une assistance très peu fréquente aux cours, 66,66% parlent d'une présence effective et régulière, et 16,66% parlent d'une présence épisodique, alternée.

Les données ci-dessus nous permettent de voir le degré d'assiduité des élèves aux cours de français. Les enseignants pour la grande majorité parlent d'une présence effective et régulière des apprenants, mais déplorent cependant le fait que cette présence ne soit pas

vraiment utile, car ils sont peut-être présents physiquement, mais absents d'esprit, et donc distraits et passifs.

Tableau 5 : répartition des enseignants en fonction de l'appréciation de l'orthographe française.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Comment appréciez-vous l'orthographe française ?	Simple	01	08,33%
	Accessible	04	33,33%
	Complexe	07	58,34%
Total		12	100%

Dans le tableau, il est question de l'appréciation globale de l'orthographe par les enseignants. Ainsi, 08,33% trouvent l'orthographe simple, 33,33% la trouvent accessible, tant dis que 58,34% pensent qu'elle est complexe.

Nous remarquons au regard de notre tableau que la simplicité de l'orthographe ne fait pas l'unanimité. Car, quand bien même quelques enseignants la trouvent aisée, c'est tout le contraire pour la grande majorité d'ailleurs qui la trouve plutôt complexe.

Tableau 6 : répartition des enseignants selon les impressions sur le niveau des apprenants en orthographe

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Comment appréciez-vous le niveau des élèves en orthographe ?	Bon	01	08,33%
	Passable	03	25%
	Mauvais	08	66,67%
Total		12	100%

À l'issue de ce tableau, nous constatons que 08,33% seulement des enseignants affirment que les apprenants sont performants en orthographe, tant dis que plus de la moitié, notamment 66,67% trouvent leur niveau très mauvais, et 25% qualifient leur capacité orthographique de passable.

L'immense majorité des enseignants de français pensent que les performances écrites de leurs apprenants sont mauvaises et inquiétantes, c'est-à-dire bourrées d'incorrections de

forme et de style ; ceci démontre que l'orthographe n'est pas pour eux un acquis. Et, seulement très peu prétendent que leur niveau d'orthographe n'est pas alarmant.

Tableau 7 : répartition des enseignants en fonction de leur connaissance du cyberlangage.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Connaissez-vous le cyberlangage ?	Oui	12	100%
	Non	00	00%
Total		12	100%

Les données de ce tableau révèlent que toute la population enseignante de notre enquête a connaissance du cyberlangage.

Nous pouvons dès lors et au regard des chiffres conclure que la notion du cyberlangage est bien connue des enseignants de notre enquête. Certainement que certains maîtriseraient cette notion mieux que d'autres, toujours est-il, et c'est d'ailleurs l'important, qu'aucun n'en ignore l'existence.

Étant donné qu'ils ont une parfaite connaissance de la notion, nous avons donc voulu, à travers une autre question, savoir s'il leur est déjà arrivé de rencontrer cette écriture dans les productions écrites de leurs apprenants. Leurs réponses nous sont livrées dans le tableau suivant.

Tableau 8 : répartition des enseignants en fonction de la présence ou des interférences du cyberlangage dans les copies d'apprenants.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Vous est-il déjà arrivé de retrouver cette écriture dans les copies de vos élèves lors d'une correction ?	Oui	10	83,33%
	Non	02	16,67%
Total		12	100%

Il ressort de ce tableau que le cyberlangage interfère clairement sur le français standard, notamment l'orthographe des apprenants, au regard des chiffres enregistrés. Ainsi, 83,33% des enseignants disent rencontrer des marques du cyberlangage dans les productions

écrites de leurs apprenants lors des corrections de leurs copies, et seulement 16,67% disent n'en avoir jamais retrouvé.

L'analyse qui précède nous renseigne de ce qu'un grand nombre, sinon, la quasi-totalité d'enseignants de notre enquête a déjà retrouvé les traces du langage cybernétique dans les écrits de leurs apprenants lorsqu'ils corrigent leurs copies, même s'il y en a une petite minorité qui sous-tend le contraire. Mais, qu'il y ait interférences du cyberlangage dans leurs écrits ne pose pas nécessairement et fondamentalement un problème majeur, c'est plutôt la fréquence de ces interférences qui pourraient représenter un réel souci. Aussi, pour vérifier cela, nous leur avons posé la question de savoir la fréquence de ces interférences dans les copies.

Tableau 9 : répartition des enseignants en fonction des avis sur les fréquences d'interférences du cyberlangage.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
A quelle fréquence direz-vous interférer ce langage ?	Quelquefois	03	25%
	Fréquemment	07	58,33%
	Jamais	02	16,67%
Total		12	100%

Le tableau précédent nous chiffre la fréquence d'interférence du cyberlangage dans le français normatif. Les indicateurs sont bien évidemment les copies d'élèves lors des corrections. Ainsi, il apparaît que 25% des enseignants affirment rencontrer quelques fois seulement ces fautes dans les écrits de leurs apprenants ; par contre, 58,33% affirment rencontrer fréquemment et constamment ces types de fautes, et 16,67% seulement des enseignants disent n'avoir jamais retrouvé ce type d'écriture dans les copies de leurs apprenants ; ce qui nous suggère l'interprétation suivante.

Les résultats ci-dessus nous montrent clairement que le cyberlangage est très fréquent dans les productions écrites des apprenants, ils nous permettent par voie de faits de penser à une influence éventuelle du cyberlangage sur le français standard.

Mais, de quel type d'influence s'agirait-il ? C'est de cette interrogation qu'est née la question suivante, qui nous a permis de recueillir les avis des enseignants sur le type d'influence que pouvait occasionner la cyberlangue sur l'orthographe française.

Tableau 10 : répartition des enseignants en fonction de leurs avis sur la nature de l'influence que pourrait subir l'orthographe vis-à-vis du cyberlangage.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
De quelle manière ce langage influence-t-il sur les productions écrites des apprenants ?	Négativement	12	100%
	Positivement	00	00%
Total		12	100%

Le tableau ci-dessus nous présente les opinions des enseignants sur la nature ou le type d'influence qu'exerce le cyberlangage sur l'orthographe standard. 100%, c'est-à-dire tout l'effectif de l'enquête, penche pour une influence négative.

Ainsi, nous remarquons que tous à l'unanimité pensent que celui-ci est d'une influence négative pour la pratique et l'acquisition de l'orthographe, et donc du français normé. En guise de justification de leur point de vue, ils pensent que de plus en plus on rencontre des fautes nouvelles nées des abréviations, mais surtout des troncations qui sont les deux grands procédés de l'écriture cybernétique. Ils ajoutent en outre que cette *nouvelle langue* légitimise la paresse de même qu'elle automatise l'erreur, ce qui fait de ses praticiens des partisans du moindre effort. Ils pensent enfin que le cyberlangage matérialise tout de même la créativité des apprenants et aurait eu un impact positif sur ceux-ci s'ils savaient différencier les contextes d'utilisation. Cette prise de position nous a permis de les interroger sur les possibles raisons d'utilisation de ce langage par leurs apprenants. À cela, ils répondent tel que consigné dans le tableau suivant.

Tableau 11 : répartition des enseignants en fonction de leurs avis sur les raisons d'utilisation du cyberlangage par leurs apprenants.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Pourquoi, à votre avis, les élèves l'utilisent-ils ?	Paresse	02	16,67%
	Économie	04	33,33%
	Ignorance	06	50%
Total		12	100%

Selon le tableau, 16,67% des enseignants pensent que l'usage de cette écriture par les apprenants relève du ressort de la paresse, 33,33% estiment que c'est le fruit de l'économie et donc aussi de la rapidité, tant dis que, 50% affirment c'est par pure ignorance qu'ils se prêtent à ce jeu.

Nous concluons, au regard des résultats obtenus, que selon notre population enseignante, le cyberlangage est très usité par les apprenants, et cela relève très souvent de

leur ignorance de l'orthographe réelle des mots que de tout autre facteur tel que l'économie ou la paresse. Du fait de leur régularité dans cette pratique langagière, ils préfèrent très souvent se simplifier l'écriture, *se simplifier la vie*.

Voilà de façon succincte, les résultats recueillis auprès de la population enseignante de notre enquête, assortis des interprétations y afférentes. Qu'en est-il désormais des questions adressées aux principaux concernés ? Aussi nous proposons-nous donc, par le canal de cette interrogation, d'examiner les différentes réponses et résultats obtenus auprès de ceux-ci.

3.2.1.2. Résultats de l'enquête issus du questionnaire des apprenants

L'objectif de ce questionnaire était de vérifier une quelconque influence du cyberlangage sur les productions écrites des apprenants en orthographe. Aussi, cette partie du travail consiste également à regrouper, tout comme ce fut le cas pour les enseignants, les résultats recueillis auprès des apprenants. De ce fait, chaque question concourt à la construction de la vérification de nos hypothèses de sens préalablement définies. Nous analyserons tour à tour, les réponses obtenues.

Tableau 12 : répartition des apprenants en fonction de la possession d'appareils électroniques de communication.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Possédez-vous des appareils électroniques de communication ?	Oui	301	100%
	Non	00	00%
Total		301	100%

Les statistiques du présent tableau nous montrent que toute la population apprenante de notre enquête, possède effectivement un appareil électronique de communication.

Ces résultats nous font comprendre que la chose informatique n'est pas inconnue de notre population, que celle-ci n'est pas en marge des progrès de la science et des avancées de la technologie. Cela nous a donc permis de leur demander le type d'appareil électronique qu'ils pouvaient posséder. À cette question, ils répondent :

Tableau 13 : répartition des apprenants selon le type d'appareil électronique déjà utilisé.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Lequel de ces appareils avez-vous déjà utilisé ?	Téléphone portable	166	55,15%
	Ordinateur	35	11,63%
	Les deux	100	33,22%
	Aucun	00	00%
Total		301	100%

Ce tableau répertorie les utilisateurs d'appareils électroniques de communication ainsi que le type d'appareil utilisé. Il en ressort donc que 55,15% utilisent uniquement le téléphone portable, seulement 11,63% possèdent plutôt des ordinateurs, tant dis que 33,22% affirment utiliser les deux.

Au regard des données chiffrées dans ce tableau s'impose la conclusion selon laquelle l'usage des NTIC s'avère désormais indispensable et incontournable pour les jeunes, et ce quel que soit la raison de leur utilisation. Il n'est pas à exclure que ces différents appareils détiennent une connexion internet pour leur utilisation optimale ; c'est d'ailleurs ce que nous avons voulu vérifier en leur posant la question ci-après.

Tableau 14 : répartition des apprenants selon le degré de maîtrise l'internet.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Savez-vous utiliser internet ?	Oui	301	100%
	Non	00	00%
Total		301	100%

Les chiffres du tableau précédent nous informent que tous, sans exception, savent utiliser l'internet. D'où ce résultat de 100%.

Nous voyons donc que notre population apprenante est résolument à l'ère des NTIC, du modernisme, du numérique et de ses ingrédients. Tous possèdent au moins un type d'appareil moderne de communication et savent utiliser l'internet, par les canaux desdits appareils. Maintenant qu'ils savent utiliser internet, qu'en font-ils ?

Tableau 15 : répartition des apprenants selon l'accès aux réseaux sociaux.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Avez-vous accès aux réseaux sociaux ?	Oui	290	96,34%
	Non	11	03,66%
Total		301	100%

Les chiffres issus du tableau indiquent que 96,34% des apprenants ont accès aux réseaux sociaux et y ont même des comptes hébergés sur différentes plateformes, tant dis que, seulement 03,66% y répondent aux abonnés absents.

Nous comprenons dès lors que notre population apprenante qui faut-il le rappeler est constituée d'apprenants de zone rurale, n'est pas en marge de la *mode*. Ils sont, au regard des chiffres, très familiers avec les réseaux sociaux. Nombreux sont ceux qui y ont des comptes hébergés, et même ceux qui n'en n'ont pas avouent avoir découvert comment cela fonctionne, même si c'était en compagnie des ceux qui s'y sont abonnés. Cela nous permet de désormais mesurer l'ampleur de la greffe de cette habitude en ceux-ci, nonobstant leur zone de résidence. Maintenant que nous savons qu'ils y sont abonnés, nous avons voulu mesurer leur fréquence de connexion.

Tableau 16 : répartition des informateurs selon leur fréquence de connexion aux réseaux sociaux.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
À quelle fréquence vous y connectez-vous ?	Occasionnellement	89	29,57%
	Régulièrement	201	66,77%
	Jamais	11	03,66%
Total		301	100%

Les données de ce tableau nous laissent voir que 29,57% des apprenants disent se connecter occasionnellement sur les réseaux sociaux, 66,77% se connectent assez régulièrement, tant dis que seulement 03,66% disent ne jamais se connecter, parce que n'y étant pas abonnés.

Nous concluons au regard des chiffres ci-dessus enregistrés que la majorité d'apprenants se connecte régulièrement aux réseaux sociaux ; l'heure est au numérique. Le phénomène est dorénavant encre dans leurs mœurs. Les jeunes s'y adonnent à cœur joie, pour une raison comme pour une autre. Nous leur avons ensuite posé la question de savoir s'ils communiquaient par des moyens qui sont des supports de déploiement du cyberlangage. À cela, ils répondent.

Tableau 17 : répartition des informateurs selon la communication via un support du cyberlangage.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Dans les réseaux sociaux, communiquez-vous par sms ou mails ?	Oui	290	96,34%
	Non	11	03,66%
Total		301	100%

Nous constatons à travers ce tableau que, la quasi-totalité des apprenants font usage des sms et mail lors de leurs échanges dans les réseaux sociaux. C'est ce que démontrent ces pourcentages de 96,34% qui en font usage, pour seulement 03,66% qui n'en font pas.

Nous notons que la grande proportion d'apprenants sollicite les sms et mails lors de leurs échanges dans les réseaux sociaux. En guise de justification, ils avancent trois principaux arguments.

D'abord, les sms et mails sont prisés pour des raisons économiques. En effet, les apprenants trouvent qu'ils coûtent moins chers, notamment par rapport aux appels, ce qui leur permet de communiquer avec plusieurs destinataires à moindre coût.

Ensuite, ils les trouvent pratiques. Le destinataire peut lire et relire le message plusieurs fois, et le conserver.

Enfin, ce sont des modes qui offrent beaucoup plus de liberté aux scripteurs ; ceux-ci se sentent libres et maîtres de leurs choix car, ce sont des moyens de transgression des difficultés liées à la maîtrise de la norme standard. Ils peuvent désormais écrire selon leur vouloir, sans se soucier du regard d'autrui. À la suite de ce qui précède, nous avons poussé notre interrogation plus loin, dans l'optique de connaître le style de langue utilisé dans leur conversation. Aussi avons-nous les résultats suivants.

Tableau 18 : répartition des informateurs selon le type de langue usité dans leurs conversations.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Quel type de langue utilisez-vous pour transmettre vos messages ?	Cyberlangage	286	95,01%
	Langue standard	15	04,99%
Total		301	100%

Cette répartition montre que sur 301 apprenants, 04,99% seulement restent fidèles à la norme standard, tant dis que 95,01%, c'est-à-dire la quasi-totalité, se prêtent au jeu du langage cybernétique.

Les données précédemment énoncées révèlent que le cyberlangage est le mode de communication par excellence dans les réseaux sociaux. Son attrait pour les jeunes découle du

fait qu'il soit affranchi de tout support formel. Également, le style à employer relève de la discrétion du scripteur. Cependant, la poignée qui reste fidèle à la norme standard pense qu'il faut toujours se montrer correct et sérieux lorsqu'on écrit, afin d'éviter tout quiproquo.

Dans le but de vérifier si le cyberlangage impacte sur leurs écrits, nous leur avons posé une autre question à laquelle ils ont répondu de manière suivante.

Tableau 19 : répartition des informateurs selon la fréquence d'introduction des marques du cyberlangage dans leurs productions écrites.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Avez-vous déjà, de façon consciente ou inconsciente, introduit dans vos devoirs de littérature ou tout autre devoir le cyberlangage ?	Fréquemment	206	68,43%
	Quelquefois	80	26,58%
	Jamais	15	04,99%
Total		301	100%

Sur 301 apprenants utilisant le cyberlangage, 15 disent n'avoir jamais introduit cette *langue* dans leurs rédactions formelles. 80 par contre affirment commettre quelquefois les fautes y afférentes, tant dis que 206 en sont sujets fréquemment. Ce qui nous donne les chiffres de 04,99% pour les apprenants n'ayant jamais été en contact avec cette langue au cours d'une rédaction formelle, 26,58% pour ceux qui l'infiltrèrent momentanément dans leurs copies, et 68,43% pour ceux qui l'infiltrèrent de façon récurrente.

D'après ces données, la probabilité selon laquelle l'usage du cyberlangage influencerait négativement la maîtrise de l'orthographe des apprenants semble assez élevée car, elle représente plus de la moitié de la population. Quand bien même une poignée déclare rester vigilante, il n'en demeure pas moins qu'une grande majorité avoue succomber tout le temps au piège de la facilité. Ils ont du mal à retenir que le cyberlangage n'est acceptable que dans un contexte informel, qu'ils doivent faire preuve de discernement lors de leurs écrits.

À la question de leurs avis sur l'orthographe française, ils répondent tel que consigné dans le tableau suivant.

Tableau 20 : répartition des informateurs selon leurs appréciations de l'orthographe française.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Comment jugez-vous l'orthographe française ?	Accessible	83	27,58%
	Facile	12	03,99%
	Complexe	206	68,43%
Total		301	100%

Des résultats obtenus, 27,58% trouvent l'orthographe accessible, 03,99% la trouvent facile, tant dis que 68,43% estiment qu'elle est assez complexe.

Au regard des données majoritairement obtenues aussi bien chez les enseignants que les apprenants, nous concluons que la complexité de l'orthographe française est l'opinion la mieux partagée. Presque tous la trouvent complexe, ce qui pourrait épouser notre hypothèse formulée en début de travail qui stipule que l'orthographe française serait responsable de sa propre turpitude, du fait de sa complexité. La question suivante leur a été posée pour vérifier les raisons d'un si grand intérêt pour l'écriture cybernétique.

Tableau 21 : répartition des informateurs selon leurs raisons d'utilisation du cyberlangage.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Pourquoi utilisez-vous le cyberlangage ?	Paresse	13	04,31%
	Économie	92	30,57%
	Ignorance	196	65,12%
Total		301	100%

Les raisons pour lesquelles le cyberlangage est usité par nos jeunes apprenants sont réparties par fréquence dans le tableau ci-dessus. Ainsi, 30,57% des apprenants combinent le cyberlangage au français normatif parce qu'il est économique, 04,31% le font pour des raisons de paresse, tant dis que 65,12% le font par ignorance.

Pour une raison comme pour une autre, le cyberlangage est sollicité par nos apprenants, c'est une évidence. En profondeur des raisons d'une telle attitude, les chiffres nous laissent conclure que, la paresse d'écrire entièrement les mots, la recherche de la rapidité

via l'économie des mots et l'ignorance de l'orthographe réelle des mots sont autant d'ingrédients qui poussent nos jeunes apprenants à se réfugier vers ce nouveau modèle scriptural, au détriment du modèle scriptural d'antan, modèle de référence et de prestige d'ailleurs. Nous avons voulu enfin à travers la dernière question, recueillir leurs avis sur cette nouvelle écriture ; à cela, ils nous répondent.

Tableau 22 : répartition des informateurs selon leurs appréciations du cyberlangage.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Quel jugement portez-vous sur le cyberlangage ?	Facile	301	100%
	Difficile	00	00%
Total		301	100%

Les données de ce tableau sont sans appel. La totalité de nos apprenants juge le cyberlangage on ne peut plus facile.

Une seule conclusion s'impose, au regard des chiffres enregistrés plus haut. Le cyberlangage est jugé facile par ses praticiens, c'est un mode libertin, sans barrières et sans aucune contrainte. Son écriture relève du génie et de la sensibilité du scripteur. Nous nous retrouvons en plein dans une sorte de *libertinage et de jungle linguistiques* où seul le scripteur fixe ses règles ; c'est justement ces caractéristiques qui constituent l'attrait de cette *nouvelle langue*.

À l'issue des résultats issus des différents tableaux, nous constatons que les enquêtes menées auprès de nos populations enseignante et apprenante épousent l'idée selon laquelle la maîtrise de l'orthographe en milieu scolaire est en pleine régression, elle est prise en otage par les interférences assez récurrentes du cyberlangage dans les mentalités scripturales de nos apprenants. Seulement, notre enquête serait encore plus crédible si on lui associait les résultats issus de l'observation directe des copies d'élèves.

3.2.2. Résultats issus de l'observation directe des copies des apprenants

Ce sont des résultats observés au cours de la correction des copies d'élèves. Ces résultats ne sont pas toujours quantifiables. Plus haut, nous avons un nombre de sujets qui se prononçait sur une même question. Or, dans ce cas, seul le chercheur doit observer les copies et en tirer des conclusions selon les besoins de son enquête. En effet, nous avons corrigé les copies des exercices de littérature, notamment la dissertation littéraire et la discussion issue de

la contraction de texte des examens blancs, des classes de premières A4, C et D du lycée bilingue de Njombé. Pendant cette correction, nous avons constaté des glissements du cyberlangage dans les écrits des apprenants, ce qui était de nature à les pénaliser notamment dans la rubrique langue et style qui selon la grille officielle de correction est notée sur six points. Nous proposons ici quelques exemples de fautes récurrentes issus de la cyberlangue que nous avons retrouvées dans leurs copies.

- Les troncations : *litt = littérature ; litt = littéraires.*
- Les squelettes consonantiques : *cpdt = cependant ; mvt = mouvement ; dc = donc.*
- Les siglaisons : une *S.B.S = une Saison Blanche et Sèche ; A.B. = André Brink*
- Les réductions graphiques : la réduction de *que* en *k*. *kelkes = quelques ; lorske = lorsque.*
- La chute des e finaux : *oeuvr = œuvre ; pens = pense ; tout = toute.*
- La simplification des mots : *doné = donner ; embelir = embellir ; littérature = littérature.*

Ces fautes énumérées, sont celles introduites, de façon inconsciente ou consciente dans leurs devoirs de littérature. Il est désormais évident que, les enseignants aussi bien que les apprenants, sont confrontés à l'ingérence du cyberlangage dans l'orthographe française, ce qui compromet les objectifs liés à l'enseignement de la langue française au second cycle de l'enseignement secondaire au Cameroun qui stipule que

À la fin des études secondaires, l'élève doit être capable de s'exprimer aisément et correctement, oralement et par écrit ; de manier des structures grammaticales complexes et un vocabulaire riche pour traduire sa pensée, ses sentiments ou des concepts⁹².

Certes, l'importance d'un travail de recherche repose sur la méthode, les enquêtes et les résultats obtenus, mais le plus important aussi réside dans l'interprétation que fait le chercheur. Aussi nous proposons-nous de faire une interprétation générale des résultats obtenus, aussi bien dans les sondages que dans l'observation directe. Que traduisent concrètement ces résultats obtenus ? Telle est l'interrogation qui gouvernera le prochain centre d'intérêt.

⁹² Cf. programmes de langue française au second cycle des lycées et collèges d'enseignement général et technique, du 22 Juin 1994, p.4.

3.2.3. INTERPRÉTATION GÉNÉRALE DES RÉSULTATS.

De manière générale, que ce soit les différentes interprétations faites à l'issue de chaque tableau d'analyse ou celles faites après l'observation directe des copies des apprenants, il ressort que la quasi-totalité des élèves vibre au rythme des NTIC. Que ce soit pour des échanges dans les réseaux sociaux ou ailleurs, chacun trouve son compte dans l'usage des appareils électroniques de communication. Constat a été fait que de cette familiarité avec les réseaux sociaux s'est développée une langue informelle que nous avons appelée cyberlangage. Nous avons voulu et avons essayé de démontrer que cette *langue* a une incidence négative sur l'orthographe standard des apprenants du secondaire. Après étude, nous avons tiré quelques enseignements.

D'après les enseignants, le niveau de maîtrise de l'orthographe des élèves est assez bas. Ceux-ci ne sont pas toujours motivés à suivre les cours de langue, les trouvent accessoires car, inexistantes à l'examen officiel. Ils disent par ailleurs rencontrer des traces de l'écriture cybernétique dans les copies de leurs élèves lors des corrections. Après étude approfondie des fautes commises par les apprenants, après comparaison de ces fautes aux différents procédés scripturaux du cyberlangage présenté au chapitre 2, nous nous rendons compte que le cyberlangage est en grande partie responsable de ces écarts vis-à-vis de la norme, même s'il est avéré qu'il partage cette responsabilité avec la nature complexe de l'orthographe elle-même.

En ce qui concerne les apprenants, ils sont majoritairement imprégnés des réseaux sociaux, ce qui n'est pas forcément une mauvaise habitude. Seulement, en raison de leur familiarité avec ceux-ci, ils ont développé une nouvelle forme scripturale, et tout le mal réside dans le fait qu'ils soient encore nombreux qui confondent son contexte d'utilisation. La langue française quant-à-elle, semble leur poser problème, au vue de l'attitude de certains pendant les cours de langue française. Très peu s'exprime vraiment dans un français standard dans leurs écrits, ils sont plutôt pour la plupart des adeptes des jargons. Ce comportement peut s'expliquer par la quête effrénée d'un mode de communication plus simple à laquelle peut s'ajouter le snobisme.

Tout cela constitue donc une preuve que le cyberlangage ou du moins, les procédés scripturaux du celui-ci sont d'une influence négative sur la maîtrise de l'orthographe en particulier et du français normatif en général par les apprenants du secondaire en zone rurale. Il nous convient dès lors de procéder à la validation de nos hypothèses.

3.3. VALIDATION DES HYPOTHÈSES

Au regard des résultats obtenus de nos enquêtes, au regard des écarts décelés dans les copies d'élèves lors des corrections, au regard des analyses menées ainsi que des interprétations y afférentes, il convient à présent et selon le cas, de valider ou d'invalidier les hypothèses préalablement émises.

Hypothèse de recherche 1

La première hypothèse stipulait que la familiarité des apprenants avec le cyberlangage, ou encore que l'usage régulier du cyberlangage par ces derniers handicaperait leurs performances écrites. En effet, nous nous sommes rendu compte à travers le dépouillement des questionnaires que nombreux sont ces apprenants qui disent posséder un appareil de communication moderne, nombreux affirment passer du temps sur internet, notamment dans les réseaux sociaux qui sont le lieu par excellence de la création et du déploiement rapide de la cyberécriture. Ils utilisent donc régulièrement ce langage pour communiquer avec le monde virtuel. Nous avons également vu à travers les résultats de l'observation directe que ceux-ci le transcrivent dans des situations de classe, ce qui les rend vulnérables et met en péril leur maîtrise de l'orthographe française. Nous avons de même vu que la plupart des écarts rencontrés dans leurs copies s'identifient aux procédés scripturaux du cyberlangage. À cause de leur familiarité avec ce langage, ils ont beaucoup de mal à distinguer ses contextes d'utilisation, de même qu'ils ont du mal à désormais établir une nette séparation entre l'écriture traditionnelle et l'écriture électronique ; ce qui nous permet ainsi de valider notre première hypothèse secondaire.

Hypothèse de recherche 2

La deuxième hypothèse stipulait quant-à-elle que le libertinage linguistique qui caractérise ce moyen d'expression motiverait les apprenants à plus l'utiliser. En effet, nous avons remarqué lors du dépouillement que l'usage du cyberlangage n'était pas réglementé. Pour la graphie de ses textes, chaque locuteur y allait de son bon aloi, au gré de sa créativité et de sa fantaisie, en s'affranchissant des règles liées à la norme. Ici, aucune norme, aucune convention n'est réellement observée. C'est certes une forme d'expression qui sociabilise, mais elle n'est pas encore comprise de tous. C'est donc dire qu'une phrase pouvait être transcrite de différentes manières par un même locuteur, selon les cas. Les mots sont ainsi truffés de troncations et d'abréviations. On se retrouve dès lors en plein dans une *jungle linguistique* où les apprenants, épris du relâchement stylistique qu'offre l'absence de règles,

s'adonnent à cœur-joie à cette pratique. La cyberécriture pour eux tombe à point nommé, car elle autorise toutes les transgressions grammatico-orthographiques possibles ; d'où la validation de cette deuxième hypothèse.

Hypothèse de recherche 3

Selon notre troisième hypothèse, la complexité de l'orthographe française entraverait sa propre maîtrise. Pour vérifier cela, nous avons parcouru l'histoire de ladite orthographe et nous avons pu mesurer cette complexité à travers de nombreuses exceptions aux règles préétablies, très souvent contradictoires, et qui prêtent même à confusion. Nous constatons que la langue française n'est pas facilement accessible, elle est truffée de règles et des inadéquations graphophonétiques qui constituent une entrave à sa propre maîtrise qui elle-même requiert d'avance une certaine compétence. Ces nombreuses règles quoique généralement souples à l'oral, sont assez rigides à l'écrit. Cette langue porte en elle-même les germes de son autodestruction. Les jeunes pour donc pallier leurs infertilités et carences lexicales prennent du renfort dans le cyberlangage. Après vérification, cette hypothèse trouve toutes les raisons de sa validation.

Revenant à notre hypothèse générale qui stipulait que les procédés d'écriture du cyberlangage entraveraient la bonne maîtrise de la langue française par les apprenants, nous pouvons enfin affirmer que cette langue bien qu'étant l'apanage de l'échange virtuelle viole cette frontière pour s'insérer dans les habitudes scripturales des apprenants en contexte formel. Certes, il met en avant la créativité dont font preuve les locuteurs pour contourner les problèmes de complexité de la langue française, certes, certains sont conscients de ce qu'il faut éviter la confusion des contextes d'utilisation, certes c'est un problème qui ne date pas d'aujourd'hui, mais il n'en demeure pas moins vrai que l'avènement des réseaux sociaux a recréé cette mode scripturale qui a elle aussi développé des automatismes chez ses scripteurs, lesquels voient se dégrader crescendo leur qualité d'expression. Notre hypothèse générale elle aussi trouve l'objet de sa validation, au regard de ce qui vient d'être développé.

Nous avons de fond en comble procédé à la vérification de nos différentes hypothèses de recherche, il en ressort que toutes sans exception, au regard des résultats obtenus, se sont confirmées.

De manière sommaire, il faut retenir de ce chapitre qui se referme qu'il a été essentiellement question ici du cadre opératoire qui a gouverné tout notre travail ; aussi a-t-il constitué la trame fondamentale de notre entreprise. Après avoir constaté superficiellement l'existence du problème lié à l'influence du cyberlangage sur les apprenants dans les classes

de langue française, l'une des démarches scientifiques à adopter était de recueillir autant que faire se pouvait divers témoignages auprès de ceux qui vivent pleinement cette situation au quotidien, à savoir les apprenants et les enseignants, au moyen d'un sondage. Mais aussi, il fallait la vivre par nous-mêmes, en procédant à l'observation des copies d'élèves. Mais, avant d'arriver à l'enquête proprement dite, nous avons jugé nécessaire d'exposer en amont la méthodologie de notre étude ainsi que les instruments d'analyse retenus pour mener ladite enquête. Dans la même logique, nous avons focalisé notre travail sur les résultats obtenus à l'issue de l'enquête, suivant l'ordre de progression. Nous nous sommes attelé à présenter les résultats de la manière la plus objective possible, tels que générés par l'enquête, en y associant toutefois les éléments d'analyse et d'interprétation. L'interprétation générale des résultats obtenus nous a révélé l'évidence de l'interférence négative du cyberlangage sur l'orthographe des apprenants, ce qui nous a permis de valider nos hypothèses de recherche.

Jean Paul Sartre dans *Qu'est-ce que la littérature ?* disait : *Dénoncer c'est changer, car l'on ne peut dénoncer qu'en promettant un changement.* Nous n'allons pas déroger à cette règle dans notre travail car, identifier et dénoncer l'existence d'un problème, c'est bien ; mais envisager et proposer des solutions pour remédier à ce problème, c'est encore mieux. Donc, de même que nous avons révélé l'impact négatif du cyberlangage sur l'orthographe des apprenants, nous nous devons de proposer des solutions pour remédier à cet état des choses. Mais, nous ne saurons le faire sans toutefois souligner les mérites et manquements de notre travail. C'est donc à cette tâche que nous serons convié au cours du prochain chapitre.

CHAPITRE IV

INTÉRÊTS ET LIMITES DE L'ÉTUDE, SUGGESTIONS.

Tout comme aucune œuvre humaine n'est marquée de perfection, aucun travail scientifique ne saurait se targuer d'avoir atteint ce seuil. C'est dans cette logique que nous nous inscrivons pour reconnaître des limites et manquements à notre travail, toute chose qui cependant, ne le dépossède en aucune manière de toute originalité, encore moins de tout intérêt. Ainsi, il convient dans ce chapitre de souligner aussi bien les intérêts que les limites que présente notre travail. Nous le clôturerons par des suggestions que nous adresserons à qui de droit.

4.1. Intérêts et limites de l'étude

4.1.1. Intérêts de l'étude

En axant notre étude sur le cyberlangage, nous avons voulu montrer une autre vision des langages argotiques. Le problème de la qualité de l'orthographe étant toujours d'actualité tant la langue bouge, nous nous sommes attelé à démontrer que l'usage de telles langues pourrait influencer l'acquisition et donc la maîtrise de l'orthographe, chose qui assigne à notre travail deux principaux intérêts.

Le premier intérêt de notre travail réside au niveau de la population d'étude. Nous avons opté de déporter notre étude en zone rurale. Ce choix découle du fait que, très peu d'études, (si non presque pas) ont été menées dans de pareilles zones, car l'internet y a été longtemps un luxe, contrairement aux zones urbaines. De ce fait, la plupart de nos prédécesseurs ont toujours estimé que mener une telle étude dans de pareilles zones serait peine perdue, affirmant même que les apprenants de ces zones n'ont pas connaissance de ce type de langage. Ils ont pour la plupart estimé que le degré d'enclavement qui y règne ne saurait favoriser l'avènement de l'internet. Mais tout cela, c'était avant. Aujourd'hui, au moment où nous réalisons ce travail, la réalité est toute autre. Grâce à l'avancée ultra-rapide de la technologie, plus besoin de modems, de kits ou terminaux sophistiqués pour avoir accès à l'internet. Désormais, partout là où il y a téléphonie mobile, il y a accès à internet, simplement via un téléphone portable. La zone rurale dans laquelle notre étude a été menée étant totalement couverte par les réseaux de téléphonie mobile, les jeunes ont donc désormais un accès facile à l'internet et ceux qui s'y abonnent le font d'une manière beaucoup plus libertine et moins prudente, du fait de sa simplicité. Dès lors, la dichotomie zone rurale / zone

urbaine n'a plus lieu d'exister en matière de cyberlangage. Toutes deux sont en proie à son expansion et à son influence en milieu scolaire.

Le second intérêt de notre travail réside dans le fait que nous avons réorienté le problème de l'orthographe française dans la nature même de celle-ci. Car, l'on a très souvent tendance à croire que la non maîtrise de l'orthographe française n'est due qu'à des éléments ou facteurs exogènes, notamment les langages argotiques et autres, qui transgressent son usage, oubliant que l'extrême complexité de celle-ci constitue en elle-même une sérieuse entrave à son usage. Bien que les cas de facteurs exogènes rencontrés dans ce travail soient conséquents, ils ne sont pas suffisants pour être étiquetés comme uniques responsables de la dérive actuelle. Car, quelque part, si l'on fait constamment recours à l'usage du cyberlangage dans l'orthographe, c'est parce que celle-ci est truffée de contradictions qui la complexifient. Le cyberlangage devient dès lors une issue de secours, une échappatoire, une *recréation* de la langue à base de la phonétique, pour pallier ses difficultés.

Somme toute, nous avons évoqué les intérêts qui découlent de notre analyse. Ainsi, deux principaux intérêts se sont dégagés. Qu'en est-il à présent des limites de notre travail ?

4.1.2. Limites de l'étude

La réalisation de notre travail n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Loin de nous la prétention d'avoir examiné tous les contours du sujet, il nous importe de présenter les limites de notre étude.

La première limite concerne la mesure de l'intensité de l'usage du cyberlangage uniquement dans le cadre formel. En effet, nous nous sommes intéressés uniquement à l'aspect scolaire du problème. Or, une étude périscolaire de celle-ci aurait été salutaire, parce que renforçant ou approfondissant l'enquête. Cette mesure aurait pu renchérir et compléter notre questionnaire, en nous indiquant si les erreurs commises en contextes formels étaient fonction du degré d'emploi du cyberlangage en d'autres contextes. Autrement dit, il aurait été question à travers cette mesure, de voir si les interférences du cyberlangage dans les productions formelles seraient liées aux automatismes créés par l'usage intensif du cyberlangage en contexte parascolaire.

La seconde limite enfin, située au niveau de la non maîtrise, voire de l'ignorance des différentes créations lexicales informelles de nos apprenants. Sachant que le cyberlangage est instable dans sa structure formelle, il aurait été intéressant de se renseigner voire

d'échantillonner les nombreuses créations de notre population cible. Nous avons quand-même voulu réunir un vaste corpus de messages SMS de nos apprenants, hélas ! La tâche ne fut guère facile. Ceux-ci se sont montrés très réticents, pour deux principales raisons : non seulement le port du téléphone portable est prohibé en milieu scolaire, mais également en raison du fait qu'il y va de leurs intimités qu'ils veulent absolument protéger aussi bien de l'administration de l'établissement que de leurs enseignants. À cet effet, nous n'avons que pu rassembler quelques messages, hélas, insuffisants pour cette évaluation. Nous espérons donc qu'une autre enquête, cette fois-ci plus intense, soit ouverte sur le sujet, afin d'en offrir une perception plus généreuse.

Après avoir mis en surbrillance les limites de notre étude, il nous semble propice de nous projeter vers des suggestions, qui seront adressées à qui de droit.

4.2. SUGGESTIONS

Compte tenu du niveau des apprenants sans cesse décrié en langue, et au vue du constat clair qui se dégage de notre étude, laissant voir le cyberlangage comme facteur prépondérant à la décadence de l'orthographe, la conclusion logique s'impose : le cyberlangage pose un problème sérieux qui risque d'entraîner définitivement l'orthographe française dans sa perdition. L'on ne saurait dès lors rester silencieux face à une telle situation. Tout d'abord, nous nous proposons de relever qu'en dépit du fait que le cyberlangage se déploie par le canal des supports numériques que sont principalement le téléphone portable et l'ordinateur, il n'en demeure pas moins vrai que ces mêmes outils puissent s'avérer salutaires pour l'éducation. Il suffirait donc, de simplement mettre en avant les avantages ainsi que les inconvénients de ces outils pour l'éducation, et de prescrire des méthodes relatives au contrôle de la cyberlangue. Dans l'optique d'apporter notre modeste contribution à la renaissance de l'orthographe française, nous formulerons quelques suggestions que nous trouvons à notre sens importantes, voire décisives.

4.2.1. Suggestions au Ministère des enseignements secondaires.

En tant que tutelle qui régule et gère les enseignements au niveau du secondaire, certaines décisions, si ce ne sont les plus importantes, relèvent de son ressort de compétences et peuvent de façon significative favoriser les conditions de travail, tant chez les apprenants que chez les enseignants. C'est dans cette optique que nous lui suggérons cinq solutions.

D'abord, nous pensons qu'il est enfin temps pour lui de proposer une méthode d'enseignement qui cadre avec notre contexte plurilingue. Car en effet, la cohabitation de la langue française avec d'autres langues n'est pas de nature à favoriser la maîtrise parfaite de celle-ci qui semble s'imposer aux apprenants quelquefois, malgré leur vouloir.

Ensuite, nous pensons que, considérant que les NTIC, en l'occurrence l'internet et le téléphone portable peuvent s'avérer dangereux pour l'éducation des apprenants si jamais ceux-ci ne sont dirigés vers un usage responsable, raisonnable et vers une exploitation fructueuse, nous lui suggérons de former les enseignants, toutes disciplines confondues, à la maîtrise des NTIC, en vue de leur permettre à leur tour d'éduquer et d'instruire les apprenants à travers leurs cours ou leurs travaux pratiques, destinés à exploiter uniquement les vastes ressources cognitives, pédagogiques et didactiques que recèle le web, en reléguant ainsi au second plan sa facette ludique.

Allant dans le même ordre d'idées que celles précédentes, nous suggérons que les méthodes d'enseignement soient adaptées à l'ère des NTIC. En effet, l'ordinateur aussi bien que le téléphone, peuvent servir d'auxiliaires pédagogiques, en ce sens qu'ils favorisent les recherches et par ricochet l'éducation. Nous en voulons pour preuve, l'E.A.O. qui est une méthode élaborée, dans laquelle l'enseignant utilise l'ordinateur comme auxiliaire pédagogique. À travers l'usage des didacticiels, l'on peut éduquer et s'éduquer.

Sur un autre plan, nous souhaitons l'organisation des stages de recyclage pour les enseignants ; ce qui constituerait un moyen efficace de mise et de remise à niveau, pour un rendement optimal car, les séminaires seuls, qui se font d'ailleurs annuellement, ne suffisent pas. Donc, ces stages leur permettront non seulement d'améliorer leurs techniques d'enseignement afin de redonner vie aux cours de langue, mais aussi et surtout de s'arrimer à l'urgence de l'heure dans le domaine didactico-pédagogique.

Enfin, l'on gagnerait plus à créer des techniques ou alors des programmes d'enseignement adaptés aux types d'enseignements. Autrement dit, le type de programme doit être fonction du type de formation choisi ; ce qui contribuerait à susciter des intérêts beaucoup plus poussés chez les apprenants.

4.2.2. Suggestions à l'endroit des enseignants.

Ils sont les éléments de la chaîne éducative les plus proches des apprenants. Nous avons constaté au cours de nos investigations, qu'en plus du cyberlangage, les élèves

pratiquaient des communications argotiques. En vue de résoudre ces problèmes, car il est clair qu'ils ont un très grand rôle à jouer dans l'acquisition de l'orthographe, nous leur suggérons, en six étapes, d'agir ainsi qu'il suit :

Favoriser et encourager la pratique des interactions langagières aux cours de langue française ; ce qui permettrait la revalorisation de l'expression orale et contribuerait en même temps à limiter l'usage des jargons.

Sensibiliser les apprenants sur les bienfaits pédagogiques, cognitifs et culturels des NTIC, tout en les mettant en garde contre leurs méfaits liés à leur exploitation démesurée qui pourrait s'avérer dangereuse pour leurs performances écrites.

Se cultiver et chercher à acquérir suffisamment de compétences dans la maîtrise des TICE, dans l'optique d'éviter d'être en déphasage avec l'évolution du monde et du renouvellement des méthodes et approches pédagogiques, devant leur permettre de mieux guider et donc préserver les apprenants de la *jungle technologique* que sont l'internet et ses dérivés.

Encourager les apprenants à la lecture des œuvres au programme, ainsi que tout autre ouvrage ou document rédigé dans un français correct.

Promouvoir l'autocorrection en classe, pour y habituer les apprenants car, si ceux-ci entre eux procèdent à leurs propres corrections, ils pourront chacun se rappeler de leurs différentes erreurs et seront désormais à même d'y remédier tous seuls. Cette entreprise leur permettra d'éviter les mêmes types de fautes car, comme le disait Jean Piaget, on n'oublie pas vite ce qu'on a appris mais, on n'oublie guère ce qu'on a trouvé.

Prévenir les apprenants du danger né de l'influence néfaste du cyberlangage qui les guette, en organisant à l'occasion, des conférences-débats, des causeries éducatives en situation de classe.

4.2.3. Suggestions aux parents d'élèves

Nous avons précédemment remarqué les effets négatifs et dépravants du langage des réseaux sociaux sur les apprentissages scolaires ainsi que sur la personnalité des apprenants. Ainsi suggérons-nous aux parents les trois points qui suivent :

La surveillance et l'encadrement des enfants, afin de mieux canaliser leurs consommations de données informatives véhiculées sur l'internet, souvent axées sur la violence et la sexualité.

L'encouragement des enfants à naviguer sur internet d'abord et prioritairement pour chercher à se cultiver et acquérir des compétences pédagogiques et aptitudes scolaires, et beaucoup moins pour des finalités ludiques, et surtout pas, pour des pratiques déviantes et antisociales.

La sensibilisation des enfants sur l'importance de l'outil informatique, notamment l'ordinateur, le téléphone portable et les tablettes, qui ne doivent pas être considérés comme des simples écrans destinés à visionner des vidéos et films peu instructifs, à effectuer divers jeux programmés ou en ligne, mais plutôt comme un fabuleux instrument personnel de travail, de recherche du savoir et de culture générale. Bref, ils doivent en faire un usage à bon escient.

4.2.4. Suggestions aux apprenants

Ceux-ci ne sont pas en reste dans la chaîne de remédiation du phénomène. En tant que maillons centraux du processus d'enseignement/apprentissage, ils se doivent d'une part, de prendre conscience des fautes et des erreurs commises lors de l'utilisation du cyberlangage. D'autre part, ils doivent prendre conscience des avantages que peuvent avoir les cours de langue dans leur avenir et pour leur insertion sociale. Ceci étant, pour mieux assimiler l'orthographe française ou la pratiquer, il faudrait qu'ils se réfèrent le plus souvent à la norme standard lors de leurs productions écrites. Il est donc temps de cesser la pratique des langues argotiques en contexte formel car, elles ne favorisent pas l'émergence de la langue standard chez les jeunes apprenants.

Bien plus, dans l'optique de maîtriser l'orthographe française et de l'appliquer aussi bien dans le cadre scolaire qu'extrascolaire, ils doivent s'exercer à bien écrire car, contrairement à l'idée que ces apprenants se font, l'orthographe n'est pas un accessoire dans l'apprentissage de la langue mais, elle est l'une des pièces angulaires.

4.2.5. Nécessité d'une réforme de l'orthographe française.

L'une des raisons majeures qui justifie la mauvaise qualité de l'orthographe chez les apprenants est la complexité de celle-ci. Car en effet, on a pu percevoir à travers l'historique que cette langue est truffée de normes, parfois incohérentes, elle est saturée de règles et d'exceptions. Le cyberlangage né de l'internet, relève des vœux des partisans d'une orthographe simplifiée et sans contrainte, en remplacement de la norme. Si on ne peut cependant pas entièrement déstructurer l'orthographe française, il serait tout de même temps d'épurer, un tant soit peu, les règles qui régissent l'expression correcte. En ceci que, la présence dans l'orthographe de certaines règles d'usage, constitue des blocus dans la fluidité

et la facilité de l'expression écrite. Alors, s'il y a réforme ou simplification de l'orthographe, le cyberlangage qui apparaît comme une réaction à la complexité de celle-ci aura ainsi moins de raisons d'être. À ce sujet, dans sa postface à l'ouvrage de Danièle Manesse et Danièle Cogis, André Chervel propose trois réformes.

La première consiste à généraliser la marque *s* pour tous les noms et adjectifs qualificatifs qui se terminent en *x* et *z*. Exemple : les *pous*, les *agneaus*.

La seconde consiste à supprimer les lettres grecques, à l'occurrence le *h*, chaque fois qu'il est étymologique. C'est l'exemple dans les mots *thème*, *rhume*, *chœur*. Également le *y*, dans des mots tels que système, *cycle*, *tyran*. Par la même occasion, il propose de remplacer le groupe *ph* par *f*. Exemple : *physique* —> *fisique*.

La troisième enfin, propose de supprimer les consonnes doubles qui ne servent pas dans la représentation phonétique du mot. Exemple : *souffrir* —> *soufrir* ; *appeler* —> *apeler*.

Quoique controversées, ces propositions de réformes ne sont pas vaines. Nous pensons même qu'elles valent leur pesant d'or, en ce sens qu'on sait que, les cyberscripteurs, quand ils ne sont pas paresseux, sont très économes. Autrement dit, le cyberlangage est passé de l'économie à l'erreur.

Au terme de ce chapitre, nous avons reconnu des limites et manquements à notre travail, toute chose qui n'a cependant pas dépossédé notre travail de toute originalité, encore moins de tout intérêt. Bien plus, nous nous sommes proposés de formuler quelques suggestions aux différents acteurs de la chaîne éducative et, au terme de celles-ci, il s'est agi pour nous de proposer quelques solutions en vue de pallier le problème que subit l'orthographe française. Il ressort que tous les maillons de la chaîne éducative sont directement ou non impliqués. L'essor de l'orthographe réside dans une synergie d'efforts entre État, enseignants et élèves.

Somme toute, cette partie consacrée au cadre pratique, avait pour mission de mettre en évidence tout notre travail de recherche. Après avoir constaté presque superficiellement l'existence du problème lié à l'influence du langage des réseaux sociaux sur les productions écrites des apprenants, l'une des attitudes à adopter était de recueillir autant que possible, divers témoignages auprès de ceux qui sont au cœur de cette situation. Nous avons donc utilisé les techniques du questionnaire et de l'observation directe, notamment la correction des copies d'élèves, et nous avons d'ailleurs présenté les résultats obtenus dans des tableaux. Mais avant d'y arriver, nous avons d'abord pris le soin de décrire la méthodologie de l'étude. Ensuite, nous avons procédé à une analyse interprétative desdits résultats, ainsi qu'à la validation des hypothèses précédemment formulées, et enfin, nous avons clôturé par les suggestions.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Intitulé *l'impact du langage des réseaux sociaux sur les productions écrites des apprenants du secondaire en zone rurale : cas du cyberlangage*, notre travail qui s'achève nous a permis de remettre d'actualité l'épineux problème des difficultés que rencontre la langue française au Cameroun, en l'occurrence, les nombreuses interférences du cyberlangage dans l'orthographe française, lesquelles ont été d'ailleurs mises en évidence tout au long de notre étude. Pour mieux cerner le sujet, nous avons élaboré notre travail en deux grandes parties, constituées de deux chapitres chacune. Mais avant, il nous incombe de rappeler d'abord le problème qui a impulsé la recherche, la problématique qui s'est dégagé dudit problème, l'hypothèse générale émise en début d'analyse, ainsi que les hypothèses secondaires de notre travail.

Nous sommes parti du constat selon lequel, l'avènement des réseaux sociaux a fait naître un nouveau parler que nous avons dénommé cyberlangage. Les jeunes sur la toile, optent pour son usage, ses règles sont le plus souvent en déphasage avec celles de la langue standard. Nous avons constaté que dans un contexte déjà plurilingue comme le nôtre, a encore émergé une langue hybride entre le français standard et les différents types d'argots. Cette langue est instable dans sa structure formelle, elle s'enrichit de mécanismes réducteurs et ne laisse dès lors pas indifférents les linguistes. En fait, des études menées sur le sujet, se dégage le problème de son impact sur les productions écrites, notamment de l'orthographe des apprenants, quand on sait que l'apprentissage du français en lui-même pose déjà un certain nombre de difficultés ; d'où la formulation de notre problématique en ces termes : Le système orthographique du cyberlangage fonctionne-t-il de la même manière que celui de la langue française ? Comment le cyberlangage interfère-t-il sur l'orthographe standard des apprenants ? En quoi son usage peut-il être néfaste pour la maîtrise de la langue standard ?

Fort de cette problématique, nous avons formulé des hypothèses dont la principale stipulait que les procédés d'écriture du cyberlangage entraveraient la bonne maîtrise de la langue française par les apprenants. Dans l'optique de garantir une nature scientifique à notre travail, les deux grandes parties ainsi que les différents chapitres qui les constituent s'articulent de manière logique, cohérente et hiérarchique. Ainsi, nous partons d'une approche purement théorique des réseaux sociaux, pour une autre approche tout aussi théorique du cyberlangage dans la sociolinguistique, en passant par la présentation de l'orthographe

française, pour aboutir à une enquête assortie d'analyses et d'interprétations dont l'objectif est de rendre crédible le problème soulevé, pour enfin y formuler des suggestions didactiques, visant à réguler l'usage de ce nouveau parler chez les apprenants.

La première partie intitulée cadre théorique comportait deux chapitres. Ainsi, le premier chapitre que nous avons baptisé *la sociolinguistique*, nous a permis, comme son nom le présage, d'installer les bases de notre analyse, en nous approchant des recherches qui ont précédé la nôtre. En effet, considérée comme prodrome de notre travail de recherche, ce premier chapitre, essentiellement théorique, nous a permis de passer en revue les principes de bases de la compréhension de notre sujet de recherche.

Le second chapitre s'articulait autour des généralités sur les concepts clés de notre sujet où il a fallu les expliciter, afin de donner une orientation à notre recherche et faciliter la compréhension de notre travail. Nous avons d'abord défini ce qu'est un réseau social, nous avons présenté son historique, les différents types existants, sa composante principale, ainsi que ses avantages et ses inconvénients. Nous avons ensuite présenté les supports, les mécanismes et fonctions du cyberlangage, nous l'avons analysé comme un texte de communication à travers la mise en exergue des schémas de la communication de Jakobson et de Catherine Kerbrat Orecchioni. Enfin, nous avons révélé les difficultés que présente l'orthographe française, les objectifs et le rôle qui lui sont assignés en milieu scolaire ainsi que les indices de sa connaissance.

La deuxième partie de notre travail intitulée cadre pratique s'est intéressée essentiellement aux enquêtes qui furent le meilleur moyen pour nous de nous rapprocher du phénomène à la fois décrit et décrié, question de découvrir la vérité, afin de suggérer quelques solutions.

Le chapitre un de cette partie qui représente de façon générale le troisième de notre travail, s'est donc ainsi appuyé sur les enquêtes de façon globale. Nous l'avons intitulé ainsi qu'il suit : *méthodologie de l'étude, présentation, analyse et interprétation des résultats, validation des hypothèses*. Il a été essentiellement question ici du cadre opératoire qui a gouverné tout notre travail, aussi a-t-il constitué la trame fondamentale de notre entreprise. Après avoir constaté superficiellement l'existence du problème lié à l'influence du cyberlangage sur les apprenants dans les classes de langue française, l'une des démarches scientifiques à adopter était de recueillir autant que faire se pouvait, divers témoignages auprès de ceux qui vivent pleinement cette situation au quotidien, à savoir les apprenants et

les enseignants. Mais aussi, il fallait la vivre par nous-mêmes, en procédant à l'observation des copies d'élèves. Cependant, avant d'arriver à l'enquête proprement dite, nous avons jugé nécessaire d'exposer en amont, la méthodologie de notre étude, ainsi que les instruments d'analyse retenus pour mener ladite enquête, qui s'est déroulée au lycée bilingue de Njombé comme nous l'avons tantôt indiqué dans notre travail. La loi de l'échantillonnage nous a fait retenir les classes de première, aussi bien scientifiques que littéraires, pour des raisons précédemment évoquées. Relativement aux instruments d'analyse, nous nous sommes servi de l'enquête qui a nécessité l'élaboration de deux questionnaires, dont l'un pour les enseignants et l'autre pour les apprenants, mais également, nous avons procédé par observation directe qui a requis la correction des copies d'apprenants.

Dans la même logique, nous avons focalisé notre travail sur les résultats obtenus à l'issue de l'enquête, suivant l'ordre de progression. Nous nous sommes attelés à présenter les résultats de la manière la plus objective possible, tels que générés par l'enquête, en y associant toutefois les éléments d'analyse et d'interprétation. Afin de rendre aisé le dépouillement desdits résultats, la technique du pourcentage a été convoquée, évidemment pour ce qui était des questionnaires. L'observation elle, était directe, c'est-à-dire qu'elle consistait à corriger les copies d'évaluation des apprenants.

Restons dans le même chapitre pour mentionner que son autre pan qui proposait une *interprétation générale des résultats obtenus* ainsi que *la validation des hypothèses* nous a révélé l'évidence de l'interférence négative du cyberlangage sur l'orthographe des apprenants. Aussi avons-nous effectivement constaté que ces derniers, à une fréquence significative, introduisent la cyberécriture dans leurs copies.

Enfin, le chapitre deux de cette même partie, et par ricochet le quatrième et dernier de notre travail, avait pour titre *les intérêts et limites de notre étude*, assortis de *suggestions*. Ainsi, de même que nous avons trouvé à notre travail des points d'intérêts, nous lui en avons également trouvé des limites, notamment, que l'étude n'a été menée que dans un cadre formel ; que menée par exemple dans un contexte parascolaire, l'enquête aurait été plus vaste et les résultats plus riches.

Au niveau des suggestions, il a été question, après avoir relevé l'interférence du cyberlangage sur l'orthographe des apprenants qui vivent déjà dans un contexte multilingue, de proposer des solutions en vue pallier le problème. Il s'avère donc que l'essor expressif des apprenants dépend de la synergie de toute la chaîne éducative. Donc, que ce soit l'État, les

parents, les apprenants en passant par les enseignants, chaque acteur a une pierre on ne peut plus importante à poser dans l'édifice de la maîtrise de l'orthographe. Le cyberlangage a résolument pris une place capitale dans les habitudes langagières des jeunes, à cause sans doute des facilités qu'il offre.

On l'aura définitivement compris au cours de ce chapitre conclusif, un sérieux problème affecte notre environnement éducatif, celui du cyberlangage. On aura également retenu que, malgré cela, des solutions restent envisageables. Certes sommes-nous à l'ère où l'internet et les réseaux sociaux battent leur plein, cela suppose que quoi que nous fassions, les apprenants seront toujours en contact avec la cyberécriture. Il urge dès lors, de contextualiser les enseignements au gré des circonstances.

Enfin de compte, nous avons réalisé que les procédés d'écriture du cyberlangage qui se mêlent à l'orthographe des apprenants ne sont pas de nature à leur rendre service dans une classe de langue. Bien au contraire, ils les éloignent de la norme standard de celle-ci. On peut donc ainsi entrevoir la validation de l'hypothèse générale. Relativement à la première hypothèse secondaire qui stipulait que la familiarité des apprenants avec le cyberlangage handicaperait leurs performances écrites, ou encore que l'usage régulier du cyberlangage par les apprenants handicaperait leurs performances écrites, nous nous sommes rendus compte à travers le dépouillement des questionnaires que nombreux sont ces apprenants qui disent posséder un appareil de communication moderne, nombreux affirment passer du temps sur internet, notamment dans les réseaux sociaux qui sont la plateforme par excellence de la création et du déploiement rapide de la cyberécriture. Ils utilisent donc régulièrement ce langage pour communiquer avec le monde virtuel. Nous avons également vu à travers les résultats de l'observation directe que ceux-ci le transcrivent de façon inconsciente dans des situations de classe ; ce qui les rend vulnérables et met en péril leur maîtrise de l'orthographe française. Nous avons vu que la plupart des écarts rencontrés dans leurs copies s'identifient aux procédés scripturaux du cyberlangage. À cause de leur familiarité avec ce langage, ils ont beaucoup de mal à distinguer les contextes d'utilisation, de même qu'ils ont du mal à désormais établir une nette séparation entre l'écriture traditionnelle et l'écriture électronique ; ce qui nous permet ainsi de valider notre première hypothèse secondaire.

A également été vérifiée et validée la deuxième hypothèse secondaire qui stipulait que le libertinage linguistique qui caractérise ce moyen d'expression motiverait les apprenants à plus l'utiliser. En effet, nous avons remarqué que l'usage du cyberlangage n'était pas réglementé, chaque locuteur y allait au gré de sa créativité et de sa fantaisie, en

s'affranchissant des règles. C'est certes une forme d'expression qui sociabilise, mais, elle n'est pas encore comprise de tous. C'est donc dire qu'une phrase pouvait être transcrite de différentes manières par un même locuteur, selon les cas. Les mots sont ainsi truffés de troncations et d'abréviations. On se retrouve dès lors en plein dans une *jungle linguistique*, où les apprenants, épris du relâchement stylistique qu'offre l'absence de règles, s'adonnent à cœur-joie à cette pratique.

La troisième hypothèse secondaire a été également validée, elle qui envisageait que la complexité de l'orthographe française entraverait sa propre maîtrise. Car en effet, l'histoire de l'orthographe française nous a permis de constater que la langue française n'est pas facilement accessible. Elle est truffée de règles et des inadéquations graphophonétiques qui constituent une entrave à sa propre maîtrise qui elle-même requiert une certaine compétence. Ces nombreuses règles sont en général souples à l'oral, mais assez rigides à l'écrit, raison pour laquelle, l'on doit toujours veiller au respect de la norme standard.

Somme toute, à la fin de ce travail, on peut effectivement constater que le cyberlangage est de plus en plus présent voire enraciné dans les mœurs des apprenants, chose qui est de nature à sérieusement préoccuper les acteurs de l'éducation. Au regard de tout cela, une question semble alors évidente : le cyberlangage va-t-il devenir *la nouvelle langue française* ? Sinon, comment asseoir l'orthographe française chez les apprenants en contexte multilingue ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- OUVRAGES ET ARTICLES SPÉCIFIQUES

- MINEDUC, *Programme officiel des enseignements secondaires technique et général*, juin 1994. p.4
- Anis, Jacques, « Communication électronique scripturale et formes langagières : chats et sms » in *Actes des Quatrièmes Rencontres Réseaux Humains / Réseaux technologiques*, Université de Poitiers, Poitiers, 2002. p.76
- Anis, Jacques, *Parlez-vous texto ? Guide des nouveaux langages du réseau*, éd. Le Cherche-Midi, 2001. p.35
- Dejond, Aurélia, *La Cyberlangue*, Bruxelles, Racine, 2006. p.10
- Dejond, Aurélia, *La cyberl@ngue française*, Tournai, La Renaissance du Livre, 2002. p.13
- Duneton, Claude, *La mort du Français*, Paris, Plon, 1999. p.72
- Fairon, Cedrick et alii, *Le Langage SMS. Etude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête « faites don de vos SMS à la science »*, Presses universitaires de Louvain, Louvain-la Neuve, 2006. p.1-3
- Jaffre, Jean Pierre, *Didactiques de l'orthographe*, Paris, Hachette, 1992. p.94
- Panckhurst, Rachel, « Analyse linguistique assisté par ordinateur du courriel » in *internet, communication en langue française*, Paris, Hermès, 2000. p.38
- Pierozak, Isabelle, « Les Pratiques discursives des internautes », in *Le Français moderne*, 2000.
- Saussure De, Ferdinand, *Le Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1916. p.210

II- OUVRAGES GÉNÉRAUX

- Certa, Pascal, *Le Français d'aujourd'hui, une langue qui bouge*, Paris, Balland/Jacob, Duvernet, 2001. p.15
- Ducrot, Oswald, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972. p.280
- Essono, Jean Marie, *Précis de linguistique générale*, Harmattan, 1998. p.70-76
- Galison, Robert, et De Coste, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976. p.188
- Jakobson, Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963. p.228
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine et Al. *Le Discours politique*, Lyon, PUL, 1984. p.119
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *Les Actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan, 2001. p.21-22
- König, René, *Sociologie, nouvelles bibliothèques scientifique*, Paris, Flammarion, 1992. p.187

Marcellesi, Jean-Baptiste, *Sociolinguistique. Épistémologie, langues régionales, polynomie*, Paris, l'Harmattan, collection Espaces discursifs, 1971. p.19 ;60 ;119 ;445

III- OUVRAGES MÉTHODOLOGIQUES

Beaud, Michel, *L'Art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1998. p.32

Beaud, Michel, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, La Découverte, 2003. p.56

Grawitz, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993. p.501

Mace, Gordon, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Paris, PUF, 1998. p.82

Ouillet, Alexandre, *Processus de recherche : Une introduction à la recherche*, Québec, Presses universitaires du Québec, 1999. p.30

Mendo Ze, Gervais, *Guide méthodologique de la recherche en Lettres*, PUA, 2008. p.36-44

IV- MÉMOIRES

Feulefack, Ynelle, *L'influence de l'écriture SMS sur les performances des élèves du sous-système anglophone en Français : cas des élèves de la classe de Form V*, Mémoire de DIPES II, E.N.S de Yaoundé, Inédit. 2016. p.57

Kamtchuien, Landryne, *L'influence négative des NTIC sur la pratique de l'orthographe en milieu scolaire : cas du langage électronique*, Mémoire de DIPES II, E.N.S de Yaoundé, Inédit. 2016. p.61

Kengni, Simplicie Aimé, *Contextualisation et variation de la langue française dans l'écriture littéraire au Cameroun : le cas de l'invention du beau regard de Patrice Nganang*, Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé I, inédit. 2005. p.64

Ngounou, Daline, *Usage du cyberlangage et incidence sur l'orthographe des apprenants : cas des élèves de PCG3 et de Tle G2-1 du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé*, mémoire de DIPES II, E.N.S Yaoundé, inédit. 2012. p.73

Ntsama Ndong, Mireille, *Impact de l'écriture cybernétique sur les productions écrites de langue française des élèves du cycle d'orientation : cas des élèves du Lycée Général Leclerc et du Lycée Bilingue de Yaoundé*, mémoire de DIPES II, E.N.S de Yaoundé, inédit. 2004. p.65

Tidoh, Carmelle, *La place des NTIC dans l'enseignement-apprentissage de la langue française dans le sous-système anglophone au Cameroun : cas des élèves de Form V au lycée bilingue de Yaoundé*, Mémoire de DIPES II, E.N.S de Yaoundé, Inédit. 2015. p.59

V- SITOGRAPHIE

Anis, Jacques, *communication électronique scripturale et formes langagières*, Conférences, 2006. in <http://edel.univ-poitiers.fr/rhrt-rhrt-@univ-poitiers.fr>

De feral, Carol, « Etudier le camfranglais : recueil des données et transcription », juillet 2005, in <http://www.sdl.auf.org/printarticle>. Php3 ? Id article=80

Krautgartner, klara, *Techniques d'abréviation dans le Webchat francophone*, <http://www.linguistik-online.de/1503/krautgartner.pdf>

Richer, Luc, *L'orthographe simplifiée ?* in www.orthonet.com

ANNEXES

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ENSEIGNANTS

Merci d'avoir accepté de participer à notre recherche. Les informations que vous nous donnerez, contribueront à la scientificité de celle-ci. Aussi vous prions-nous, de bien vouloir répondre avec sincérité.

Spécialité **Grade** **Ancienneté**

1) Comment se comportent les élèves pendant le cours de français ?

a- Intéressés b- désintéressés

2) Sont-ils assidus aux cours de français ?

a- Pas du tout b- quelquefois c- tout le temps

3) Comment appréciez-vous l'orthographe française ?

a- Simple b- accessible c- complexe

4) Comment appréciez-vous le niveau des élèves en orthographe ?

a- Bon b- passable c- mauvais

5) Connaissez-vous le cyberlangage ?

a- Oui b- non

6) Vous-est-il déjà arrivé de retrouver cette écriture dans les copies de vos élèves lors d'une correction ?

a- Oui b- non

7) À quelle fréquence direz-vous interférer ce langage ?

a- Quelquefois b- fréquemment c- jamais

8) De quelle manière ce langage influence-t-il sur les productions écrites des apprenants ?

a- Négativement b- positivement

Justifiez.....
.....
.....

9) Pourquoi, à votre avis, les élèves l'utilisent-ils ?

a- Paresse b- économie c- ignorance

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX APPRENANTS

Merci d'avoir accepté de répondre à notre questionnaire. Pour le bon déroulement de notre enquête, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions avec honnêteté et franchise.

Age : (ans) Sexe : F M Classe :

- 1) Possédez-vous des appareils électroniques de communication ?
a- Oui b- non
- 2) Lequel de ces appareils avez-vous déjà utilisé ?
a- Téléphone portable b- ordinateur c- les deux d- aucun
- 3) Savez-vous utiliser internet ?
a- Oui b- non
- 4) Avez-vous accès aux réseaux sociaux ?
a- Oui b- non
- 5) A quelle fréquence vous-y connectez-vous
a- Occasionnellement b- régulièrement c- jamais
- 6) Dans les réseaux sociaux, communiquez-vous par sms ou mails ?
a- Oui b- non
- 7) Quel type de langue utilisez-vous pour transmettre vos messages ?
a- Cyberlangage b- langue standard
- 8) Avez-vous déjà, de façon consciente ou inconsciente introduit dans vos devoirs de littérature ou tout autre devoir le cyberlangage ?
a- Fréquemment b- quelquefois c- jamais
- 9) Comment jugez-vous l'orthographe française ?
a- Accessible b- facile c- complexe
- 10) Pourquoi utilisez-vous le cyberlangage ?
a- paresse b- économie c- ignorance
- 11) Quel jugement portez-vous sur le cyberlangage ?
a- Facile b- difficile

**QUELQUES ÉCHANGES RELEVÉS ENTRE INTERNAUTES SUR WHATSAPP
AVEC TRANSCRIPTION EN FRANÇAIS NORMATIF**

Commentaire N°	Rédigé en cyberlangage	Transcrit en français normatif
1	Lé povr futur ministr. tjrs dé prblm	Les pauvres futurs ministres. Nous avons toujours des problèmes.
2	Cé l sistem ki ns mé ds lè bleme	C'est le système qui nous met dans ces problèmes.
3	Ns soes ds l mové pay 🤔	Nous sommes dans un pays injuste.
4	Lep ns alons bossé dur pr changé lè choz 🤔	Laisse ! Nous allons travailler dur pour changer les choses.
5	A komencé par l'exam.	Nous commencerons par réussir à l'examen.
6	C normal ns passron le probat kom tt le mond	C'est normal, nous passerons le probatoire comme tout le monde.
7	Mdrrrrrrr alr làààààààà	Mort de rire alors là !
8	Ceu la on la tet dur lol 😏	Ceux-là comprennent difficilement.
9	Jsui dcr avc twa tro tro	Je suis très d'accord avec toi.
10	L prof d'anglè ns voi kom dé mougous	Le professeur d'anglais nous considère comme des imbéciles.
11	Eéééhhh , ts lé profs ils ns traite com ça.	Eh ! Tous les professeurs nous traitent ainsi.
12	Nonnn il fo se battr	Non, il faut se battre.
13	Pkoi 7 peur on ora notr exam 👍	Pourquoi cette peur, on aura notre examen.
14	Il y a dé person kil on bezw1 2 ce paper pr travel. C'7 kw 7 ljustic ?	Il y a des personnes qui ont besoin de ce diplôme pour aller à l'étranger. C'est quoi cette injustice ?
15	ns avon ps le chwa il fo akcepté la choze tel kel è	Nous n'avons pas le choix, il faut accepter la chose telle qu'elle est.
16	Koi 2 9 lé ami ? kan esk on va passé le dvoir ?	Quoi de neuf les amis ? Quand est-ce qu' on fera le devoir,
17	Ils on ps enkor afiché l program 😏	Ils n'ont pas encore affiché le programme.
18	Mer6 l finiment bizoo 🤗	Merci infiniment bisous.
19	Dep8 là ?	Depuis tout ce temps ?
20	Prd ns soes o kmeeeeerrrrr nublíe pa.	S'il te plaît, nous sommes au Cameroun, ne l'oublie pas.

**QUELQUES COPIES D'ÉLÈVES PRÉLEVÉES LORS DE L'OBSERVATION
DIRECTE**

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX ET SCHÉMAS.....	iv
RÉSUMÉ.....	v
ABSTRACT.....	vi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE.....	14
CHAPITRE 1 : THÉORIE DE RÉFÉRENCE : LA SOCIOLINGUISTIQUE.....	15
1.1. Définition.....	15
1.2. Historique.....	15
1.3. Objet d'étude.....	16
1.4. La langue.....	16
1.4.1. Définition.....	16
1.4.2. La formation des langues.....	17
1.4.2.1. Les langues naturelles.....	17
1.4.2.2. Les langues construites.....	17
1.5. Les facteurs sociolinguistiques d'évolution et de variation du français.....	17
1.5.1. La variation diachronique: Chronolecte.....	18
1.5.2. La variation diatopique: Régiolecte.....	18
1.5.3. La variation diastratique: Sociolecte.....	18
1.5.4. La variation diaphasique: Idiolecte.....	18
1.5.5. La variation diamésique.....	20
1.5.6. La variation diagénique.....	20
1.6. Le français standard.....	20
1.6.1. Définition.....	20
1.6.2. La fragmentation.....	20
1.6.3. La standardisation.....	20
1.6.4. La langue, une réalité sociale.....	21
1.7. La communication.....	22
1.7.1. Définition.....	22
1.7.2. Les lois du discours.....	23
1.7.2.1. La loi de la sincérité.....	23

1.7.2.2. La loi d'intérêt.....	23
1.7.2.3. La loi d'informativité.....	23
1.7.2.4. La loi d'exhaustivité.....	23
1.7.3. Analyse du discours sociolinguistique.....	23
1.7.3.1. L'analyse du discours à entrée lexicale (ADEL).....	24
1.7.3.2. L'analyse automatique du discours.....	25
1.7.3.3. L'analyse formelle et sémantique.....	26
CHAPITRE 2 : GÉNÉRALITÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, ÉTUDE DU CYBERLANGAGE ET DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.....	27
2.1. Généralités sur les réseaux sociaux.....	27
2.1.1. Définition.....	27
2.1.2. Historique	27
2.1.3. Typologie.....	28
2.1.4. Fonctionnalités.....	28
2.1.5. Support d'accès : Internet.....	28
2.1.6. Portée des réseaux sociaux dans le processus enseignement/apprentissage.....	29
2.1.6.1. Importance des réseaux sociaux dans le processus enseignement/apprentissage.....	29
2.1.6.2. Limites des réseaux sociaux dans le processus enseignement/apprentissage.....	30
2.2. Etude du cyberlangage	30
2.2.1. Définition.....	31
2.2.2. Origines du cyberlangage.....	32
2.2.3. Moyens de transmission du cyberlangage.....	33
2.2.3.1. Le blog.....	33
2.2.3.2. Le tchat.....	33
2.2.3.3. Le MMS.....	34
2.2.3.4. Le SMS.....	34
2.2.4. Les procédés d'écriture du cyberlangage.....	35
2.2.4.1. Les néographies.....	36
2.2.4.1.1. Les réductions graphiques.....	36
2.2.4.1.2. Les réductions à variantes phonétiques.....	37
2.2.4.2. Les particularités morpho-lexicales du cyberlangage.....	39
2.2.4.3. Les smileys ou émoticônes.....	41
2.2.5. Analyse sociolinguistique du cyberlangage.....	41

2.2.5.1. L'influence sociale.....	42
2.2.5.2. L'influence diffuse.....	43
2.2.5.3. Le cyberlangage dans le sillage des autres langues.....	43
2.2.5.4. Finalités et fonctions du cyberlangage.....	44
2.2.5.4.1. Finalités.....	44
2.2.5.4.2. Fonctions.....	45
2.2.6. Analyse linguistique du cyberlangage.....	46
2.2.6.1. Le cyberlangage comme modèle de communication.....	46
2.2.6.2. Les lois du discours.....	49
2.3. Etude de l'orthographe française.....	51
2.3.1. Définition du français normatif.....	51
2.3.2. Caractéristiques du français normatif.....	51
2.3.2.1. D'un point de vue général.....	52
2.3.2.2. D'un point de vue spécifique: l'orthographe.....	52
2.3.2.2.1. Définition de l'orthographe française.....	52
2.3.2.2.2. Historique et évolution de l'orthographe française.....	53
2.3.2.2.3. Problèmes liés au bon usage de l'orthographe française.....	54
2.3.2.2.3.1. Son instabilité graphique ou phonique.....	54
2.3.2.2.3.2. Son contact avec d'autres langues.....	55
2.3.2.2.3.3. Le conflit des lois ou codes.....	55
2.3.2.2.4. Objectifs de l'enseignement de l'orthographe au Cameroun.....	56
2.3.2.2.4.1. Les objectifs généraux.....	56
2.3.2.2.4.2. Les objectifs spécifiques.....	57
2.3.2.2.5. Importance de l'orthographe en milieu scolaire.....	57
2.3.2.2.6. Indices de la maîtrise de l'orthographe en milieu scolaire.....	58
2.3.2.2.6.1. La connaissance orthographique.....	58
2.3.2.2.6.1.1. La connaissance automatisée.....	58
2.3.2.2.6.1.2. La connaissance réflexive.....	59
2.3.2.2.6.2. La production orthographique.....	59
DEUXIEME PARTIE : CADRE PRATIQUE.....	61
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE, PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS, VALIDATION DES HYPOTHÈSES.....	62
3.1. Méthodologie de l'étude.....	62
3.1.1. Nature de l'étude.....	62

3.1.2. Population cible.....	63
3.1.3. La pré-enquête.....	64
3.1.4. L'enquête : les critères.....	64
3.1.4.1. La validité.....	64
3.1.4.2. La fiabilité.....	64
3.1.4.3. La fidélité.....	65
3.1.5. Méthodes de collecte des données.....	65
3.1.5.1. Le sondage.....	65
3.1.5.1.1. Le questionnaire des enseignants.....	66
3.1.5.1.2. Le questionnaire des apprenants.....	67
3.1.5.2. L'observation directe.....	68
3.1.6. Technique de dépouillement des résultats.....	68
3.1.7. Objectifs de l'enquête.....	69
3.2. Présentation, Analyse et Interprétation des résultats.....	69
3.2.1. Présentation des résultats de l'enquête et interprétation.....	69
3.2.1.1. Résultats de l'enquête issus du questionnaire des enseignants.....	69
3.2.1.2. Résultats de l'enquête issus du questionnaire des apprenants.....	75
3.2.2. Résultats issus de l'observation directe.....	82
3.2.3. Interprétation générale des résultats.....	83
3.3. Validation des hypothèses.....	84
CHAPITRE 4 : INTÉRÊTS ET LIMITES DE L'ÉTUDE, SUGGESTIONS.....	87
4.1. Intérêts et limites de l'étude.....	87
4.1.1. Intérêts de l'étude.....	87
4.1.2. Limites de l'étude.....	88
4.2. Suggestions.....	89
4.2.1. Suggestions au ministère des enseignements secondaires.....	89
4.2.2. Suggestions à l'endroit des enseignants.....	90
4.2.3. Suggestions aux parents d'élèves.....	91
4.2.4. Suggestions aux élèves.....	92
4.2.5. Nécessité d'une réforme de l'orthographe française.....	92

CONCLUSION GÉNÉRALE.....	94
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	99
ANNEXES.....	102
TABLE DES MATIÈRES.....	106